GEORGES FIRMIN-DIDOT

Pages d'Histoire

LA NAISSANCE DU ROI DE ROME

L'AFFAIRE MAUBREUIL

NAPOLÉON SOUVERAIN DE L'ILE D'ELBE



LIBRAIRIE DE PARIS

FIRMIN-DIDOT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

56. RUE JACOB, PARIS

Pages

d'Histoire

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

GEORGES FIRMIN-DIDOT

Pages d'Histoire

LA NAISSANCE DU ROI DE ROME

L'AFFAIRE MAUBREUIL

NAPOLÉON SOUVERAIN DE L'ILE D'ELBE



LIBRAIRIE DE PARIS

FIRMIN-DIDOT ET C[IE], IMPRIMEURS-ÉDITEURS

56, RUE JACOB, PARIS

LA NAISSANCE

DU ROI DE ROME

LA NAISSANCE

DU ROI DE ROME

I

Un étranger qui serait arrivé à Paris, dans la nuit du 19 au 20 mars 1811, aurait été assurément fort surpris de constater l'animation inaccoutumée qui régnait dans les rues; de tous côtés, une foule, composée des éléments les moins habitués à se trouver réunis, s'était répandue dans les quartiers les plus aristocratiques aussi bien que dans les faubourgs. Mais cette foule, loin de se laisser aller à des manifestations bruyantes, semblait ressentir une commune émotion, qui se traduisait par une préoccupation toujours croissante, visible sur le visage de chacun, à mesure que les heures s'écoulaient, annoncées par le tintement des horloges résonnant clairement au milieu du calme de la nuit.

Du côté des Tuileries, le flot populaire s'était porté encore plus compact que partout ailleurs et les regards de la multitude étaient obstinément fixés sur les appartements de l'Impératrice, dont les fenêtres, inondées de lumière, semblaient être le point vers lequel convergeaient toutes les pensées. Un événement capital allait, en effet, se produire derrière ces murailles, événement dont l'heureuse réalisation assurerait plus solidement l'Empire que toutes les victoires remportées et les traités conclus depuis la fondation de la dynastie napoléonienne! Depuis la veille, on attendait la délivrance de Marie-Louise et la venue au monde de cet enfant, si désiré, semblait tenir en suspens le sort de l'Empire et même de l'Europe entière.

L'anxiété était d'autant plus grande que beaucoup de personnes avaient, jusqu'alors, douté de la grossesse de l'Impératrice; quelques-uns la croyaient feinte et la malveillance avait, même, cherché à propager ce bruit dans le peuple. Aussi, Napoléon avait-il tenu à répondre à ces insinuations par l'annonce officielle des espérances qui devaient mettre le comble à

tous ses vœux, et il avait été assez mal aisé de ne pas se rendre à l'évidence lorsque parurent, dans tous les diocèses, les mandements qui furent, on peut le dire, imposés aux évêques, dans le but de faire connaître aux fidèles l'état dans lequel se trouvait Marie-Louise. L'Empereur, désirant que l'heureuse nouvelle fut annoncée à ses peuples par la voix de leurs évêques, dicta lui-même à Bigot de Préameneu, Ministre des Cultes, une formule de lettre qui fut expédiée à tous les hauts dignitaires du clergé. Elle était conçue en ces termes : « M. l'Évêque, c'est avec une satisfaction in-« finie que je puis vous annoncer l'heureuse « grossesse de l'Impératrice, ma très chère « épouse et compagne. Cette preuve de la bé-« nédiction que Dieu répand sur ma famille, et « qui importe tant au bonheur de mes peuples, « m'engage à vous faire cette lettre pour vous « dire qu'il me sera très agréable que vous « ordonniez des prières particulières pour la « conservation de sa personne. Sur ce, je prie « Dieu, M. l'Évêque, qu'il vous ait en sa sainte « garde ».

Fontainebleau, Novembre 1810.

Non content de demander aux évêques d'exhorter les fidèles à prier pour l'Impératrice, Napoléon prescrivit même une prière spéciale qui fut introduite dans le rituel et les prêtres durent se conformer à cet ordre, sans se permettre la moindre observation. L'évêque d'Angers, qui avait ordonné les prières usitées en pareil cas, suivant en cela le cérémonial adopté au siècle précédent, pour les reines de France, s'attira une sévère réprimande : son mandement existe encore dans nos archives nationales, portant, en marge, cette annotation de la main de l'Empereur : « Il me semble que ce n'est pas la prière convenable; au lieu de la formule : *pro laborantibus in partu*, il faudrait dire : *pro regina praegnante* » (1).

Bien plus, quelques évêques durent refaire leurs lettres pastorales qui, au gré de Napoléon, ne respiraient pas suffisamment l'allégresse qu'elles auraient dû communiquer aux fidèles. Le mandement de l'évêque d'Angers lui fut retourné par le Ministre des Cultes, qui lui fit savoir que le souverain l'avait trouvé « bien sec ». Et les grands dignitaires du

(1) Arch. nat., F1c-105.

clergé, s'inclinant devant la volonté du maître inflexible, rédigèrent de nouvelles lettres plus conformes aux vues du Souverain.

Après avoir ainsi réglé le côté religieux des préliminaires de la naissance de son fils, Napoléon pensa aux formalités qui devaient accompagner l'accouchement de Marie-Louise, et il rédigea, lui-même, les moindres détails de ce cérémonial tout particulier. Ainsi, il décida que, dès que le moment décisif serait arrivé, une dame d'honneur devrait en avertir les princes et princesses de la famille Impériale, les grands dignitaires et les grands officiers. Ces divers personnages se rendraient, en grand costume, dans l'appartement de l'Empereur pour y attendre l'instant où il leur serait permis de constater la présence de l'enfant.

Or, au moment où se place ce récit, les personnes qui, par leur parenté ou leur rang, devaient assister à la naissance du jeune prince, venaient d'être mandées au palais, et leur arrivée avait donné une nouvelle émotion à la foule qui se pressait sans bruit dans les jardins, car on sentait que le moment solennel était proche et tous les cœurs battaient alors à l'unisson.

Introduits par les chambellans, les princes et les grands dignitaires se réunirent dans le salon des Grâces, qui précédait la chambre même de l'Impératrice, auprès de qui furent seulement introduites, Madame mère, madame de Montesquiou et les dames d'honneur et d'atours.

Vers huit heures, les docteurs Dubois et Corvisart annoncèrent à l'Empereur que, dans peu de temps, l'enfant verrait le jour; à ce moment, le Prince archi-chancelier pénétra dans la chambre de Marie-Louise, à la suite de l'Empereur; les autres personnes restèrent aux portes. On sait, qu'à l'encontre de toutes les prévisions, le futur roi de Rome ne vint au monde que dans des conditions fort pénibles et que, même, pendant quelques instants, on craignit pour les jours de la mère et de l'enfant. Ce fut seulement lorsque tout danger fut passé et toute inquiétude dissipée, que Napoléon donna libre cours à la joie immense qu'il ressentait : se précipitant sur Marie-Louise, il l'embrassa avec une indicible tendresse, ne s'arrachant à cette étreinte que pour couvrir de caresses celui dont la naissance était pour lui la plus grande, mais la dernière faveur de

la Providence. Apercevant, à ce moment, son valet de chambre Constant, il s'écria joyeusement : « Eh bien ! Constant ! nous avons un gros garçon ; mais il s'est fait joliment tirer l'oreille, par exemple ! »

Pendant que cet événement se passait aux Tuileries, la foule toujours grossissante commençait à désespérer au dehors ; les commentaires allaient leur train, car on s'apercevait d'un mouvement inusité dans le château et, néanmoins, aucune nouvelle n'avait encore transpiré. Aussi, attendait-on avec anxiété la voix du canon, qui devait annoncer au monde la venue d'un nouveau maître, et les instants s'écoulaient trop lentement, au gré de chacun.

Depuis le moment où les premières lueurs du jour s'étaient répandues sur Paris, les églises s'étaient trouvées presque subitement remplies par la masse des fidèles qui s'y étaient rassemblés dans une commune pensée de prier pour leur souveraine, et l'on vit même, spectacle peu ordinaire, de vieux grognards entrer dans certaines églises et y attendre, dans une attitude respectueuse, l'annonce du grand événement.

Neuf heures venaient de sonner, lorsque retentit le premier coup de canon, qui fit tressaillir tous les Parisiens; tout mouvement cessa alors, presque subitement, dans la grande ville, et chacun se mit à compter, avec émotion, les détonations de la batterie d'artillerie établie sur les berges de la Seine. Enfin, le vingt-deuxième coup annonça à la foule, jusque-là silencieuse, que Napoléon avait la joie de posséder l'héritier si impatiemment attendu. Ce fut, alors, un véritable délire; les passants jetaient leurs chapeaux en l'air et des cris d'allégresse retentissaient de toutes parts. Au même instant, les cloches des églises, lancées à toute volée, se mirent à répandre dans les airs la joyeuse nouvelle, mêlant leurs gais carillons aux clameurs de la foule.

On raconte qu'à ce moment l'Empereur, attiré à une fenêtre des Tuileries, par un de ses chambellans, ne put voir sans une indicible émotion l'immense concours de peuple qui se pressait devant le palais; dès qu'il parut, les cris éclatèrent plus joyeux et plus enthousiastes, et les témoins de cette scène rapportent qu'on aperçut alors deux grosses

larmes coulant sur les joues du souverain.

Une heure s'était à peine écoulée depuis la naissance de l'Impérial enfant que M[me] Blanchard, la célèbre aéronaute, s'élança dans un ballon, tenu gonflé, depuis le matin, dans une cour de l'École militaire et, au bruit des fanfares, elle s'éleva dans les airs pour répandre, dans les villes et les campagnes, des bulletins imprimés, annonçant ce qui venait de se passer à Paris.

Dans l'après-midi, le nouveau-né fut présenté à l'Empereur, puis au Prince archichancelier. Ensuite, on se rendit dans le salon de l'Impératrice, où le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angély, secrétaire d'État de la Famille Impériale, dressa le procès-verbal de la naissance et l'acte civil que les deux témoins, le Grand-Duc de Würtzbourg et le Prince Eugène, contresignèrent. Ces formalités étant remplies, l'Empereur apposa aussi sa signature au bas de l'acte, et le registre fut ensuite présenté aux princesses.

Au même instant, le Prince Impérial, suivi par le colonel général de la garde et précédé des officiers de son service, fut porté par sa

gouvernante, madame de Montesquiou, dans ses appartements particuliers.

Vers la fin de la journée, le jeune Prince fut ondoyé dans la chapelle du château, qui avait été décorée, pour cette circonstance, de splendides tapisseries. Le cardinal Fesch, grand-aumônier, présida cette cérémonie en présence de l'Empereur et de la famille Impériale. A la droite de l'autel se trouvaient tous les cardinaux alors présents à Paris; à gauche, avaient pris place les évêques en camail et en rochet. Il avait été placé, entre l'autel et la balustrade, sur un tapis de velours blanc, un socle de granit surmonté d'un magnifique vase de vermeil, qui tint lieu de fonts baptismaux. Après l'hymne du *Veni Creator*, exécutée par la maîtrise, le cardinal Fesch s'approcha des fonts : l'Empereur s'avança et, prenant son fils des mains de sa gouvernante, il le présenta à l'ondoiement.

Le soir, tous les édifices publics et toutes les maisons particulières furent illuminés. La foule circulait avec peine dans le jardin des Tuileries et sur les quais. La joie la plus sincère brillait sur tous les visages; les passants

s'arrêtaient pour se féliciter mutuellement et l'on vit même de vieux soldats verser des larmes de joie.

Les bateliers de Paris donnèrent, sur la Seine, une fête improvisée, qui dura une partie de la nuit et à laquelle la population assista, du haut des berges. Enfin, les directeurs des principaux théâtres ne manquèrent pas de prendre part à l'allégresse générale en faisant réciter des pièces de vers ou des à-propos, au milieu de la représentation, et il n'y eut forme poétique qui ne fut employée pour célébrer l'événement du jour. Au Théâtre Français, un divertissement en un acte, composé pour la circonstance par Désaugiers, eut un grand succès d'enthousiasme, et deux couplets furent redemandés plusieurs fois; les voici :

« Célébrons le mois mémorable
Qui, dans un Enfant adoré,
D'un bonheur à jamais durable
Nous donne le gage sacré.
Le Prince, dont l'auguste père
Hérita du nom des Césars,
Devait recevoir la lumière
Sous l'heureuse étoile de Mars.

« Toi, de ton sexe le modèle,
Toi, dont la tendresse en ce jour
A ton peuple heureux et fidèle
Donne un nouvel objet d'amour;
Fasse la bonté tutélaire
Du ciel qui daigna le former
Qu'il ait tes vertus pour nous plaire,
Qu'il ait notre cœur pour t'aimer » (1)!

Quant aux hommages poétiques que des auteurs, plus ou moins connus, s'empressèrent d'offrir au Prince Impérial, aussi bien qu'à ses parents, ils sont si peu intéressants, pour le plus grand nombre, qu'il me semble inutile de les tirer de l'oubli. Il suffira de dire qu'ils ont formé la matière de deux volumes et encore toutes ces médiocres élucubrations n'ont pas été publiées. L'Empereur, néanmoins, eut la générosité de faire distribuer plus de deux cent mille francs aux malheureux poètes. Une seule, parmi les nombreuses cantates qui virent le jour, à ce moment, me semble digne d'être reproduite, afin de montrer jusqu'à quel degré parvint la flatterie à cette époque; son auteur, dans une envolée

(1) *Gazette de France*, 26 mars 1811.

d'un lyrisme de mauvais goût s'est efforcé de paraphraser l'*Ave Maria* :

« La France te salue, adorable Marie,
Pleine de grâce, de bonté :
De tes nombreux sujets respectée et chérie,
Tu mets enfin le comble à leur félicité.

Du plus grand des héros tu captives le cœur;
Il te doit le doux nom, le nom chéri de Père.
Il n'est pas une épouse, il n'est pas une mère
Qui t'égale en vertus, qui te passe en bonheur.

Les cieux sont éclaircis; le jour le plus serein
A ton aspect se lève sur la France;
La terre avec reconnaissance
Reçoit le fruit sacré que renfermait ton sein.

Sur le plus heureux des Époux
Combien ta voix sera puissante!
Belle Marie, implore-le pour nous,
Que ses dons soient versés par ta main bienfaisante!

C'est à toi, désormais, de lui porter nos vœux;
Sois la mère de la patrie!
Les vivants béniront le doux nom de Marie
Et les mourants le porteront aux cieux! »

(Alexandre Beaunoir.)

Dès le lendemain de la naissance de son fils, Napoléon s'empressa de convoquer les grands

dignitaires, les ministres et les corps constitués, et il leur présenta l'héritier présomptif de sa couronne. On remarqua le discours par lequel le Président du Sénat voulut offrir un nouveau témoignage de la fidélité que cette Assemblée ne cessait de donner à l'Empereur. « Vos peu-« ples saluent, Sire, par d'unanimes acclama-« tions, ce nouvel astre qui vient de se lever « sur l'horizon de la France et dont le pre-« mier rayon dissipe jusqu'aux dernières om-« bres des ténèbres de l'avenir ! La Providence « qui a si visiblement conduit les destinées de « V. M. en nous donnant ce premier né de « l'Empire, veut apprendre au monde qu'il « naîtra de vous une race de héros, non moins « durable que la gloire de votre nom et les « institutions de votre génie... Permettez que, « dans ce jour, le Sénat confonde aussi ses « sentiments les plus chers avec les premiers « de ses devoirs et que nous ne séparions « point notre tendresse respectueuse pour le « Fils du grand Napoléon des saintes obliga-« tions qui nous attachent à l'héritier de la « monarchie ! »

Ce fut par lettre autographe que l'Empereur

fit connaître, aux membres de sa famille et à l'empereur d'Autriche, la naissance de son fils. Dans la lettre qu'il adressa à son beau-père, il disait quelles avaient été ses angoisses, au moment de la naissance, non pas tant pour l'enfant que pour la mère; mais il ajoutait que toute préoccupation était écartée maintenant et terminait ainsi : « ... Ayant le projet de ne faire baptiser l'enfant que dans six semaines, je charge le comte Nicolay, mon chambellan, qui portera cette lettre à V. M., de lui en porter une autre pour La prier d'être le parrain de son petit-fils. V. M. ne doute pas que, dans la satisfaction que j'éprouve de cet événement, l'idée de voir perpétuer les liens qui nous unissent ne l'accroisse considérablement... » (1).

Tout autre devait être le langage tenu par Napoléon, moins de trois années après ce jour mémorable!

*
* *

Aussitôt que l'Empereur eut la certitude que Marie-Louise allait devenir mère, il songea à

(1) Cité par M. Welschinger dans son ouvrage : *le Roi de Rome.*

composer la maison de cet enfant qui était d'autant plus désiré qu'il était attendu depuis plus longtemps. Voulant, en cette circonstance, comme lors de son mariage, faire revivre l'ancienne étiquette établie par les rois de France, ses prédécesseurs, disait-il, il se conforma, presque scrupuleusement, à ce qui avait été fait au moment de la naissance des enfants de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Les archives de la Secrétairerie d'État furent, une fois de plus, mises à contribution et firent connaître la composition de l'ancienne maison des Enfants de France. Elle était ainsi établie :

Une gouvernante.
Deux sous-gouvernantes.

(Au second enfant, on nommait une deuxième sous-gouvernante.)

Deux premières femmes de chambre.
Une nourrice.
Deux berceuses.
Deux femmes de garde-robe.
Deux filles de garde-robe.
Deux nourrices retenues.
Une bonne des nourrices retenues.
Un secrétaire des commandements.
Un secrétaire de la gouvernante.

Un médecin.
Un chirurgien.
Deux huissiers de cabinet.
Quatre valets de chambre d'appartement.
Un maître d'hôtel.
Un tranchant.
Deux garçons de garde-robe.

L'Empereur décida que la gouvernante de son enfant serait nommée à vie et qu'elle prêterait serment entre ses mains. Elle devait avoir, dans l'État, et dans le Palais, le rang, les prérogatives et les honneurs dus aux grands-officiers de la couronne; enfin, il lui était accordé le grand privilège d'avoir le pas sur toutes les dames de la Cour. Pour ces fonctions aussi délicates qu'importantes, le choix de Napoléon s'arrêta sur madame de Montesquiou, femme du grand-chambellan, attachée à la maison de Marie-Louise, depuis son mariage. Ce fut la nouvelle gouvernante qui proposa ensuite les divers titulaires des autres fonctions, mais la liste n'en fut définitivement arrêtée que lorsque l'Empereur eut donné son assentiment.

La maison du Roi de Rome se trouva donc constituée, avant sa naissance, comme suit :

Premières Femmes.

Mme d'Arnaud.
Mme Soufflot.

Berceuses.

Mme Marchand.
Mme Petit.

Femmes de la garde-robe.

Mlle Petit-Jean.
Mlle Renauld.

Filles de garde-robe.

Fille Collaud.
Fille Franchet.

Secrétaire de la gouvernante.

M. Saint-Martin.

Huissiers.

Douville.
Henry.

Valets de chambre.

Revoy.
Legrand.
Petit.
Gobereau.

Garçons de garde-robe.

Fourier.
Goujet.

Toutes les personnes attachées à la personne de l'héritier de la couronne durent prêter serment entre les mains du duc de Bassano, et la formule adoptée fut celle qui avait toujours été employée sous la monarchie. Les femmes de service s'engagèrent devant Dieu « à servir fidèlement l'enfant de France qu'il plairait à la Providence de donner à l'Empereur; d'exécuter ponctuellement les ordres qu'elles recevraient de la gouvernante et de l'avertir soigneusement de tout ce qui viendrait à leur connaissance et leur semblerait important pour le bien du service ».

Le serment prononcé par madame de Montesquiou fut encore plus solennel : « Je jure obéissance aux constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur. Je promets de servir avec assiduité et dévouement, dans toutes les fonctions de la charge que Sa Majesté m'a conférée, les enfants qu'il plaira à Sa Majesté de me confier; d'observer exactement les ordres qu'Elle me donnera et de veiller à ce que chacune des dames et autres personnes placées sous mes ordres remplissent bien leurs devoirs; de pourvoir avec économie et pour les intérêts de Sa Majesté aux

dépenses qui me sont attribuées; de n'entretenir aucune correspondance étrangère, de n'avoir aucun rapport avec les princes étrangers et de n'en point recevoir de présents; et, s'il vient à ma connaissance quelque chose de préjudiciable à la sûreté et au service de Sa Majesté ou des enfants de France, de l'en avertir sur-le-champ ». (1)

L'Empereur, qui s'occupait des moindres parties de l'administration de la cour, tint à régler le budget de la maison du Roi de Rome et en fixa le total à la somme de 197,260 francs, qui furent ainsi répartis :

La gouvernante.	40000	fr.
Deux sous-gouvernantes	24000	
Une nourrice.	2400	
Deux nourrices retenues.	2400	
Deux berceuses.	4800	
Une bonne des nourrices	1500	
Deux premières femmes.	6000	
Deux femmes de garde-robe.	3000	
Un secrétaire des commandements. .	6000	
Frais de bureau, etc.	6000	
Un secrétaire de la gouvernante. . . .	3000	
Frais de bureau, etc.	6000	

(1) Ces détails inédits, ainsi que ceux qui précèdent, sont extraits des « *Papiers du premier Empire* ». Bibl. nat., *Mss.* T. 6578.

Deux huissiers	7600	fr.
Quatre valets de chambre	13600	
Habillements	4200	
Un maître d'hôtel	3000	
Un tranchant	1800	
Deux filles de garde-robe	2000	
Deux garçons de garde-robe	2160	
Habillement	800	
Un médecin ordinaire	15000	
Un chirurgien ordinaire	12000	
Dépenses imprévues	30000	

Les divers titulaires de ces nouveaux emplois furent soigneusement choisis par madame de Montesquiou, avant la naissance du Roi de Rome, et la maison du Prince Impérial était définitivement constituée lorsqu'il vint au monde. Il lui manquait seulement cette garde spéciale, dont Napoléon avait, depuis longtemps, médité d'entourer son fils; mais, dans sa crainte de ne pas voir son espérance se réaliser, il avait ajourné la constitution de cette cohorte d'élite. Ce fut le 30 mars 1811 que parut, dans le *Moniteur,* le décret qui ordonnait la formation d'un régiment composé de deux bataillons, qui porteraient le nom de *pupilles de la garde* ou gardes du Roi de Rome. Le jeune prince devait être, lui-même, le colonel de cette jeune troupe, dès qu'il serait

en âge de tenir une épée. L'effectif fut recruté dans les rangs des soldats appelés « petits hollandais », en garnison à Versailles; mais des conditions spéciales furent exigées pour l'admission dans ce corps. Il fallait être fils, ou au moins neveu, d'un militaire tué devant l'ennemi; les postulants devaient savoir lire et écrire et avoir une taille moindre de 5 pieds. Dix ans révolus étaient le minimum de l'âge nécessaire à l'admission et, après seize ans, on ne pouvait plus faire partie des pupilles. Les sous-officiers se recrutaient dans le régiment et les officiers étaient nommés directement par l'Empereur.

Ce fut à Versailles qu'on organisa ce nouveau corps et la plupart des officiers furent choisis parmi les élèves de l'École de Saint-Cyr. Cette petite infanterie fut bientôt portée à 4000 hommes et, dans la suite, l'Empereur en augmenta l'effectif à un tel point qu'elle se composa, un moment, de neuf bataillons formant un total de 8000 hommes (1). Néanmoins, et ce détail est assez curieux à relater, ce ré-

(1) Voir Marco Saint-Hilaire : *Histoire de la garde Impériale.*

giment spécial n'eut jamais de drapeau et un simple guidon lui en tint lieu; car l'Empereur avait établi cette règle, qu'un nouveau régiment ne pourrait recevoir son aigle que de ses mains, après l'avoir conquis sur un champ de bataille.

II

L'Empereur avait décidé que la cérémonie solennelle du baptême de son fils n'aurait lieu qu'au retour d'un voyage qu'il comptait faire, avec l'Impératrice, dans certaines parties de la Normandie. Ce voyage eut lieu, dès le commencement du mois de mai et fut, pour le couple Impérial, l'occasion d'une longue suite de journées triomphales. A Cherbourg, notamment, la foule se pressa sur leur passage avec un enthousiasme indescriptible; la vue de Marie-Louise excitait, surtout, les démonstrations de joie des habitants qui saluaient en elle la mère du jeune prince, l'espoir de la nation; et, tout émue par ces témoignages d'allégresse de ses sujets, l'Impératrice écrivait à son père « qu'elle s'était sentie attendrie jusqu'aux larmes ».

Le dimanche, 9 juin, eut lieu le baptême du Roi de Rome; pour cette fête, l'Empereur vou-

lut déployer un faste inusité, dépassant toutes les splendeurs de l'ancien régime.

A cinq heures et demie du soir, Leurs Majestés partirent, en grand cortège, du palais des Tuileries pour se rendre à Notre-Dame. Au départ, des salves d'artillerie ébranlèrent Paris et furent le signal d'une fête populaire, donnée par la ville, dans tous les quartiers. En tête du cortège, marchait le général Hulin, commandant la place de Paris, entouré de son état-major; puis, s'avançaient des hérauts d'armes à cheval, précédant les voitures des maîtres des cérémonies, des préfets du Palais et des chambellans. Les Grands Aigles de la Légion d'honneur et les ministres se trouvaient immédiatement avant les princes de la famille Impériale. Enfin, paraissaient les carrosses de l'Empereur et de l'Impératrice, attelés chacun de huit chevaux et entourés des maréchaux à cheval. Un aide de camp se tenait à la hauteur des roues de derrière et des pages étaient debout sur les marchepieds. Le héros de la fête, le jeune Roi, se trouvait dans la voiture de l'Impératrice, avec ses deux gouvernantes et sa nourrice.

C'est dans cet ordre que la longue et

éblouissante théorie s'avança lentement, au milieu d'une double haie de troupes, qui présentaient les armes sur son passage. Le cortège traversa le jardin des Tuileries dans toute sa longueur, puis la place et la rue de la Concorde (actuellement rue Royale); de là, il se déploya sur les boulevards et ne gagna Notre-Dame qu'après avoir fait un long détour par la rue Saint-Denis et la place du Châtelet. Ainsi en avait décidé l'Empereur, afin de mieux faire éclater le triomphe de son fils, aux yeux d'une population enthousiaste accourue pour l'applaudir !

La cérémonie religieuse s'accomplit avec une pompe inusitée. A l'arrivée des souverains, le cardinal grand-aumônier se présenta sous le portail, entouré de son clergé, et leur offrit l'eau bénite. Le roi de Rome précédait ses parents, porté par sa gouvernante ; il était revêtu d'un manteau de tissu d'argent, doublé d'hermine. Derrière lui, l'Empereur et l'Impératrice firent leur entrée, marchant séparément sous un dais; entourés de la famille impériale, des grands dignitaires, des chambellans et des aides de camp, ils allèrent se

placer dans le chœur, faisant face à l'autel. Lorsque tous les assistants furent placés aux sièges qui leur avaient été assignés, on vit s'avancer les parrains et marraines, qui se rangèrent autour du jeune prince ; à droite, l'archiduc Ferdinand et le Grand-Duc de Würtzbourg, représentant son frère, l'Empereur d'Autriche ; à gauche, Madame Mère et la reine Hortense, représentant la reine de Naples.

Lorsque le grand-aumônier eut procédé à la cérémonie du baptême, les choristes, placés dans les grandes orgues, entonnèrent le *Veni Creator ;* à ce moment, Napoléon prit son fils et, l'élevant dans ses bras, le présenta aux assistants ; alors, les acclamations éclatèrent de toutes parts, malgré la sainteté du lieu, et ce fut une longue rumeur, qui trouva son écho dans la foule amassée au dehors. Puis, les prières étant achevées, le cortège se reforma et sortit de la cathédrale avec le même cérémonial, au son des cloches et des instruments.

A 8 heures du soir, l'Empereur et l'Impératrice se rendirent à l'Hôtel de Ville, où ils furent reçus par le préfet de la Seine, le comte

Frochot, et tout le corps municipal. Un banquet somptueux leur fut offert par la Ville de Paris et fut suivi d'un brillant concert, donné dans la salle du trône. Enfin, avant de se retirer, le couple Impérial fut invité à passer dans le jardin factice qui avait été créé au-dessus de la cour de l'Hôtel de Ville ; par une attention spéciale, on avait représenté, au fond des parterres, une figure allégorique du Tibre, d'où jaillissaient d'abondantes eaux, dont le cours était tracé avec beaucoup d'art.

Pendant toute la journée, une fête populaire avait eu lieu dans les Tuileries et aux Champs-Élysées ; des distributions de vivres furent faites de tous côtés, et le vin coula à flots, versé par vingt-quatre fontaines, garnies chacune de quatre barriques. Enfin, des illuminations et des joutes sur la Seine réjouirent, le soir, les Parisiens et terminèrent les réjouissances.

Au reste, les divertissements durèrent jusqu'au lendemain et se continuèrent, même, une partie de la semaine, pour être clôturés par une grande fête champêtre, que l'Empereur offrit dans le parc réservé de Saint-Cloud. Un so-

leil radieux éclairait de ses chauds rayons les beaux arbres du jardin, sous lesquels se pressait une foule immense, accourue de Paris pour admirer les merveilles architecturales et les figures allégoriques qui avaient été élevées, comme par enchantement, au milieu des bosquets. Des fontaines d'orgeat, de liqueurs et de sirops de toutes sortes, avaient été disposées le long des allées et des tables chargées de vivres avaient été dressées sous les épais ombrages.

Mme Blanchard, l'intrépide aéronaute, qui s'était déjà montrée aux Parisiens, le jour de la naissance du Roi de Rome, avait reçu l'ordre de se trouver à l'extrémité du Bassin des cygnes, où son ballon avait été gonflé; au signal donné, les cordes furent coupées et on vit la nacelle s'élever dans les airs, au milieu d'une pluie d'artifices.

L'Empereur et l'Impératrice arrivèrent à Saint-Cloud dans l'après-midi et prirent place devant un théâtre champêtre, où l'on représenta *la Fête au village* de Nicolo. Avant le commencement du spectacle, trois colombes s'échappèrent d'un vase de fleurs qui couronnait une colonne et vinrent, en battant des

ailes, offrir aux souverains des devises, composées pour la circonstance. Malheureusement, la fête fut troublée, à ce moment, par un orage assez fort, qui amena une pluie diluvienne. Le couple Impérial, tout d'abord, ne s'aperçut pas de l'averse, étant protégé par un dais; l'Empereur causait, alors, avec le maire de Lyon, qui se plaignait de la difficulté avec laquelle les fabricants de sa ville écoulaient leurs produits. Napoléon, en voyant tomber cette pluie effroyable, dit à ce fonctionnaire : « Je vous réponds que demain il y aura des commandes considérables. » On vit, alors, un curieux spectacle : l'Empereur restant à sa place pendant la plus grande partie de l'orage et feignant de ne pas s'en apercevoir; de sorte que les courtisans qui l'entouraient, tous vêtus de riches étoffes de soie et de velours, furent contraints, la tête découverte, de recevoir cette effroyable pluie avec un visage riant. Les pauvres musiciens de l'orchestre, trempés jusqu'aux os, ne pouvaient déjà plus tirer aucun son de leurs instruments, dont la pluie avait détendu les cordes. Enfin, l'Empereur comprit qu'il ne fallait pas prolonger plus long-

temps le supplice de son entourage et il donna le signal du départ ; ce fut alors une véritable déroute parmi les gens de cour, chacun se sauvant dans la direction des bâtiments qui pouvaient offrir un abri. Les dames d'honneur de Marie-Louise s'esquivèrent de tous côtés, et le prince Aldobrandini, premier écuyer de l'Impératrice, fut fort heureux de trouver à emprunter un parapluie dans le voisinage, afin de mettre sa souveraine à couvert.

Quand il fallut retourner à Paris, les invités furent fort désappointés de ne pas retrouver leurs voitures aux portes du parc, car les cochers, pensant que la fête durerait jusqu'à une heure avancée de la nuit, ne s'étaient pas donné la peine d'attendre et se trouvaient dans les maisons du village de Saint-Cloud. L'encombrement fut si grand, à ce moment, que les équipages de la cour ne purent rejoindre leurs maîtres ; plusieurs dames s'égarèrent et durent retourner à Paris à pied ; d'autres perdirent leurs chaussures et c'était peine de voir de si jolis petits pieds patauger dans la boue. Heureusement, il n'arriva que peu

ou point d'accidents. L'Empereur trouva cette aventure fort plaisante et dit, en rentrant aux Tuileries, qu'il n'était pas fâché de ce contretemps, « car cela ferait gagner les fabricants de soieries ».

A quelques jours de là, Napoléon convoqua le Corps législatif et il tint à ouvrir la première séance par un discours qui eut un immense retentissement, car il sanctionnait la spoliation du Souverain Pontife au profit de son fils, à qui, suivant l'ancien usage germanique, il venait de conférer le titre pompeux de Roi des Romains. L'allocution de l'Empereur se termina par ces mots : « La paix conclue avec l'Empire d'Autriche a été cimentée par l'heureuse alliance que j'ai contractée ; la naissance du Roi de Rome a rempli mes vœux et satisfait à l'avenir de mes peuples ! » Napoléon était-il sincère en s'exprimant ainsi et la joie de posséder un fils obscurcissait-elle tellement sa vue qu'il n'entrevoyait pas la formidable coalition qui se préparait, dans l'ombre, à l'assaillir ?

Il est vrai que la venue de ce jeune prince, qui avait le droit de prétendre à une destinée

à laquelle aucun héritier de sang royal n'avait encore atteint, devait présager à l'Empereur une ère nouvelle. Il pouvait croire, en contemplant cet enfant, qui devait ceindre un jour la plus belle couronne de l'Europe, que, désormais, sa seule ambition serait de consolider cet immense empire dont il voulait lui transmettre le lourd héritage et que pour arriver à ce but, à cette longue période de guerres sans cesse renaissantes devait succéder une époque de repos et de sécurité à laquelle aspiraient tous les peuples réunis sous son sceptre. Hélas ! la Providence en avait décidé autrement et, comme l'a dit Thiers : « Par une « singulière dérision de la fortune, ce jeune « Roi, si fêté, si désiré, destiné à perpétuer « l'Empire, arrivait au moment où cet em- « pire colossal, sourdement miné de toutes « parts, approchait du terme de sa durée. »

L'AFFAIRE MAUBREUIL

L'AFFAIRE MAUBREUIL

Plus on étudie ce court espace de notre histoire contemporaine qui embrasse le printemps de 1814, plus on est surpris d'y découvrir des faits encore enveloppés d'un voile mystérieux que l'historien n'a pu, jusqu'à présent, que soulever en partie. Est-il, cependant, dans toute l'épopée napoléonienne une période plus fertile en événements surprenants? En effet, durant ces trois mois, on vit l'astre si brillant de l'Empereur décliner rapidement dans l'horizon brumeux des premiers revers, puis briller d'un éclat nouveau pendant la mémorable campagne de France, pour disparaître ensuite à Fontainebleau!

C'est alors que surgirent ces aventuriers politiques qui, cherchant à se mettre en relief au milieu du désordre dans lequel s'agitaient

les partis, se signalèrent par leur exaltation et leurs basses intrigues contre Napoléon. Parmi ceux qui jouèrent un rôle si étrange qu'ils méritent de fixer l'attention, il faut citer le marquis de Maubreuil, ce triste héros d'un drame dont le prologue fut ébauché, en mai 1814, dans l'hôtel du prince de Bénévent, dont l'action se passa sur les grands chemins et qui trouva son dénouement devant la justice.

De cette ténébreuse affaire, il n'y aurait pas lieu de s'occuper plus que de ces actes de brigandage ou de ces attaques à main armée qui abondent dans les causes célèbres, si l'on n'y relevait un point spécial qu'il serait intéressant d'éclairer d'un jour nouveau, car on y retrouve la main du grand conspirateur, de celui qui, de son hôtel de la rue Saint-Florentin, dirigeait les fils des intrigues les plus diverses et, tout en restant dans l'ombre, ne dédaignait pas de s'abaisser jusqu'aux moyens les plus méprisables et les plus révoltants pour arriver à son but : l'effondrement de l'Empire.

Loin de moi la pensée de révéler au public un personnage nouveau; tout le monde a en-

tendu parler de Maubreuil : à diverses reprises, il a répandu dans toute la France ses plaidoyers et ses adresses aux Pairs et aux représentants des Puissances; mon seul désir serait de rétablir les faits dans leur exacte intégrité, en appuyant cette étude sur des documents authentiques et, pour la plupart, inédits.

I

Armand de Guerry d'Orvault, marquis de Maubreuil (1), était le descendant d'une des plus anciennes familles de Bretagne ; il naquit en 1784 à Maubreuil (actuellement dans le département de la Loire-Inférieure). La mort de sa mère, qui fut enlevée en lui donnant le jour, le mit, dès son enfance, à la tête d'une fortune considérable, qu'il dissipa dans sa jeunesse. Lorsque son père, au début de la Révolution, passa à l'étranger pour servir les Bourbons, il emmena son jeune fils et le garda quelque temps avec lui en Westphalie, puis il le renvoya auprès de sa grand'mère, qui habitait Nantes ; ce fut dans cette ville qu'il resta jusqu'au moment où, grâce à la protection du duc

(1) Presque toutes les lettres du marquis sont signées : « Maubreil ». Je lui conserverai, cependant, le nom sous lequel il est généralement connu.

de Vicence, il fut nommé écuyer du roi Jérôme, avec le titre de capitaine des chasses du roi de Westphalie. En 1808, il prit part à la guerre d'Espagne dans la division du général Lasalle. Il est intéressant de faire connaître la lettre par laquelle il demanda au ministre de la Guerre de faire partie du corps d'armée que l'Empereur envoyait dans la Péninsule Ibérique (1).

« Monseigneur, j'ai le plus grand désir de servir l'Empereur et de continuer ma carrière militaire : je supplie Votre Excellence de permettre que je serve comme volontaire à l'armée d'Espagne, près de M. le général Montbrun, jusqu'à ce que Sa Majesté daigne confirmer mon grade dans son armée. Devenu capitaine en Espagne, après trois ans de service en Westphalie, je crois l'avoir mérité; j'ai les témoignages de MM. les maréchaux ducs de Dantzick et de Bellune, des généraux Lapisse, Lasalle, Sebastiani, sous lesquels j'ai eu l'honneur de servir. Je puis également présenter à Votre Excellence ceux de mes chefs en West-

(1) *Archives du Ministère de la Guerre.* (Dossier Maubreuil.)

phalie, et particulièrement de M. le général Hammerstein, aide de camp de S. M. le Roi.

« Si Votre Excellence daignait me permettre de rejoindre M. le général Montbrun, comme il a la bonté de lui en faire la demande, ce serait me mettre à même de mériter mon grade dans l'armée, de justifier auprès de Votre Excellence ce que le général Montbrun a la bonté de faire en ma faveur, et de vous prouver que j'ai le plus grand désir de me rendre digne de votre estime. »

Signé : « de Maubreil ».

Le courage et l'intrépidité du marquis le firent bientôt remarquer de ses chefs; il se distingua surtout au combat de Toralva de Calatrava où, malgré une grave blessure, il se jeta dans la mêlée pour dégager son colonel, qu'il venait de voir tomber, gravement atteint; il réussit à le sauver et ne l'abandonna pas avant de l'avoir déposé en sûreté, loin du feu de l'ennemi. Aussi, à quelques jours de là, recevait-il la récompense de sa bravoure des mains de son chef, qui attacha la croix d'hon-

neur sur sa poitrine; cette croix, qu'il devait profaner si peu d'années après!

A peine guéri de sa blessure, Maubreuil fut rappelé à Cassel pour y remplir ses fonctions auprès du roi de Westphalie; à cette cour, il fit connaissance de la belle madame L***, qui passait alors pour la favorite du souverain et qui, néanmoins, ne dédaigna pas les hommages du marquis. Mais leur liaison ne tarda pas à être découverte, et il en résulta la disgrâce du jeune capitaine, qui dut quitter l'Allemagne.

A partir de ce moment, Maubreuil se livra à de vastes spéculations, qui convenaient bien à son caractère aventureux. Entre autres opérations, il entreprit la fourniture des approvisionnements militaires dans toutes les places fortes de l'Espagne, notamment à Barcelone, le marché qu'il fit avec le gouvernement français stipulait qu'en paiement des denrées qu'il fournirait, il obtiendrait le droit d'introduire une valeur égale de marchandises provenant des colonies, au prix du tarif anglais. Or, cette convention devait lui assurer un immense bénéfice, à cause de la prohibi-

tion dont étaient frappées toutes les marchandises provenant de la Grande-Bretagne. Maubreuil avait donc fait des achats considérables, les opérations de banque étaient effectuées et tout marchait à souhait lorsque l'Empereur, à son retour de Moscou, supposant que cette convention, qu'il ne put, néanmoins, s'empêcher d'admirer, devait contrarier son fatal système de blocus, l'annula d'un simple trait de plume. En un instant, toutes les espérances du marquis s'évanouirent, et il se vit ruiné du soir au matin; ce ne fut qu'à grand'-peine qu'il parvint à sauver du désastre 300.000 francs qui avaient été exigés à titre de cautionnement.

Cette mesure injuste, qui brisait l'avenir de Maubreuil, accrut au plus haut degré le ressentissement qu'il nourrissait contre la famille Impériale, depuis sa récente disgrâce; aussi, ne doit-on pas s'étonner de le voir passer dans les rangs de l'opposition et rechercher toutes les occasions de vengeance. Il était dans cet état d'esprit lorsque les Alliés entrèrent à Paris, et il fut de ceux qui manifestèrent le plus hautement leurs vœux pour

le rétablissement des Bourbons. Il est, cependant, assez curieux de faire savoir que, dans le cours du mois de février 1814, il offrit de lever, à ses frais, deux escadrons de cavalerie légère, dans les départements de Bretagne, pour faire une guerre de partisans. Ce projet, qui contrastait si étrangement avec ses nouvelles opinions, montre bien la bizarrerie de ce caractère, dans lequel le penchant aux aventures prenait toujours le dessus. Aussi bien, est-il permis de douter de la sincérité de sa proposition, qui ne reçut aucune suite; plus tard, il déclara que, si son projet resta sans exécution, l'on devait s'en prendre uniquement au duc de Feltre, qui répondit trop tardivement à son offre.

Toujours est-il que l'on vit Maubreuil suivre l'escorte de l'empereur Alexandre, lorsque ce souverain se montra à Paris. Arborant, un des premiers, la cocarde blanche, il montait sur les bornes, dans les carrefours, et haranguait la populace. Bien plus, voulant à tout prix attirer l'attention sur lui, il attacha à la queue de son cheval, la croix d'honneur qu'il portait depuis la guerre d'Espagne, et se

promena ainsi sur les boulevards. Enfin, le soir du 31 mars, il monta sur la colonne élevée, place Vendôme, à la gloire de la grande armée et, avec l'aide de M. de Semallé et d'un sieur Dasies, dont le nom se retrouvera souvent dans le cours de ce récit, il fit les plus grands efforts pour abattre la statue de Napoléon. Mais ce fut en vain qu'il sema l'or autour de lui pour encourager la foule à cette œuvre de destruction; la statue de l'Empereur resta inébranlable.

En quittant la place Vendôme, Maubreuil se rendit, dans le faubourg Saint-Honoré, chez Lepelletier de Morfontaine, où s'étaient rassemblés plus de deux cents royalistes fanatiques. Parmi eux, se trouvait Semallé, « petit gentillâtre, muni d'un chiffon de papier écrit de la main du comte d'Artois, et portant qu'il avait été choisi par S. A. R. pour l'un de ses commissaires » (1).

Il est assez difficile d'établir cependant si, à cette époque, Semallé fut revêtu des fonctions que lui attribue Maubreuil; un seul point

(1) *Arch. de la Préfecture de police.* Mémoire confidentiel adressé au comte Réal.

est certain, c'est que, dès le mois de janvier 1814, ce gentilhomme habitait chez M. de Vanteaux, ancien chouan, tout dévoué au Roi et qui passait pour l'agent des Bourbons (1). Toujours est-il qu'il avoua, dans un interrogatoire qu'on lui fit subir plus tard, qu'il avait, depuis plusieurs mois, conçu le projet d'aller trouver les princes et de se concerter avec eux sur les moyens d'opérer une révolution qui fît tomber l'usurpateur; MM. de Vanteaux et de Geslin étaient dans la confidence. Cherchant à s'entourer de tous ceux qui se faisaient remarquer par leur ardeur à servir la cause de la Restauration, Semallé avait compris, tout aussitôt, le parti qu'il pourrait tirer de Maubreuil, en exploitant la haine qu'il avait vouée à Napoléon, et c'est par lui que le marquis avait été convié à la réunion du faubourg Saint-Honoré. On vient de voir qu'il n'hésita pas à s'y rendre, bien qu'il lui en coûtât de se retrouver avec Vanteaux et

(1) Le comte d'Artois a déclaré, depuis, que M. de Semallé, qu'il ne connaissait d'aucune manière, lui avait été envoyé par un M. de Venteaux, qui lui était également inconnu. (*Mémoires* de Vitrolles, t. I.)

Geslin, qui avaient été autrefois ses associés pour la fourniture des armées de Catalogne et qu'il avait accusés de s'être attribué tous les bénéfices, par des malversations. Toutefois, le marquis avait, dès ce moment, une arrière-pensée et, comme il croyait nécessaire de se concilier les bonnes grâces de celui que l'on supposait être le représentant du comte d'Artois, il ne s'arrêta pas à ces mesquines considérations et, mettant de côté ses anciens griefs, il proposa tout aussitôt à ses ennemis de la veille de s'unir pour la cause des Bourbons, et s'offrit pour remplir telle mission qu'il conviendrait à Semallé de lui confier. Ce dernier, bien que décidé à mettre à profit le zèle de ce nouvel agent, sachant que c'était un homme dont il fallait se servir avec prudence, éluda sa première proposition. Deux jours plus tard, Maubreuil revint à la charge, mais il essuya encore un refus; cette fois, Semallé lui donna comme prétexte l'arrivée du comte d'Artois, en lui conseillant de s'adresser à ce prince. Comprenant alors qu'il n'avait plus rien à attendre de ce personnage, le marquis se disposait à agir seul, et on ne

sait dans quelle folle entreprise il allait se lancer, lorsqu'il se produisit un incident, qui fit cesser toutes ses hésitations, en lui traçant le plan qu'il n'avait fait qu'ébaucher, jusqu'alors, dans son esprit incertain.

II

Depuis longtemps, Maubreuil était lié avec un homme qui passait, alors, pour le dépositaire de la confiance de Talleyrand et qui, par suite de ses intrigues et de ses basses flatteries, avait su se faire nommer secrétaire général adjoint du Gouvernement provisoire : c'était Roux-Laborie. Ces deux individus, nés pour s'entendre, se voyaient fréquemment et s'occupaient de spéculations plus ou moins louches et d'agiotage sur les fonds publics. Cependant, il y avait plusieurs jours qu'ils ne s'étaient réunis lorsque, le 5 avril, Maubreuil fut assez surpris de trouver, en rentrant chez lui, dans la soirée, plusieurs billets de Roux-Laborie, conçus à peu près en ces termes : « Venez donc. — Pourquoi ne venez-vous pas? — Comment est-il possible de se faire attendre ainsi ? — Vous me désespérez ! » Le dernier message ne renfermait que

cette phrase : « Je vous attends d'heure en heure chez le Prince. »

Aussitôt, Maubreuil se jette dans une voiture et se rend à l'hôtel de Talleyrand, où se trouvait Laborie, qui le fait entrer, sans plus tarder, dans le cabinet du Prince. Là se tint, entre les deux personnages, une conversation qu'il me semble utile de rapporter, telle qu'elle résulte d'un interrogatoire de Maubreuil : « Avez-vous soupé, lui dit Laborie? — Non, répond Maubreuil, je n'ai pas mangé depuis ce matin, car j'ai couru toute la journée. — Eh bien ! partez ; allez prendre un bouillon et soyez de retour dans une heure au plus tard ; revenez ici et songez que j'attends de vous un grand dévouement ; j'en ai répondu au Prince et j'ose croire ne m'être pas trompé. — Vous savez, mon cher Laborie, reprend son interlocuteur, que le but unique de toutes mes actions et de toutes mes pensées est de reprendre la place que j'étais fait pour occuper, dans le monde, avant la Révolution. Fils unique, ayant eu une grande fortune, je ne vois pas sans douleur mon nom et mon existence, pour ainsi dire, anéantis ; faites donc tout pour que, même au péril de ma

vie, j'atteigne le but que je me suis toujours proposé ».

Après cette première conversation, Maubreuil sort de l'hôtel et va souper au restaurant Riche, sur les boulevards ; à huit heures du soir, il est de retour à l'hôtel de Talleyrand. Laborie était alors au Conseil, mais, averti par un huissier de la présence du marquis, il quitte la séance, et, prenant son ami par le bras, le conduit, de nouveau, dans le cabinet du prince de Bénévent, le fait asseoir dans son propre fauteuil et lui adresse ces paroles :

« Vous êtes un homme d'un grand courage et d'un grand caractère, vous avez une immense ambition. Eh bien! elle sera satisfaite au delà de vos désirs, si vous réussissez ; tous les biens, toutes les dignités vous attendent. On vous donnera 200.000 livres de rente,... on vous fera duc,.. lieutenant-général et gouverneur d'une province!... Mais ne vous dissimulez pas qu'il y a un grand danger à courir. Pouvez-vous, d'ici à demain soir, cinq heures, vous assurer le concours de cent hommes déterminés?... Voici ce qu'il faudra faire : vous irez au quartier général du prince de Schwartzenberg ; on vous

donnera de l'argent, des chevaux, tout ce que vous demanderez... Enfin, mon ami, il s'agit de nous débarrasser de l'Empereur ; lui mort, la France, l'armée, tout est à nous... Allons, manqueriez-vous de courage et de résolution ? Voyons, parlez !

« — S'il s'agit d'un assassinat, réplique Maubreuil, je ne puis répondre ; mais, sans doute, ce n'est pas cela que vous voulez me proposer ? »

A ces mots, Laborie l'interrompt brusquement : « Tout cela vous regarde ; faites comme vous voudrez : mais débarrassez-nous-en... Dépêchez-vous et rendez-vous au quartier général ; il doit y avoir, sous peu de jours, une bataille décisive ; que ce soit avant, pendant ou après, peu importe ; tout ce qu'il nous faut, c'est d'en être débarrassé.

« — Cependant, reprend le marquis, je ne veux point commettre d'assassinat, et j'appelle assassinat un coup de fusil tiré sur une grande route par un homme caché, un coup de poignard comme celui de Clément ou de Ravaillac, ou, ce qui serait encore plus abominable, le poison ou la main d'un traître frappant lâchement

l'Empereur au milieu des camps... Non, jamais je ne jouerai un pareil rôle et, quand je le voudrais, je l'exécuterais mal. Ce n'est pas, d'ailleurs, à un homme comme moi qu'il peut convenir. Si, encore, il s'agissait de marcher droit sur l'Empereur avec un escadron de cavalerie, dans la mêlée d'un combat, et de fondre sur lui sans déguisement, je pourrais être votre homme, car je ne vois là ni trahison, ni lâcheté; c'est une action que peut accomplir tout officier pendant un combat, et cela ne peut être mal jugé (1).

« — Eh bien, dit Laborie, après un instant d'hésitation, vous avez raison; ce moyen que vous proposez pourrait être le bon, à vous de voir comment vous voulez vous y prendre... si cela doit réussir. Allons, c'est entendu, vous vous en chargez, n'est-ce pas? Je n'ai, d'ailleurs, jamais douté de votre grand caractère, et j'ai dit au Prince que vous étiez le seul homme pouvant agir. Que vous faut-il? Que

(1) Inutile de faire remarquer que ces paroles surprenantes ont été relevées dans un des interrogatoires de Maubreuil; elles se trouvent confirmées dans plusieurs de ses écrits.

voulez-vous? Parlez. On vous donnera le fameux cheval de Rapatel, l'aide de camp de Moreau, tué à Fère-Champenoise ; voilà un animal digne de vous, on l'a ramené dans les écuries de l'empereur de Russie, et le Prince l'a désigné pour votre service.

« — Ecoutez-moi, réplique Maubreuil ; il ne s'agit pas en ce moment de chevaux; ce sont les hommes dont il faut s'occuper, et voici ce que je pense. Il est d'abord impossible de trouver une centaine de gens déterminés, dans un aussi court espace de temps. Ce n'est point sur les boulevards que ces hommes-là se recrutent ; c'est dans l'armée même, soit parmi les Français qui auront passé de notre côté, soit parmi les Alliés, qu'il faut aller les chercher. D'ailleurs, en y réfléchissant, je crois que douze individus bien résolus me suffiront; seulement, il faut que vous me donniez le pouvoir de conférer des grades à ceux qui me serviront bien et il me faut des récompenses pécuniaires dans les mêmes proportions.

« — Vous aurez tout ce que vous voudrez, s'écrie alors Laborie ; que nous importe d'avoir dix ou douze colonels ou autres officiers de

plus ou de moins!... Voulez-vous attendre le Prince? il est au Sénat; il va vous répéter tout ce que je vous ai dit... Au reste, c'est inutile (1).

« — Ce sera comme vous voudrez, dit le marquis en prenant congé, car je m'en rapporte parfaitement à vous; le principal, pour moi, est de passer la nuit à courir pour rassembler les gens dont j'ai besoin ».

C'est ainsi que se termina ce mémorable entretien entre ces deux hommes sans foi ni conscience; ils se quittèrent, dans la soirée, en se donnant deux rendez-vous : l'un pour cinq heures du soir, le lendemain, chez Laborie; l'autre, pour huit heures, rue Saint-Florentin.

Entre temps, Maubreuil se rend chez M. de Vanteaux, rue Taitbout, et il y trouve une nombreuse assemblée, un véritable club, présidé par Semallé, et composé d'une centaine d'individus, tous anciens chouans, émigrés ou mécontents. Aussitôt, il prend son hôte à part et, tout en lui cachant le but de sa nouvelle

(1) Maubreuil n'a cessé d'affirmer, dans ses interrogatoires, que Laborie lui parla, pendant tout cet entretien, au nom de Talleyrand. Faut-il ajouter foi à ces allégations?

mission, lui dit qu'il était chargé de choisir vingt-cinq officiers, qui seraient envoyés au quartier général des Alliés, pour leur servir de guides dans la grande bataille qui paraissait inévitable et imminente; il lui fallait donc des hommes sûrs, ambitieux et d'une bravoure éprouvée. Cela dit, il rentre au milieu de l'assemblée et y fait publiquement part de ce qu'il venait de confier à M. de Vanteaux. Il ajoute même, et c'est un point important à faire ressortir, qu'il a été mandé par les ordres de M. de Talleyrand et que les instructions du gouvernement provisoire lui ont été délivrées dans le cabinet même du Prince (1); il ne manque pas d'ajouter qu'il a le pouvoir de conférer le grade de colonel aux personnes déterminées à le suivre.

A ces mots, Maubreuil est fort entouré, et plusieurs des assistants se mettent, sans hésiter, à sa disposition; on peut citer, entre autres, MM. de Ruault, de Montbazon et

(1) Le comte Anglès, lui-même, donne à penser que l'assertion de Maubreuil pouvait être exacte; car, dans une lettre datée du 23 avril 1814, il écrit : « Je l'ai vu (Maubreuil) plusieurs fois dans les premiers salons de M. le prince de Bénévent, rue Saint-Florentin ».

de Saint-Firmin. On convient d'un lieu de réunion, au milieu de la nuit, et on se sépare pour aller s'équiper.

Le 3 avril, au matin, Maubreuil, fidèle à ses conventions avec Laborie, se rend chez ce dernier; mais il n'était pas rentré chez lui depuis la veille, et ce fut encore rue Saint-Florentin qu'il put le rencontrer. Là, le secrétaire du gouvernement provisoire ne lui dit que ces mots : « Mon ami, vous avez encore la journée pour terminer vos préparatifs. — J'en suis enchanté, répond le marquis, car tout étant sens dessus dessous dans Paris, il m'a été impossible de me préparer pendant la nuit. » Néanmoins, le soir, Maubreuil, voulant avoir des instructions précises, vint prendre les ordres de Laborie, se déclarant prêt à partir.

C'est alors qu'il reçut cette confidence : « Nous avons de grandes nouvelles; nous avons déterminé Marmont à passer de notre côté avec son corps d'armée, et il paraît que toute l'armée suivra son exemple; déjà beaucoup de propositions ont été faites aux maréchaux, aussi avons-nous grand espoir... Quant à vous, tenez-vous prêt et attendez à

demain. » Il y eut, ensuite, entre les deux complices, une longue conversation ; certaines parties de l'entretien me semblent intéressantes à rapporter fidèlement, car elles serviront à faire mieux connaître les basses intrigues, les odieuses machinations de tous ces hommes politiques qui entouraient l'Empereur et qui, sentant tout s'ébranler autour d'eux, désertaient la cause de leur souverain (1).

« Savez-vous, dit Maubreuil, que Royalistes, Bonapartistes et Constitutionnels, tous crient contre le prince de Bénévent? On est inquiet de savoir où il veut en venir, et, moi-même, je me demande si c'est pour les Bourbons qu'il travaille?

« — Eh! répond Laborie, voilà bien Paris : à peine deux jours de délivrance et déjà on se plaint! Qu'on est donc injuste! Tenez, mon ami, aujourd'hui depuis midi jusqu'à quatre heures, j'ai tremblé pour les Bourbons, car, dois-je le dire? cette maison a été jouée à croix ou pile. Caulaincourt a pensé trois fois l'emporter près de l'empereur Alexandre;

(1) Mémoire confidentiel adressé au comte Réal.

que d'efforts il a fallu faire! Puis, ajoutez à cela la Régence, l'Autriche d'un côté et l'empereur de Russie si incertain et si fatigué, qu'il a, pour ainsi dire, laissé prendre à Nesselrode l'initiative sur cette grande question. Jugez si la maison de Bourbon a de grandes obligations à Talleyrand!... Pour moi, je n'ai jamais rien vu de semblable à cette journée; et que n'a-t-il pas fallu faire pour arracher la déclaration d'Alexandre! Enfin, nous l'avons; la déchéance sera prononcée ce soir et les Bourbons rappelés demain par le Sénat ».

Puis, Laborie s'étendit longuement sur l'état troublé des esprits, sur la nécessité de précipiter les événements, et il fit allusion à l'entretien qu'il avait eu la veille avec Maubreuil; il termina en lui montrant que le moment était venu d'agir. Néanmoins, le marquis, bien que déterminé à tenter l'aventure, voulut s'assurer, une dernière fois, que Talleyrand était tout au moins instruit de cette affaire, si même il n'en était pas l'instigateur; il demanda donc à le voir. Mais Laborie lui répondit qu'il était impossible d'obtenir un entretien avec le Prince, en ce

moment; cependant, pour lui donner toutes les garanties qu'il désirait et lui prouver que toutes les paroles qu'il lui avait transmises étaient bien convenues avec le chef du gouvernement, il n'aurait, en sortant, qu'à s'arrêter dans le premier salon où ils se trouvaient et à s'asseoir sur le canapé; peu d'instants après, le Prince traverserait cette pièce et lui ferait un salut de la main avec un sourire, qui l'assurerait de leur parfaite intelligence.

En effet, Talleyrand parut quelques moments après ; il passa dans le salon en saluant du geste avec le sourire attendu, et Maubreuil se regarda comme bien et dûment investi des pouvoirs qu'il demandait (1). Tel est, du moins, le récit qu'il a fait dans les nombreuses brochures qu'il répandit plus tard. Il est assez difficile de contrôler la véracité de son dire; néanmoins, il est hors de doute que plusieurs personnages politiques l'ont vu souvent rue Saint-Florentin. Mais le marquis abuse de la crédulité de ses lecteurs

(1) *Mémoires de Vitrolles*, t. II, ch. z.

lorsqu'il écrit, dans un de ses mémoires, que l'empereur de Russie le manda, un matin, pour lui donner de secrètes instructions et qu'il le fit asseoir, sur son lit, pour converser plus familièrement avec lui.

Il est, également, peu vraisemblable que Talleyrand ait donné directement à Maubreuil les ordres dont celui-ci se prévalut dans la suite; il n'entrait pas dans les vues du prince de se compromettre avec un aventurier de son espèce; mais il est plus que probable que le projet de se défaire de Napoléon germa dans son cerveau; je n'en veux d'autre indice que cette lettre relevée dans la correspondance du Prince avec la duchesse de Courlande :

« *Le* 20 *mars* 1814... Le dénouement ne peut se faire attendre; mais, quel sera-t-il? On parlait aujourd'hui d'une conspiration contre l'Empereur... Si l'Empereur était tué, sa mort assurerait les droits de son fils, aujourd'hui aussi compromis que les siens, par le mouvement généreux des esprits en France. Tant qu'il vit, tout reste incertain, et il n'est donné à personne de prévoir ce qui arrivera;

l'Empereur mort, la régence satisferait tout le monde » (1).

Il est permis d'établir un rapprochement entre ces phrases et les instructions assez vagues données par le secrétaire de Talleyrand à Maubreuil; je laisse au lecteur le soin d'en tirer une conclusion.

Or, il se produisit, à ce moment, un temps d'arrêt dans l'exécution du plan si savamment combiné par Laborie; sans doute, c'était dans l'attente d'événements qui ne pouvaient manquer de se produire, car il est impossible de savoir pourquoi le départ de Maubreuil fut différé de quelques jours. Toujours est-il que, du 4 au 18 avril, il se rendit continuellement au siège du gouvernement provisoire et présenta au secrétaire plusieurs personnes parmi lesquelles Dasies, Montbazon et le général Montélégier : ce dernier fut témoin de la manière pressante dont Roux-Laborie dit au marquis d'aller faire expédier son brevet de maréchal de camp par le général Dupont, ministre de la Guerre.

(1) *Revue d'Histoire diplomatique*, t. I, p. 217.

Aussi bien, pendant qu'on le tenait ainsi en suspens, Maubreuil ne perdait pas son temps; car, toujours en quête d'une aventure et épiant les moindres actes des membres de la famille Impériale, il finit par être instruit du secret projet de la reine de Westphalie de quitter Paris. Cette princesse, qui résidait alors à l'hôtel du cardinal Fesch, se disposait à partir pour Orléans, d'où elle pourrait ensuite gagner l'Allemagne. Maubreuil, qui avait sans doute conservé quelques relations avec l'entourage de son ancienne souveraine, eut connaissance de ses préparatifs et il chercha même, plusieurs fois, à pénétrer dans le palais, car la Reine fut avisée qu'un officier se présentait souvent pour demander quel était le jour de son départ. Fort inquiète de l'espionnage qui semblait s'exercer autour d'elle, elle en fit part à Hainguerlot, qui lui conseilla de demander une escorte pour l'accompagner pendant son voyage.

Pendant ce temps, avait eu lieu l'abdication de l'Empereur (7 avril) ; d'après le témoignage de Maubreuil, cet événement n'apporta aucun changement aux dispositions du prince

de Bénévent, et il affirme même, dans les termes les plus positifs, qu'il ne pouvait lui rester aucun doute à cet égard, en donnant pour preuve tout ce qui lui fut dit, dans l'intervalle entre l'abdication et le moment où il reçut des pouvoirs écrits. Or, il faut bien faire ressortir que Napoléon, en abandonnant sa couronne, s'était désarmé; il n'était donc plus un obstacle au retour du Roi, à cette restauration que Talleyrand semblait favoriser; par suite, la disparition de l'Empereur n'avait plus la même importance et la mission confiée à Maubreuil perdait toute sa couleur politique : ce n'était plus au souverain qu'on s'attaquait, c'était Bonaparte que l'on poursuivait. Le marquis l'a, d'ailleurs, parfaitement senti, et il a compris que l'on cherchait à armer son bras pour un vulgaire assassinat; mais, s'il l'a reconnu, ce n'est qu'en cherchant à se disculper, en même temps, par des excuses vaines et contradictoires, qui ne servent qu'à démontrer son impossibilité de se justifier (1). Ainsi, il prétend qu'il ne put reculer, parce que

(1) *Archives de la Préfecture de Police*. Mémoire confidentiel, p. 43.

sa mission était un secret d'État et qu'en refusant de l'accomplir, il aurait répondu à la confiance du gouvernement provisoire par une insigne trahison et se serait attiré le ressentiment de Talleyrand. Il ajoute, qu'au surplus, il était bien résolu de ne souffrir aucun attentat contre la vie de l'Empereur et qu'il cherchait, tout à la fois, à le sauver et à satisfaire ceux qui avaient confiance en lui! Il va même jusqu'à prétendre que la pensée lui vint, ensuite, d'accompagner Napoléon à l'île d'Elbe, « mais qu'il ne s'arrêta pas à ce projet en songeant qu'il lui serait impossible de se présenter devant l'Empereur, après la tentative qu'il avait faite pour abattre sa statue place Vendôme ». Bref, s'il faut l'en croire, il était fort préoccupé de la conduite qu'il devait tenir, lorsqu'arriva le moment de remplir la mission qui lui avait été confiée depuis plusieurs jours.

Le 16 avril, Maubreuil, accompagné du sieur Dasies, alla voir, comme de coutume, Laborie pour le presser de hâter l'expédition de ses ordres. Ce fut alors que celui-ci lui remit plusieurs lettres pour divers personnages, en lui disant :

« Faites tout ce que vous voudrez, vous avez carte blanche; le Prince a une telle confiance en vous qu'il est persuadé que personne ne peut mieux remplir ses vues ». Sans perdre de temps, et forts de cette assurance, les deux hommes se rendirent au ministère de la Guerre pour se faire délivrer les pouvoirs nécessaires.

A peine furent-ils entrés dans le cabinet du général Dupont, que ce dernier prit Maubreuil par le bras et l'attira près de la cheminée; là, ils causèrent à voix basse pendant une demi-heure, de sorte que Dasies, qui se trouvait à l'autre bout de la pièce, ne put entendre que des mots détachés de leur conversation; il remarqua, pourtant, que le nom de Napoléon vint, plusieurs fois, frapper son oreille. Lorsque le tête-à-tête fut terminé, le ministre s'approcha de Dasies, lui recommanda de suivre exactement les ordres de Maubreuil et l'autorisa à porter l'uniforme de lieutenant-colonel, dont il lui promit le brevet, au retour de l'expédition. Puis, s'adressant à haute voix au marquis : « Vous penserez bien à faire rentrer les trésors et les diamants de la couronne que *cette canaille* emporte et principalement les

caisses numérotées 2 et 3 ». Sur ce point capital, les déclarations de Maubreuil et de Dasies concordent exactement, et ils n'ont jamais varié dans les dépositions qu'ils firent devant les tribunaux.

Le lendemain, 17 avril, Dupont, ministre de la Guerre, Anglès, ministre provisoire de la Police, Bourrienne, directeur général des Postes et les généraux des armées étrangères, firent délivrer à Maubreuil les ordres dont il fut trouvé porteur et dont un double exemplaire fut remis à Dasies : il est permis de croire que le général russe de Sacken, signataire de l'un de ces documents, ignorait le but secret de la mission de ces deux tristes personnages (1).

(1) Je crois utile de reproduire ces pouvoirs tels qu'ils furent délivrés. « 1° Le ministre de la Guerre autorise M. de Maubreuil à se présenter près des autorités militaires et à requérir la force armée pour l'exécution des mesures qu'il est chargé de prendre pour le service de S. M. Louis XVIII. » — Signé : Général comte DUPONT. Paris, 16 avril 1814.

« 2° Nous, commissaire provisoire près le département de la police générale, invitons les autorités administratives chargées de la police, à donner à M. de Maubreuil tous les secours qui lui seront nécessaires pour remplir la mission secrète qui lui est confiée. » — Signé : comte ANGLÈS. 17 avril 1814.

« 3° Le Directeur général des postes ordonne aux mai-

Tout étant prêt, le départ est fixé au lendemain; mais nul ne sait quelle direction on devra prendre et le but véritable du voyage; seul, Maubreuil a son plan bien arrêté. C'est à ce moment, que paraît un troisième acteur sur la scène où va se jouer le drame; il s'agit du sieur Colleville, ancien garde du corps, dont le nom a seulement été prononcé au début de ce récit. Cet individu, qui était arrivé de Guéret à Paris, le jour de l'entrée du comte d'Artois, connaissait Maubreuil de longue date; dès qu'il le sut à Paris, celui-ci alla le trouver en lui annon-

tres de poste de la route de Paris à tout autre lieu de fournir à M. de Maubreuil, chargé d'une mission importante, le nombre de chevaux et postillons dont il aura besoin et de veiller à ce que son service se fasse avec célérité. Le directeur général ordonne aux maîtres de poste de prendre toutes les mesures pour que le voyage de M. de Maubreuil n'éprouve pas le plus léger retard. » — Signé : Bourrienne. Paris, le 17 avril 1814.

« 4° M. Maubreuil, qui est chargé par le ministre de la Guerre de France, de voyager en France pour affaires importantes, reçoit la présente attestation pour pouvoir voyager selon sa volonté et sans obstacle. Si icelui avait besoin de troupes pour le soutenir ou pour sa défense et qu'il en fît la réclamation, le général d'infanterie russe, gouverneur de Paris, M. le baron de Sacken, prie toutes les autorités militaires de vouloir bien accorder ces troupes sur-le-champ ». Paris, le 17 avril 1814. — Signé : le Baron de Brockhausen, major et adjudant; par ordre de M. le gouverneur susdit.

çant qu'il était chargé d'une mission secrète qui n'avait d'autre but que l'arrestation de la famille Bonaparte (1), et il l'invita à se joindre à lui. Tout d'abord, Colleville ne voulut prendre aucun engagement, mais, le lendemain, il céda aux instances de son ami, qui lui dit avoir passé la soirée avec un personnage très influent (2). Il reçut alors la mission de se rendre à Fontainebleau pour y surveiller, non seulement, le départ de l'Empereur, mais encore la marche des deux rois, Jérôme et Joseph, du côté de Blois ; il devait ensuite venir en rendre compte à Maubreuil, qui se trouverait à Orléans. Pour plus de sûreté, il fut convenu que Colleville se cacherait sous le pseudonyme de Maller, nom de son valet.

Les moindres détails de l'expédition étant soigneusement réglés, le moment était venu d'agir et le départ fut fixé au 18 avril. Nous avons vu, jusqu'à présent, les différents acteurs de ce drame mystérieux se mouvoir dans l'ombre ; on va les voir, maintenant, agir au grand jour.

(1) *Arch. de la Préfecture de Police.* Interrogatoire de Colleville. Dossier Maubreuil.

(2) *Ibidem.*

III

Le lundi 18 avril 1814, le jour même où la reine de Westphalie quitta Paris pour se rendre à Orléans, Maubreuil annonça à son domestique, Prosper Barbier, qu'il était obligé de partir subitement pour Carquefou, petit village près de Nantes, où il avait une propriété, et que cette absence durerait, sans doute, quinze jours. Il le chargea, à ce moment, de donner congé d'un appartement qu'il occupait, depuis peu, dans un hôtel garni, rue Cerutti.

On suppose que l'intention de Maubreuil était alors, sachant que le départ de Napoléon avait été retardé, de se diriger du côté d'Orléans, afin d'y arrêter les rois Jérôme et Joseph qui se trouvaient dans cette ville; de là, il devait préparer son attentat contre l'Empereur. Cependant, la coïncidence de son voyage avec celui de la reine Catherine permet de croire

qu'il avait déjà une arrière-pensée et que son plan était en partie arrêté.

Voilà donc Maubreuil et Dasies montés dans une chaise de poste et prenant la route d'Orléans. Au moment où ils passent sur les boulevards, ils croisent Semallé qui, reconnaissant le marquis, l'interpelle ainsi : « Je vous vois partir avec grand plaisir, car il ne dépend que de vous de rendre un grand service à la France et aux Bourbons ». Sans lui répondre, les voyageurs continuent leur chemin et sortent de Paris sans incident; ce ne fut que lorsqu'ils se trouvèrent à une certaine distance des barrières que Maubreuil, jugeant qu'il ne pouvait plus longtemps cacher à son compagnon le véritable objectif de leur voyage, lui dit : « Vous ne connaissez qu'une faible partie de la mission dont nous sommes chargés. Il est certain qu'il manque deux caisses au trésor de la couronne, ainsi que vous l'avez entendu dire par le ministre de la Guerre; mais leur recherche n'est qu'un prétexte pour cacher le but de la grande opération. Voici ce dont il s'agit : tuer Bonaparte, enlever le roi de Rome, exterminer toute la famille et faire rentrer tous les diamants et

trésors qu'ils emportent. Cet ordre m'a été donné par M. de Talleyrand » (1).

En entendant la révélation d'un pareil plan auquel il était loin de s'attendre, Dasies, fort alarmé, s'écria « qu'il n'aurait pas quitté Paris s'il avait su qu'on voulait lui faire jouer un semblable rôle, car il n'avait aucun ressentiment contre l'Empereur, qu'il servait depuis six ans ». — « Eh bien! il n'en est pas de même pour moi, reprit Maubreuil, car Napoléon m'a ruiné et je lui ai voué, depuis lors, une haine mortelle ». Puis il se mit à proférer des menaces, qui remplirent son compagnon de terreur. Néanmoins, au bout de quelques heures, il commença à se calmer et, la raison prenant peu à peu le dessus, Dasies chercha à lui montrer les funestes conséquences d'un aussi monstrueux projet. Cependant, il est hors de doute que rien n'aurait pu ébranler le marquis et le décider à n'exécuter même qu'une partie de sa mission, sans un incident qu'il prévoyait vraisemblablement, mais qui n'aurait pu se pro-

(1) Dasies, lorsqu'il fut traduit devant les tribunaux, a soutenu que Maubreuil employa très exactement toutes les expressions rapportées ici.

duire que plus tard et qui modifia complètement ses résolutions.

Les voyageurs avaient à peine franchi quelques postes, lorsqu'ils apprirent que la reine de Westphalie se trouvait à une faible distance devant eux. On se souvient, en effet, que cette princesse avait quitté Paris, quelques heures seulement avant Maubreuil; mais, sa marche se trouvant entravée par l'importance de sa suite, il arriva qu'avant la fin de la journée, le marquis et son compagnon, qui avaient pris la même route, la rejoignirent presque, et il se produisit ce fait qu'à plusieurs relais de poste ils ne purent se procurer des chevaux, tous les équipages ayant été réquisitionnés pour la Reine. L'occasion était trop tentante pour qu'un aventurier comme Maubreuil la laissât échapper; mettant donc de côté, du moins pour le moment, son projet de rejoindre l'Empereur, il ne chercha plus qu'à tirer un profit personnel de tous les pouvoirs qui lui avaient été octroyés, et le condottière politique se transforma en un vulgaire détrousseur de grands chemins.

Le hasard devait servir les projets de Mau-

breuil ; en effet, il venait de s'arrêter au petit village de Thoury pour commander au maire de ne plus délivrer de chevaux de poste, en vertu des pouvoirs qu'il tenait de Bourrienne, lorsqu'il voit arriver une berline attelée de six chevaux, dont le conducteur demande à relayer ; sur le refus du maire et pendant que les voyageurs insistent, le marquis apprend que la reine Catherine se trouve dans cette voiture ; car, changeant son itinéraire, elle s'était subitement décidée à se rendre directement à Nemours et à Pithiviers, sans doute pour tâcher d'y rencontrer l'Empereur.

Aussitôt, nos deux voyageurs partent pour Pithiviers, où ils retrouvent Colleville ; ils ne font que précéder la princesse, qui arrive presque en même temps qu'eux. Pendant ce temps, l'Empereur passait à Nemours, avec toute sa suite, à onze heures du matin. Inutile de faire remarquer que Maubreuil ne pouvait ignorer ce fait et que, s'il avait voulu se porter sur ce point avec quelques cavaliers, il l'aurait pu faire aisément, car il y avait non loin de là, à Montereau, un détachement français et d'un autre côté, au château de Courbeton,

un parti de Cosaques. Les ordres remis par le ministre de la guerre et par le général de Sacken lui permettaient de réquisitionner les uns ou les autres, à sa convenance. Mais il n'usa des pouvoirs conférés par Dupont que pour demander à un major des chasseurs de la garde de venir le retrouver dans une auberge et de lui amener quelques hommes. Cet officier a déclaré que Maubreuil et Dasies se présentèrent à lui comme aides de camp du ministre de la Guerre et lui exhibèrent leurs pouvoirs; ignorant le motif de leur demande, il mit à leur disposition huit chasseurs ou mameluks.

Ce fut dans le petit bourg de Fossard, situé sur la route de Nemours, que l'on décida d'attendre la Reine ; les deux bandits, car on peut leur donner maintenant ce nom, y arrivent dans la nuit, pénètrent dans une auberge où ils placent aussitôt des factionnaires, ainsi que chez le maître de poste; puis, des vedettes sont envoyées en observation sur la route. Toutes les précautions ainsi prises, la princesse ne pouvait échapper.

En effet, un courrier arrive, dans la matinée

du 21 avril, pour commander des relais; il est bientôt suivi de la voiture de la Reine, accompagnée du comte et de la comtesse de Fürstenstein. Mais, à l'entrée du village, les postillons reçoivent l'ordre de s'arrêter et Maubreuil et Dasies revêtus, l'un d'un uniforme de colonel de hussards, l'autre d'une tenue de garde national, se présentent aux portières. « Madame, dit Maubreuil, au nom du roi Louis XVIII, dont je suis le représentant, je suis chargé de vous mettre en état d'arrestation et de saisir vos malles, dans lesquelles vous emportez les diamants de la couronne ». La Reine, fort émue de ces paroles, s'écrie qu'elle était incapable d'une pareille action et demande aux deux personnages d'exhiber leurs ordres. Ils montrèrent alors leurs pouvoirs et le comte de Fürstenstein voulut en prendre connaissance, mais ils ne lui en laissèrent pas le temps et ordonnèrent aux postillons de conduire, jusqu'à l'auberge, la voiture de la Reine, ainsi que le fourgon sur lequel étaient chargées les caisses. Puis, Maubreuil courut au village et renouvela au maître de poste sa défense de donner des chevaux à qui que ce fût. Pendant

ce temps, la princesse arrivait, escortée de Dasies, tandis que les chasseurs et les mameluks, le sabre à la main, faisaient rétrograder les voitures de sa suite jusque sur la route de Fontainebleau.

Dès que la Reine fut arrivée à l'auberge, on la fit descendre de voiture et, d'un ton fort dur, Maubreuil lui répéta les ordres qu'il avait reçus; Dasies ajouta même : « Je suis chargé d'une mission du gouvernement provisoire pour arrêter cette canaille de Bonaparte qui, d'ici à quinze jours, nous amènerait la guerre civile ».

Voilà donc ces deux hommes maîtres des fourgons royaux; il est intéressant de connaître, en détail, la scène qui va se passer dans la grange où ils vont faire entrer leur victime; fort heureusement, nous possédons les déclarations de deux témoins, les sieurs Faye et Bettante, tous deux aubergistes, qui vont nous raconter la suite de cette étrange aventure, qui fait rêver à une véritable histoire de bandits arrêtant une diligence!

La Reine, qui avait alors repris son assurance, fait apporter toutes ses caisses; elles

étaient au nombre de onze, dont sept renfermaient ses bijoux; il y avait, en outre, une sorte de sac à main, dans lequel se trouvaient 84.000 francs en or. Puis, elle remit ses clefs à Maubreuil, en lui demandant qu'on ouvrît toutes les caisses en sa présence, pour faire constater qu'elle n'emportait rien de la couronne de France. Mais, deux ou trois malles furent seulement visitées et tout fut reporté sur le fourgon, sans que le moindre objet en eût été enlevé; après cette opération, les deux complices, mettant le comble à leur impudence, allèrent tranquillement déjeuner, laissant la Reine et sa suite dans une grange dont les issues furent gardées par quatre factionnaires.

Ce ne fut que lorsque Maubreuil revint auprès de la princesse que celle-ci le reconnut, comme ayant autrefois fait partie de sa maison; aussi, dans son indignation, s'écria-t-elle : « Quand on a mangé le pain des gens, on ne se charge pas d'une pareille mission ! Ce que vous faites est abominable ! » A quoi il répliqua : « Je ne suis que le commandant de la force armée » et, montrant Dasies : « Voici le commissaire du gouvernement; j'exécuterai tout ce

qu'il voudra ». Alors, se tournant vers ce dernier, la Reine l'apostropha en ces termes : « Vous me dépouillez de tout ce qui m'appartient!... Le Roi n'a pu donner de pareils ordres. D'ailleurs, je vous jure, sur mon honneur et foi de Reine, que je n'ai aucun des bijoux de la couronne ». Pour toute réponse, Dasies, avisant le sac où se trouvait la somme d'argent, ordonna au commandant des mameluks de l'emporter. Ce que voyant, la Reine s'écria en fondant en larmes : « Est-il possible que vous preniez mes bijoux et mon argent et que vous m'exposiez à rester ainsi sur la route avec toute ma suite? » En disant ces mots, ses forces la trahirent et elle s'évanouit.

Lorsqu'elle eut repris ses sens, elle supplia Maubreuil de lui rendre son or. « Eh! je ne le puis, Madame, lui répondit-il; je n'en suis pas le maître, car n'étant que l'exécuteur des ordres du gouvernement, je dois rendre toutes vos caisses intactes à Paris; tout ce que je puis faire pour vous, c'est de vous offrir ma ceinture dans laquelle vous trouverez cent napoléons ». Pendant ce dialogue, les caisses avaient été chargées sur une patache qui, par

hasard, venait d'amener des voyageurs à Fossard et que Dasies avait réquisitionnée; deux chevaux y furent attelés, et elle s'éloigna dans la direction de Paris, sous l'escorte de quelques chasseurs.

Enfin, à midi, on fit remonter la malheureuse Reine dans sa berline, et on la contraignit à se mettre en route pour Villeneuve-la-Guyard (1). Au moment où elle s'éloignait; Dasies, par un raffinement de cruauté, lui dit qu'il l'engageait à veiller au salut du roi Jérôme, car il savait que ses jours étaient menacés et il renouvela cet avis au comte de Fürstenstein. Lorsque la voiture royale s'ébranla, on entendit Maubreuil s'écrier : « Voilà mon expédition terminée; on ne me rattrapera jamais! »

Je dois ajouter que la reine Catherine eut la bonne fortune de trouver, à deux lieues de Fossard, un détachement de cavalerie wurtembergeoise, au milieu duquel elle se sentit plus en sûreté que sous la protection des chasseurs français, qui l'avaient abandonnée pour se joindre aux cavaliers de Maubreuil.

(1) Bourg près de Pont-sur-Yvonne (dépt. de l'Yonne).

IV

A partir du moment où les bagages de la Reine furent chargés sur la patache et jusqu'à l'instant où ils furent retrouvés à Paris, dans des circonstances extraordinaires, il se passa mille incidents que je vais essayer de résumer.

Nous avons laissé la voiture de louage se dirigeant, avec son chargement de caisses, sur la route de Paris, sous l'escorte de quelques cavaliers; au moment du départ, Maubreuil avait enjoint au conducteur de mener son chargement chez M. de Vanteaux, rue Taitbout, et il lui avait remis une lettre pour ce personnage. Pendant que ce voyage s'effectuait, Maubreuil et Dasies, prenant une autre route, se dirigèrent sur Versailles et, pour éviter de passer par Paris, ils firent un détour par Bondy; ils emportaient, sur leur calèche, une caisse d'un poids assez considéra-

ble et ils avaient avec eux le petit coffret contenant les rouleaux d'or, dont il a été parlé plus haut. L'intention de ces deux hommes était, suivant leurs assertions, d'aller jusqu'à Rambouillet et d'y savoir de quel côté Marie-Louise comptait se diriger avec le roi de Rome. Depuis, Maubreuil n'a cessé d'affirmer que son but, en se rendant à Versailles, était de protéger la retraite de l'Impératrice, en écartant, grâce à ses pouvoirs ministériels, toutes les difficultés qui pourraient surgir sur sa route.

Bref, les deux voyageurs s'arrêtèrent dans une auberge de Versailles et là un serrurier fut appelé pour ouvrir les caisses, qui avaient été soigneusement transportées dans leurs chambres. Est-ce à ce moment que s'opéra la soustraction qui fut constatée plus tard? C'est un point assez difficile à éclaircir; néanmoins il est vraisemblable que le vol des diamants royaux ne put avoir lieu qu'en cet endroit, car les caisses étaient soigneusement fermées jusque-là, puisqu'il fallut l'intervention d'un habile ouvrier pour forcer les serrures. Quoi qu'il en soit, le soir même, Maubreuil fit recharger la caisse et le sac sur un carrosse de

louage qu'il réquisitionna et, dans la nuit, il entrait avec Dasies dans la cour de l'hôtel de M. de Vanteaux : on était au 22 avril.

Le matin même, pendant qu'il déjeunait avec Semallé, Geslin et d'autres royalistes, Vanteaux avait vu entrer sous sa porte, non sans étonnement, une patache accompagnée d'une escorte de chasseurs et qui n'était autre que la voiture arrivant de Fossard avec tous les bagages enlevés à la reine de Westphalie. Ayant pris connaissance de la lettre de Maubreuil, que lui remit le chef de l'escorte, Vanteaux avait annoncé à ses amis « que c'était un trésor qui lui venait là », et il avait ordonné qu'on mît les caisses en lieu sûr dans son appartement. Puis, sans perdre un instant, il s'était rendu aux Tuileries, pour apprendre au ministre de la Guerre l'arrivée des caisses qu'il présumait renfermer les diamants de la couronne. Ce fut en rentrant qu'il trouva à sa porte Maubreuil et Dasies, qui l'attendaient. Aussitôt, il les fit monter chez lui et, leur montrant les caisses qui étaient déposées dans un petit cabinet, au chevet de son lit, il leur adressa force compliments sur le résultat de

leur expédition, qui faisait rentrer à Paris une partie du trésor de la couronne.

Cependant, lorsque les deux compagnons lui eurent conté tous les détails de leur aventure, Vanteaux commença à être assez inquiet et il fit remarquer que, la reine de Westphalie n'étant pas Française, les objets saisis pouvaient parfaitement être sa propriété. A cela, Maubreuil répliqua : « qu'en révolution tout était bon à prendre et que, d'ailleurs, il avait reçu des ordres ». Puis, Vanteaux leur demandant s'ils connaissaient le contenu de ces caisses, ils répondirent qu'ils croyaient y avoir vu des diamants, mais qu'ils n'avaient pas osé s'en assurer. Ensuite, un colloque à voix basse s'établit entre Maubreuil et Dasies et, à leur air embarrassé, les témoins de cette scène conçurent, aussitôt, de violents soupçons. Ce qui les confirma d'autant plus dans leur défiance, ce fut cette particularité du voyage que, pour venir de Fontainebleau à Paris, Maubreuil et Dasies avaient passé par Versailles, où ils avaient séjourné toute une après-midi.

Le lendemain, dès six heures du matin, Maubreuil allait trouver Roux-Laborie et lui

racontait les divers incidents de l'expédition. Il a prétendu, depuis lors, que sa visite n'avait d'autre but que de démontrer à certains membres du gouvernement provisoire qu'ils devaient renoncer à leur projet de faire périr l'Empereur et que, d'ailleurs, en ce qui le concernait personnellement, « il ne se chargerait plus que de l'enlever et de le conduire en Espagne, ou dans tout autre lieu qu'on lui désignerait ». En entendant parler de l'arrestation de la reine Catherine, Laborie ne put cacher son agitation, qui se traduisit sur sa figure par un mouvement convulsif, car il comprenait que le coup qu'on l'avait chargé de préparer était manqué et il redoutait les graves conséquences qui pourraient en résulter pour lui, si son émissaire venait à le trahir; aussi, changeant subitement d'attitude à son égard, il feignit une complète ignorance de ce qui avait pu être convenu auparavant. « Que veut dire cela? s'écria-t-il. En vérité, je ne comprends pas... Au surplus, cela vous regarde, car, pour moi, je ne m'en mêle pas, c'était à vous à agir, et tant pis pour vous si cela tourne mal! » Puis, son irritation allant tou-

jours croissant, il entra dans une véritable fureur lorsque Maubreuil vint à parler de l'enlèvement des caisses de la Reine : « Comment est-ce possible?... Après tout, cela vous regarde et, si l'empereur de Russie se fâche, bien certainement le prince de Bénévent ne s'en mêlera pas ». En disant ces derniers mots, il se dirigea vers le cabinet de Talleyrand et laissa Maubreuil dans une grande perplexité.

Or, cette intervention de l'empereur Alexandre, que Laborie semblait redouter si fort, se produisit le jour même, sous forme d'une lettre adressée par Nesselrode à M. de Vitrolles, dans laquelle il témoignait tout le mécontentement éprouvé par son souverain, en apprenant l'arrestation de la reine Catherine ; Alexandre exigeait prompte et exemplaire justice de cet attentat commis contre une personne qui lui était alliée de si près. Cette lettre désignait, comme chefs de l'expédition, Maubreuil, Dasies et Colleville.

Le ministre d'État de la Restauration a raconté, dans ses *Mémoires* (1) que Maubreuil

(1) *Mémoires de Vitrolles*, t. II, ch. 2.

eut l'impudence d'aller le trouver aux Tuileries. Le portrait qu'il a tracé de cet aventurier vaut la peine d'être reproduit : « Il était grand, bien fait, les traits de son visage étaient assez beaux, mais l'expression en était dure et insolente.... Je lui reprochai très vivement l'embarras où il nous avait mis vis-à-vis de l'empereur Alexandre qui, à ce sujet, accusait les royalistes de violences et d'indélicatesse... Il s'excusa, d'abord, sur la mission qu'il avait eue d'empêcher la famille de Bonaparte d'emporter hors de France des trésors ou des objets précieux appartenant à la couronne. Puis, comme j'insistais sur l'inconvenance de ses démarches et sur la position où elles nous avaient placés, il s'écria : « Si dans tout cela on veut me compromettre, j'en compromettrai bien d'autres! »

Aussi bien, M. de Vitrolles savait, depuis le matin, à quoi s'en tenir sur le résultat de l'expédition de Maubreuil; car, M. de Vanteaux, jugeant prudent de se défaire d'un dépôt qui pouvait devenir fort compromettant, avait fait transporter à la secrétairerie d'État les caisses enlevées à la reine de Westphalie.

Il paraît certain qu'à ce moment M. de Vitrolles engagea Vanteaux à faire sortir Maubreuil de Paris, sans délai. C'est là un point capital dans toute cette singulière affaire; cette déclaration a été relevée dans l'interrogatoire de Vanteaux, et il est inutile d'insister sur son importance; car n'y voyons-nous pas une preuve de l'intérêt que les membres du gouvernement provisoire pouvaient avoir à éloigner le seul homme compromettant? Mais Maubreuil, se confiant dans les ordres qu'il avait reçus, ne pensait pas qu'on pût l'inquiéter; aussi, ne quitta-t-il Paris que pour quelques heures, tant il avait foi en ceux qui lui avaient donné leurs instructions.

Cependant, toutes les caisses de la Reine ne se trouvaient pas encore aux Tuileries; il manquait encore la valise emportée par Maubreuil et Dasies, à Versailles, ainsi que le coffret renfermant les rouleaux d'or. Ce fut très mystérieusement que les deux complices se débarrassèrent de ces divers objets, en allant les porter chez Vitrolles, lui-même. Le ministre était couché lorsque, au milieu de la nuit, le concierge du pavillon Marsan entra dans sa

chambre, en lui disant que deux inconnus insistaient pour le voir. Ces visiteurs anonymes, car l'obscurité empêcha M. de Vitrolles de reconnaître le marquis, furent introduits; ils annoncèrent qu'ils apportaient une boîte et deux sacs d'argent que l'on cherchait parmi les bagages soustraits à la reine de Westphalie et, ce disant, ils déposèrent dans la chambre quatre caisses d'apparence peu solide, car elles étaient en bois blanc et les planches ne tenaient plus ensemble que par des cordes; puis ils présentèrent deux sacs de grosse toile qui paraissaient pleins. A la remarque qui leur fut faite que ce n'était certainement pas de pareilles boîtes que réclamait la Reine, ils répondirent « que les caisses s'étaient défoncées pendant le trajet, attendu qu'un paysan s'était assis dessus et que les planches, mal assujetties, avaient cédé ». Après cette explication, les deux individus se retirèrent.

Le lendemain, le ministre, en prenant un de ces sacs, fut étonné de sa légèreté et, regardant machinalement au travers de la toile grossière, il fut encore plus surpris de cons-

tater que ces sacs ne contenaient que de la menue monnaie. Néanmoins, repoussant encore tous les soupçons qui pouvaient se présenter assez naturellement, à son esprit, contre les détenteurs passagers de ces objets, il se contenta de faire apposer sur les sacs et la caisse le sceau de l'État et fit prévenir la reine de Westphalie que ses caisses étaient retrouvées et qu'il pouvait en faire la remise à une personne de confiance.

Ce ne fut que le soir que l'on procéda, au pavillon de Marsan, à l'ouverture des bagages de la princesse; son secrétaire et une dame de compagnie, M[me] Malet de la Rochette, la représentaient. Parmi les personnes réunies dans le salon, se trouvaient Maubreuil et ses comparses, que Vitrolles avaient fait mander et qui n'avaient pas craint de se rendre à cette convocation. Les caisses étaient si soigneusement fermées qu'il fallut recourir au fabricant, le sieur Biennais, pour les ouvrir; mais quelle fut la stupéfaction des assistants, lorsque les couvercles furent levés, de constater que les différents compartiments ne contenaient que des débris de bijoux et quelques

sertissures en or ; pas une parure n'était intacte.

« Alors, écrit M. de Vitrolles dans ses *Mémoires* (1), interpellant sur le champ Maubreuil, je lui demande ce que sont devenus les diamants ; il répond avec audace qu'il n'en sait rien et qu'il n'a pas été chargé de les garder et, sur une nouvelle interpellation de ma part, plus vive encore, il dit que les caisses avaient été ouvertes devant la princesse, à Fossard, et que, peut-être, en cet endroit, *elle avait volé* les diamants ». A ces paroles audacieuses, la réponse du ministre fut brève et, imposant silence à son impudent interlocuteur, il donna l'ordre de ne laisser sortir personne de ses appartements et alla aussitôt rendre compte de cet incident au comte d'Artois. On comprend l'émotion du prince, à ce récit, car la précédente démarche de l'empereur de Russie rendait d'autant plus pénibles les aveux qu'on serait obligé de lui faire et l'impression qu'il en ressentirait pourrait avoir de graves conséquences.

Avant tout, il fallait prendre des mesures

(1) *Mémoires de Vitrolles*, t. II, p. 82.

pour que la justice pût découvrir les coupables; aussi, commença-t-on par s'assurer des quatre individus qui se trouvaient là et on fit monter séparément dans des voitures de place, requises à cet effet, Maubreuil, Dasies, Colleville et Vanteaux, pour les conduire à la Préfecture de Police. Pendant le trajet, le marquis se répandit en invectives contre ceux qui l'avaient trahi, en lui confiant une mission qu'ils désavouaient, maintenant qu'elle n'avait pas réussi ; il parla aussi de la lâcheté de Vanteaux « qui l'avait dénoncé dans l'espoir de couvrir *le tripotage des caisses*, qui avait eu lieu dans sa propre maison et chez Vitrolles pendant trois jours » ; enfin, il s'écria « qu'il pourrait compromettre de bien grands personnages ».

Il serait trop long d'entrer ici dans le détail des perquisitions qui furent faites par la justice, en vue de retrouver les bijoux de la reine Catherine ; les divers incidents qui accompagnèrent ces recherches sont longuement relatés dans un rapport qui fut adressé au comte Réal (1). Ces détails m'entraîneraient,

(1) *Archives de la Préfecture de Police.* Dossier Maubreuil.

d'ailleurs, trop loin de mon sujet; car mon intention a été, seulement, de m'efforcer de faire ressortir la part de responsabilités qui peut incomber à certains personnages dans le complot dirigé contre l'Empereur. Le vol des bijoux de sa belle-sœur n'a été que la conséquence des ordres donnés à Maubreuil et ce crime ne doit être considéré que comme une affaire connexe à la monstrueuse entreprise qui fut organisée dans l'hôtel de la rue Saint-Florentin.

Toutefois, comme la découverte de ces bijoux eut lieu dans des circonstances au moins bizarres, si ce n'est extraordinaires, il me semble intéressant d'en dire quelques mots.

V

Depuis près d'un mois, la police se livrait de tous côtés à d'infructueuses recherches pour découvrir les bijoux soustraits à la reine Catherine, lorsque le hasard vint offrir ce qui avait, jusque-là, échappé à toutes les investigations. Dans la matinée du 3 juillet 1814, le sieur Heuet, gardien du dépôt de la police, pêchait dans la Seine, sur le quai de la Conférence, à peu près en face des Invalides. Il avait jeté dans la rivière une ligne flottante et se disposait à la ramener, lorsqu'il sentit une légère résistance ; comme, malgré ses efforts, la corde se tendait davantage, il fit couler, le long de sa ligne, un plomb creux attaché par une cordelette, afin que ce poids, en tombant sur l'objet qui retenait les deux hameçons, pût les dégager. Il tira ensuite et, grand fut son étonnement lorsqu'il aperçut un paquet suspendu

à l'un des hameçons et que sa pesanteur fit retomber dans la rivière. Sentant aussi une certaine résistance à l'autre hameçon, il l'amena avec précaution et y vit suspendu un objet de forme bizarre; puis, ayant débarrassé sa capture de la vase et des herbes qui l'entouraient, il fut fort surpris de reconnaître un grand peigne de femme, en matière jaunâtre, orné de pierreries, qui étaient des diamants et des opales, ainsi qu'on le sut plus tard.

Rentré chez lui, Heuet remit sa trouvaille à sa femme qui, sans y attacher grande importance, la montra à un bijoutier pour savoir si elle avait quelque valeur. Celui-ci répondit que le peigne avait dû coûter plus de 5.000 francs et qu'il le prendrait bien pour 3.000 francs. Toute émue, en entendant ces paroles, la femme Heuet n'eut rien de plus pressé que d'aller porter cette nouvelle à son mari, qui reprit alors le bijou et le serra soigneusement; puis, ne pensant plus qu'à continuer cette pêche, vraiment miraculeuse, Heuet et sa femme retournèrent, le lendemain matin, sur la berge de la Seine, à l'endroit où l'on faisait de si belles prises. Les deux époux s'étaient munis

d'une assez grosse ficelle, terminée par quatre forts hameçons et des crochets; ils la jetèrent à l'eau, plusieurs fois, sans résultat, enfin, ils sentirent qu'elle était accrochée et, la tirant avec un soin extrême, ils amenèrent sur la rive un bracelet et deux peignes retenus ensemble par les herbes qui les entouraient. L'un des peignes était en or, garni de diamants, mais la monture avait été brisée, de sorte qu'il y manquait beaucoup de pierreries. Néanmoins, se trouvant satisfaits de leur recherche, les deux pêcheurs revinrent chez eux et, depuis lors, la femme Heuet s'opposa à ce que son mari retournât sur le quai de la Conférence.

Cependant, il fallait trouver un endroit sûr pour cacher ces objets; le guichetier avait chez lui un vieux buste en plâtre du *Laocoon*, ce fut dans cette tête qu'il eut l'ingénieuse idée de dissimuler les bijoux, pensant bien qu'on ne viendrait jamais les chercher dans cette cachette. Mais, il avait compté sans les indiscrétions du bijoutier qui avait vu les diamants; quelques lambeaux d'une conversation avec un de ses voisins mirent la police sur la voie et, d'induction en induction, elle en arriva à con-

clure que certains bijoux de la Reine devaient se trouver chez Heuet. Une perquisition faite dans son logement amena la découverte des peignes et du bracelet dans le fameux buste, qu'un inspecteur de police brisa, par un mouvement maladroit de sa canne, et d'où il fut fort surpris de voir s'échapper des pierreries. Le concierge et sa femme furent arrêtés et avouèrent aussitôt quelle était l'origine de ces richesses.

Ce fut alors, seulement, qu'on put comprendre, le sens d'une lettre assez mystérieuse, adressée par Maubreuil à son domestique Prosper, et qui avait été interceptée. Dans ce billet, écrit peu de jours avant son arrestation, le marquis recommandait à son valet « de faire ensabler le vin nouveau qu'il avait dans sa cave, afin qu'il ne se gâtât pas ». — Il parlait aussi de placer ces précieuses bouteilles dans l'alignement du septième arbre placé près de la maison. Après les aveux de Heuet, les termes de cette lettre devinrent clairs et les allusions de Maubreuil furent aisément saisies; le vin à ensabler se rapportait aux bijoux qui pouvaient être cachés dans le lit de la Seine, et la désignation des arbres, qui serviraient à reconnaître

la cachette, était celle des allées plantées sur l'Esplanade des Invalides et dont la septième se trouvait exactement en face de l'endroit où le guichetier avait jeté sa ligne.

Aussitôt, la police fit faire des sondages dans le fleuve par des plongeurs et, après un travail pénible, qui dura plusieurs jours, on finit par découvrir des colliers plus ou moins intacts, des diamants, des perles et des fragments d'or. Tous ces objets furent représentés à Maubreuil et à Dasies, qui déclarèrent ne pas les reconnaître.

Peu de jours après, c'est-à-dire le 12 août, Beugnot, ministre de la police générale, rendit une ordonnance en vertu de laquelle Maubreuil, Dasies, Colleville et consorts étaient traduits devant le procureur du Roi, sous l'inculpation de vol ou de complicité de vol des bijoux de la reine de Westphalie.

Au cours de la procédure, il survint un incident qu'il convient de relater : lorsque Maubreuil et Dasies furent amenés de la grande Force au Palais de Justice, on les fit monter dans une voiture de place, sous la surveillance de deux huissiers. Or, lorsque le conducteur

de cet équipage arriva sous l'arcade Saint-Jean, il fut obligé de mettre ses chevaux au pas, à cause d'un encombrement de charrettes; à ce moment, il remarqua, de chaque côté de la voiture, plusieurs individus qui semblaient immobiles. Tout à coup, un jeune homme s'élança et, saisissant vivement l'un des chevaux par la bride, s'écria : « Arrêtez ». Le cocher, s'apercevant que cet individu venait de rompre les rênes de son attelage, descendit précipitamment de son siège; au même instant, une glace vola en éclats, les deux portières s'ouvrirent simultanément et Maubreuil et Dasies s'élancèrent dans la rue. L'un des huissiers courut à la poursuite de Dasies, mais ne put le rejoindre; l'autre parvint à saisir Maubreuil, qui se défendit en désespéré; néanmoins, avec l'aide des passants il fut réintégré dans la voiture et ramené à la Force.

On a prétendu que cette tentative d'évasion avait été concertée entre Maubreuil et MM. de Lagrange et La Rochejacquelein, ses parents, et que ceux-ci avaient pris toutes leurs précautions pour assurer le succès de leur entreprise; cependant, rien ne prouve leur partici-

pation à ce complot. Quoi qu'il en soit, Dasies resta caché pendant plusieurs jours sans qu'on pût arriver à le découvrir, et il ne reparut que lorsque le bruit du débarquement de l'Empereur au golfe Jouan se répandit dans Paris. Alors, dans un but assez difficile à saisir, Dasies se décida brusquement à se porter au-devant de Napoléon; il est vraisemblable que, jouant un rôle à double face, il avait l'intention de faire des protestations de dévouement à la cause impériale et qu'il espérait écarter tout soupçon, sur sa conduite antérieure, en se faisant passer pour un chaud partisan de celui qui avait failli devenir sa victime. Aussi, n'hésita-t-il pas à revêtir un uniforme de colonel de hussards, et il arriva à Auxerre au moment où l'Empereur y faisait son entrée. Ayant annoncé au grand-maréchal qu'il avait d'importantes communications à faire, il obtint une audience de ce dernier et lui remit copie des divers ordres délivrés par les ministres du gouvernement provisoire, ainsi que cinq lettres écrites par Maubreuil à Laborie.

En quittant Auxerre, Dasies se rendit à Sens, où il fit arrêter, par des gardes nationaux,

le général qui commandait dans cette ville au nom du Roi, puis, il ordonna d'arborer le drapeau tricolore sur la cathédrale. Enfin, il engagea le maire à envoyer la garde nationale au-devant de l'Empereur, et il se joignit lui-même à cette troupe, dans l'espoir de saisir cette occasion pour présenter un placet, dans lequel il suppliait S. M. de le mettre à la tête d'un régiment; mais l'avant-garde de Napoléon l'obligea à rebrousser chemin.

Pendant ce temps, Maubreuil avait été mis en liberté, en exécution des ordres du général Maison, mais grâce, surtout, à l'inexplicable intervention du chancelier Dambray. Depuis l'incarcération de Maubreuil, ce magistrat n'avait, d'ailleurs, négligé aucun moyen de soustraire l'accusé à la juridiction ordinaire, faisant traîner l'instruction en longueur et cherchant à rendre le marquis justiciable des tribunaux militaires; en somme, lors du retour de Napoléon, il n'avait pas encore été statué sur cette affaire, qui aurait dû, tout particulièrement intéresser les magistrats de Louis XVIII (1).

(1) La lettre suivante, adressée par le chancelier à M. Courtin, procureur royal, est assez curieuse.

Dès le soir de son élargissement, Maubreuil, qui semble n'avoir pas abandonné à ce moment son sinistre projet de frapper, sinon l'Empereur, du moins d'attenter aux jours de quelque membre de la famille impériale, se rendit chez l'armurier Lepage pour y acheter des pistolets, insistant surtout pour avoir des armes « ne pouvant pas rater »; il demanda même qu'on lui procurât des poignards. Enfin, il se conduisit de telle façon, fréquentant des gens sans aveu, semant autour de lui de l'or dont il n'aurait pu indiquer la source et se faisant délivrer des passeports sous des noms d'emprunt, que la police impériale, qui ne le perdait pas de vue,

« 1er déc. 1814. Confidentielle.

« Ce n'est, Monsieur, qu'après avoir réfléchi mûrement sur le grave inconvénient de soumettre à une instruction publique une affaire de la nature de celle de M. de Maubreuil, que j'ai trouvé qu'il y aurait de l'avantage à déclarer franchement l'incompétence qui paraît résulter de la circonstance que cet accusé avait prévariqué en exécutant un ordre ministériel.

« Je ne pouvais, assurément, rien prescrire à cet égard aux juges saisis de l'affaire, mais je suis très disposé à approuver leur jugement et je désire que vous ne mettiez pas d'entraves à son exécution par une opposition ou un appel dont vous pouvez vous dispenser. Je vous remercie de m'avoir consulté avant de prendre cette mesure ». — (Arch. nat., BB 3, 102)

le fit arrêter, de nouveau, à Saint-Germain en Laye, le 29 mars 1815. Il fut traduit devant un conseil de guerre qui se déclara incompétent; mais, après un réquisitoire de Merlin (de Douai), l'affaire fut portée devant la juridiction ordinaire, et l'on décida qu'elle serait jugée par la cour d'assises. On prétend, même, que l'Empereur lança contre le prévenu un décret qui le condamnait à mort, pour crime de haute trahison.

Cependant, de sa prison, Maubreuil faisait proposer au gouvernement impérial d'aller assassiner Louis XVIII à Gand; inutile de dire que ce singulier projet ne fut même pas connu de Napoléon; puis, au moment où il allait passer en jugement, il trouva moyen de s'échapper encore une fois de la Préfecture de police. Chose bizarre, on ne s'occupa pas de cette évasion, et le marquis put passer en Belgique sans être poursuivi; fort heureusement pour le Roi, car ce triste individu était capable de tenter son forfait, on fut averti de sa présence et il fut arrêté à Gand, sur l'ordre de M. de Semallé. Mais le roi des Pays-Bas, instruit de cette violation du droit des gens, ordonna que Maubreuil fût

mis en liberté et reconduit à la frontière. Néanmoins, le comte Anglès, qui devait avoir un certain intérêt à ce que le prisonnier ne fût pas libéré, trouva moyen, de concert avec le commissaire de police de Gand, d'éluder les ordres du roi de Hollande, et Maubreuil, loin d'être élargi, fut traîné de brigade en brigade jusqu'à Liège. Là, le hasard, qui joua un si grand rôle dans la destinée de l'aventurier, le sauva encore, car l'officier prussien qui commandait à Liège, voyant des ordres en blanc, refusa de recevoir le prisonnier, qui fut amené devant l'intendant de la province; celui-ci, après un interrogatoire, demanda des ordres à Bruxelles et, sur un avis favorable, le fit relâcher. Néanmoins, il ne devait pas jouir longtemps de sa liberté, car, dès sa rentrée en France, il était arrêté de nouveau et, à partir de ce moment, il devient impossible de suivre toutes les phases de cette procédure; il me suffira de dire qu'il resta plus de sept cents jours au secret!

En 1817, Maubreuil tenta de présenter sa défense dans un long factum, qu'il adressa à la chambre des Pairs; il continua, ensuite, à répandre dans toute la France de fastidieux mé-

moires, où il cherchait à se justifier, en faisant retomber la responsabilité de ses actes sur le prince de Bénévent, « cet Asmodée politique », comme il le nomme. Du reste, il n'a jamais cessé d'accuser formellement Talleyrand, Anglès et les autres membres du gouvernement provisoire d'avoir armé son bras contre Napoléon, et il est intéressant de faire remarquer que, sur ce point, les déclarations de ses complices, Dasies, Colleville et autres, concordent absolument avec ses dépositions. Malgré tout, il sera difficile de connaître les dessous de cette ténébreuse affaire; elle aurait pu, sans doute, être élucidée s'il eût été possible de consulter certains documents que possédaient nos archives relativement à cette curieuse période de notre histoire; mais on sait qu'une main criminelle n'a pas hésité, pendant la seconde restauration, à faire disparaître plusieurs dossiers compris dans le fonds de l'ancienne secrétairerie d'État.

L'année suivante, Maubreuil changea complètement son système de défense et, dans une adresse envoyée aux plénipotentiaires réunis à Aix-la-Chapelle, il tenta de démontrer qu'il

n'avait eu d'autre but, en quittant Paris le 19 mars 1814, que de sauver les jours de l'Empereur. « Je traversai la forêt de Fontainebleau, dit-il, content de m'être placé en avant de Bonaparte et d'avoir reconnu sa marche, car mes espions m'avaient informé qu'il devait passer seul dans sa voiture, en avant de l'escorte et des commissaires. J'avais donc lieu de craindre que, le lendemain, on *attentât* à ses jours. Je ne veux nommer personne, mais j'avais près de moi des hommes qui étaient de cette force et, entre autres, un personnage connu dans le monde pour avoir rempli des missions que tout le monde ne voudrait pas avoir exécutées... J'enlevai donc tout mon monde et me portai exprès, à sept lieues de Fontainebleau, sur une route tout opposée à celle qu'il devait prendre... Ainsi, Napoléon traversa, le 20 mars, la forêt de Fontainebleau pour se rendre à Nemours, sans obstacle et sans être attaqué; j'en appelle à son témoignage! Qu'il parle! (1) Certes, il était

(1) Maubreuil demanda à être envoyé à Sainte-Hélène pour y être confronté avec l'Empereur, dont le témoignage devait prouver son innocence. Il prétendait qu'il voulait « s'expliquer avec Napoléon ».

facile alors de lui ôter la vie; il ignorait le danger et deux hommes armés pouvaient, en arrivant à chaque portière, finir ses destinées dans la forêt. »

Plus tard, devant ses juges, le marquis renouvela ses protestations de dévouement à l'Empereur, dans ce langage dithyrambique qui lui était familier : « Français, s'écria-t-il, dans un bel élan d'indignation, en acceptant cette fatale mission, je conçus, dès le premier jour, le projet de sauver la vie à Bonaparte ainsi qu'à son fils et de leur faire mille fois un rempart de mon corps, plutôt que de souffrir qu'on portât atteinte à leurs jours! Ai-je eu tort, j'en appelle à la générosité de ma nation, de conserver les jours de son ex-Empereur, malheureux, abandonné de toutes parts? »

Lorsque Maubreuil sortit de prison, le Gouvernement royal lui offrit un secours, à la condition qu'il passerait en Belgique; il y vécut misérablement jusqu'en 1826. A cette époque, il revint à Paris, décidé à obtenir de Talleyrand une réparation solennelle. Ce ne fut que le 21 janvier 1827 qu'il put satisfaire sa vengeance; étant arrivé à se procurer une entrée dans l'église de Saint-

Denis, où se célébrait le service annuel à la mémoire de Louis XVI, il attendit le prince de Bénévent, à la sortie, et le frappa au visage avec une telle force qu'il le fit rudement tomber sur le sol. On releva le vieillard et on arrêta Maubreuil, qui fut condamné à cinq ans de prison. Au moment où on se saisissait de lui, le marquis déposa entre les mains des agents de police un factum rédigé en ces termes :

« Après que les princes furent sortis, ne voulant pas leur manquer de respect, j'ai, moi, Marie-Armand de Guerry de Maubreuil, en présence de toute la cour et du public, souffleté Talleyrand. Je l'ai souffleté pour trois grands et principaux motifs, savoir :

« Pour venger l'honneur de ma famille, que ce défroqué avait pu vouloir compromettre.

« Je l'ai souffleté, pour l'obliger à s'expliquer avec moi et surtout à me donner aussi publiquement toutes satisfactions et réparations ;

« Je l'ai souffleté, enfin, parce que la Cour, les Chambres, la Justice tremblent aussi devant ce traître impuni et éludent, sans cesse, de faire droit à mes trop justes plaintes.

« A présent, il faut l'espérer, Talleyrand,

le souffleté, n'en imposera plus qu'à des lâches, cent fois plus lâches que lui. Aussi, pairs, députés et juges ne trembleront plus devant cet Astaroth diplomatique, et la France pourra, enfin, connaître lequel mérite le plus, de celui qui ordonna l'assassinat de Napoléon et de son fils, même après l'abdication, ou de celui qui prit sur lui de ne pas laisser exécuter la plus infâme de toutes les violations des traités ! »

Depuis cette dernière incarcération, on n'entendit plus parler de Maubreuil ; un moment, seulement, son nom fut prononcé, une fois encore, devant les tribunaux français, à l'occasion d'une pension alimentaire que sa femme, la demoiselle Schumacher, refusait de servir à son père, un ancien cocher de fiacre tombé dans l'indigence !

En résumé, cet épisode des premiers jours de la Restauration est intéressant à étudier, car il nous fait entrevoir un côté de ces multiples intrigues qui se produisirent à cette époque troublée ; on y voit une partie du plan ourdi par certains personnages qui, plus que tous autres, étaient intéressés à la disparition de

Napoléon. Au milieu de tous ces comparses, qui pourraient être mis sur le même plan, se dessine assez nettement la singulière personnalité de Maubreuil; ainsi que je l'ai déjà dit, au début de cette étude, il ne faut voir en lui qu'un de ces aventuriers qui surgissent à certains moments de notre histoire et dont les chefs de partis mettent à profit l'intelligence et le dévouement passager; il est rare que, dans la suite, ils reconnaissent la valeur des services rendus. Tel fut le sort du marquis de Maubreuil; chargé, directement ou indirectement, par certains membres du gouvernement provisoire d'une mission extraordinaire, ainsi qu'en témoignent les pouvoirs écrits qu'il reçut et dont l'authenticité ne peut être suspectée, il fut désavoué et poursuivi par ceux-là même qui avaient voulu se servir de lui comme d'un instrument qu'ils briseraient ensuite.

NAPOLÉON

SOUVERAIN DE L'ILE D'ELBE

NAPOLÉON

SOUVERAIN DE L'ILE D'ELBE

I

L'article 3 du traité signé à Paris, le 11 avril 1814, donnait en toute souveraineté à Napoléon, sa vie durant, l'île d'Elbe « adoptée par lui pour lieu de son séjour » ; les articles suivants stipulaient que l'Empereur pourrait emmener avec lui et conserver pour sa garde quatre cents hommes de bonne volonté, tant officiers que sous-officiers et soldats. La garde Impériale devait fournir un détachement de douze à quinze cents hommes de toute arme, pour servir d'escorte jusqu'à Saint-Tropez, lieu fixé pour l'embarquement et où une corvette armée avait reçu l'ordre d'at-

tendre l'illustre prisonnier, afin de le conduire dans son nouveau royaume.

D'autres articles du traité réglaient la situation pécuniaire de Napoléon et des membres de sa famille; mais on sait que le gouvernement de Louis XVIII ne tint aucun compte de ces stipulations et que les quatre millions affectés à l'Empereur et à la famille Bonaparte ne furent jamais versés, malgré de légitimes revendications.

Un certain temps s'écoula, nécessairement, entre la signature du traité et le jour où l'Empereur fit connaître son intention de partir; ce ne fut que le 21 avril qu'il put, enfin, quitter Fontainebleau, accompagné des quatre commissaires des puissances alliées : le comte Schouvaloff, le général Kohler, le comte de Waldebourg-Truchsen et le colonel Neil Campbell.

L'ordre du cortège comprenait : douze cavaliers marchant en avant-garde; la voiture du général Drouot avec des généraux; la voiture de Napoléon, dans laquelle se trouvait aussi le général Bertrand; cinquante ou soixante cavaliers; les voitures des commissaires;

puis suivaient les équipages des aides de camp, des officiers de la maison et des domestiques (1).

Je n'entrerai pas dans le détail des événements qui se produisirent pendant ce triste voyage à travers les populations qui, hier encore, acclamaient le maître de l'Europe triomphant et, aujourd'hui, poursuivaient de leurs menaces et de leurs outrages le glorieux vaincu. On sait que, pour se soustraire aux insultes des royalistes et des anciens jacobins, il dut revêtir un uniforme autrichien et même endosser, un jour, la livrée de son courrier, en courant la poste devant sa propre voiture vide! Partout, sur le passage

(1) *Liste des personnes qui accompagnaient Napoléon à l'île d'Elbe :* Le comte Bertrand. — Le comte Drouot. — Le baron Jermanowski, major de la garde à cheval. — Le chevalier Toureau, médecin. — Baillon et Deschamps, chambellans. — Peyrusse, trésorier. — Gatte-Rathery, chirurgien. — Collin, contrôleur général. — Totain, maître d'hôtel. — Pelard et Hubard, valets de chambre. — Pierron, fourrier de la cour. — Rousort, cuisinier en chef. — Lafon, premier boulanger. — Denis, surveillant de la garde-robe. — Paillet, Berthault et Villaume, domestiques. — Chauvin et Santini, courriers. — Novenas, domestique particulier. — Archambaud, postillon. — Gadion, Mathias et Rousseau, garçons domestiques. — Besson et Renaut, palefreniers. (Extrait des *Buonapartiana*.)

de Napoléon, retentissaient les cris de « Vive le Roi! à bas Nicolas! » La boue, les pierres s'abattaient sur les voitures impériales et, lorsqu'on traversait les villages, on y voyait, suspendus aux maisons, de grands placards portant cette inscription : « Voilà donc l'odieux tyran! Tôt ou tard, le crime est puni! »

Ce ne fut pas à Saint-Tropez, mais à Fréjus, qu'on trouva le brick français *l'Inconstant,* accompagné de *la Dryade,* qui devait, primitivement, transporter l'Empereur sur la terre d'exil; dans le port se trouvait également la frégate anglaise l'*Undaunted,* venue sur la demande expresse de Napoléon, soit qu'il ne voulut pas mettre le pied sur le bâtiment qui lui avait été désigné par les Puissances, soit qu'il craignît de se confier à des marins français.

Avant de s'embarquer, l'Empereur chargea le général Bertrand de remettre au commissaire anglais une note conçue en ces termes :

« L'Empereur Napoléon désirerait connaître quel est le pavillon de l'île d'Elbe, pour le faire arborer dans l'île. Il en serait dressé procès-verbal par le colonel Campbell et

les commissaires, et ce document serait envoyé à la croisière anglaise à Livourne. La princesse Pauline, sœur de l'Empereur, désire venir dans l'île, mais, comme elle est incommodée, elle ne peut partir de Fréjus que dans cinq ou six jours; S. M. désirerait, en conséquence, qu'une frégate anglaise vînt la prendre et la conduire.

« Les équipages de l'Empereur et le bataillon d'escorte doivent arriver, le 30, à Lyon. Il serait à désirer qu'on les dirigeât par le mont Cenis sur Savone, où on les embarquerait. Si l'amiral anglais voulait pousser la complaisance jusqu'à charger une frégate de ce transport, on enverrait des ordres à Lyon, pour que les équipages se dirigeassent en conséquence, le 19 mai, à Savone. On joint ici l'état des personnes, chevaux et voitures à embarquer.

« L'Empereur désirerait, quand nous serons à la hauteur de Livourne, expédier quelqu'un de sa maison pour faire quelques achats et porter une lettre au roi de Naples. Cette recommandation sera très pressée, attendu que l'Empereur n'a rien de ce qui pourrait lui

être indispensable à l'île d'Elbe et que le roi de Naples pourrait lui envoyer ce qui lui manque. Le général Kohler pourrait charger un officier autrichien d'accompagner la personne que l'Empereur enverrait.

« S. M. désirerait faire partir le général Drouot, avec le colonel Clamm et un officier anglais, pour prendre possession de l'île d'Elbe. Il faudrait pour cela un aviso, afin qu'ils puissent arriver 24 heures avant nous, de sorte que l'Empereur ne débarquerait dans l'île qu'après la prise de possession faite en son nom.

« La garde de l'Empereur ne devant arriver que dans quelque temps, il pourrait se faire que S. M. eût besoin, dans les premiers jours, d'une certaine quantité de marins anglais pour faire le service d'ordre; S. M. désirerait savoir si, le cas échéant, Elle pourrait compter sur ce détachement. »

Signé : le Comte BERTRAND (1).

A Fréjus, le 27 avril 1814.

Une lettre du préfet du Var, adressée au ministre de la Guerre, sous la date du 30

(1) *Arch. Aff. Étr.* France. Mémoires et documents. T. 1800.

avril (1), fait savoir que l'Empereur donna l'ordre de mettre à la voile, le 28, à 9 heures du soir. Un détail assez peu connu, et qui est relaté dans ce document, c'est que l'Empereur, pendant le temps qu'il passa à Fréjus, fit demander au préfet de lui indiquer un jeune homme qui consentirait à le suivre, en qualité de secrétaire; il pria également ce fonctionnaire de lui faire acheter un cheval de selle. Le comte Bertrand présenta à Napoléon, sur les indications du préfet, un jeune homme, nommé Savouverin, fils du propriétaire d'un petit château habité alors par la princesse Borghèse et qui fut agréé. Quant à la monture demandée, il ne fut pas possible d'en trouver une convenable dans le pays, et le préfet dut faire l'offre d'un de ses chevaux, que le général Bertrand paya cinquante louis; c'était, paraît-il, plus qu'il n'avait coûté à son propriétaire, qui fit don du surplus aux pauvres.

La traversée fut assez longue, car, le 3 mai seulement, l'*Undaunted* se trouva en vue du nouvel Empire sur lequel allait s'exercer l'é-

(1) *Archives du Dépôt de la Guerre*. Correspondance générale.

phémère souveraineté de celui qui, pendant longtemps, avait fait trembler tous les monarques de l'Europe. Le général Drouot, qui n'avait pu précéder son souverain, malgré son désir souvent manifesté, débarqua le premier, avec les commissaires, pour prendre possession de l'île; aussitôt, le drapeau fleurdelisé, qui flottait sur la petite ville de Porto-Ferrajo, fut amené et, quelques instants après, on vit s'élever un nouveau pavillon dont l'Empereur avait choisi, lui-même, les couleurs avant son départ de Fontainebleau : il était bleu, traversé en diagonale par une bande amaranthe, semée d'abeilles d'or (1).

(1) Procès-verbal de la prise de possession.

« Aujourd'hui, 9 mai 1814, en présence de M. le comte de Clamm, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, major et aide de camp du maréchal, prince de Schwartzenberg..., etc., et de M. Hastings, lieutenant au service de S. M. Britannique, au service de S. M. sur la frégate l'*Undaunted*, désignés par MM. les commissaires des Puissances alliées pour être présents à la prise de possession de l'île d'Elbe par S. M. l'Empereur Napoléon.

« Nous, baron Dalesme, commandant supérieur de l'île d'Elbe, en vertu des ordres qui nous ont été adressés, le 20 avril dernier, par S. Exc. le comte Dupont, ministre de la Guerre, avons fait la remise de l'île d'Elbe, de ses places, forts, batteries, établissements, magasins militaires, munitions et de toutes les propriétés qui dépendaient du domaine impérial, à M. le général de division, comte Drouot,

Suivant une tradition qui a eu, longtemps, cours dans l'île et qui a été rapportée dans une intéressante publication (1), Napoléon aurait hésité, pendant quelques instants, à mettre le pied sur le sol elbain, paraissant craindre de quitter ce navire qui, bien qu'anglais, était encore un lien qui le rattachait à la France et semblait être le dernier anneau d'une chaîne le reliant à tout ce passé de gloire qu'il laissait derrière lui sur le continent.

Soit pour ce motif, soit pour permettre aux commissaires de le précéder dans l'île, l'Empereur donna à ses nouveaux sujets le temps de se concerter pour le recevoir avec tout le cérémonial auquel il attachait une certaine importance. Aussi, lorsqu'il mit pied à terre, trouva-t-il sur les quais une population dont la bruyante

chargé des pleins pouvoirs de S. M. l'Empereur Napoléon, reconnu souverain de l'île d'Elbe par les Puissances alliées et le Gouvernement provisoire de France, et avons de suite dressé et signé avec les témoins ci-dessus désignés le présent procès-verbal de la prise de possession faite par M. le général comte Drouot, au nom de S. M. l'Empereur Napoléon ». — *Arch. Aff. Étr.* France. Mémoires et documents. T. 1800.

(1) Marcellin Pellet, *Napoléon à l'île d'Elbe*. 1 vol. Charpentier, 1888.

curiosité put lui faire croire qu'elle le voyait arriver avec enthousiasme; les salves d'artillerie et les carillons des cloches saluèrent le nouveau souverain, lorsqu'il parut dans la chaloupe décorée qui se détacha de la frégate. Un détachement de troupes anglaises escortait Napoléon; il était vêtu d'un uniforme vert avec les épaulettes de colonel et portait la cocarde aux couleurs du nouveau pavillon.

Les magistrats de l'île et le clergé s'étaient rendus au bord de la mer pour complimenter l'Empereur, qui fut conduit processionnellement, sous un dais, jusqu'à la cathédrale, où un *Te Deum* fut chanté. Le reste de la journée se passa en fêtes; il y eut banquet, danses, feu d'artifice et illuminations; enfin, le peuple ne cessa de témoigner sa joie et sa satisfaction. Napoléon paraissait gai et il disait à chacun que la vie était pleine de vicissitudes auxquelles il se résignait volontiers; d'ailleurs, qu'il allait s'occuper de faire le bonheur du peuple elbain (1).

(1) Rapport sur l'île d'Elbe, par le général Duval. 27 mai 1814.
Arch. Aff. Étr. France. Mémoires et documents. T. 675.

Peut-être, en ce moment, Napoléon oubliait-il que, peu de semaines auparavant, ces mêmes habitants l'avaient brûlé, en effigie, sur plusieurs points de l'île, arborant en même temps, partout, le pavillon anglais et demandant à grands cris à être détachés de l'Empire français !

II

Mon intention n'est pas de parler de l'organisation du nouveau royaume, à laquelle Napoléon se livra tout aussitôt, ne négligeant aucun détail, constituant une Cour et une administration avec un maréchal du palais et un gouverneur militaire ; le *Journal du colonel Campbell* contient sur ce point des pages fort intéressantes. L'armement occupa surtout l'Empereur, mais il ne put organiser définitivement sa garnison que lorsque les 600 hommes de sa vieille garde furent arrivés. Or, ce ne fut que le 26 mai que les braves qui s'étaient associés à sa destinée purent arriver dans l'île. Cette cohorte, d'après le témoignage d'un de ses officiers qui a laissé une curieuse relation de son voyage (1), avait traversé la France

(1) *Une année de la vie de l'Empereur Napoléon.* Brochure par A. D. B., lieutenant de Grenadiers. Paris, 1815.

entourée des marques d'un respect non équivoque. Dans toutes les villes où elle s'arrêtait, on envoyait bivouaquer les soldats autrichiens logés chez les habitants et les meilleures places étaient pour les braves compagnons de gloire de l'Empereur. Une seule fois, rapporte ce témoin oculaire, un vieux major étranger se refusa à céder ses logements à la garde ; son refus fut même proféré d'une manière insultante. « Tu te conduis ainsi, lui dit alors Cambronne, eh bien ! fais placer tes soldats d'un côté, je vais mettre les miens de l'autre et nous verrons à qui les logements resteront ! »

A Lyon, dans toute la foule qui se pressait autour de la vieille garde, il n'y eut qu'un seul homme et une vieille femme qui crièrent : « Vive le roi ! » Les grenadiers y répondirent par leur cri accoutumé de : « Vive l'Empereur ! » Un officier autrichien s'étant avisé de vouloir frapper de son épée un grenadier qui, hors des rangs, criait plus fort que les autres, un Lyonnais se précipita sur lui, lui arracha son arme, en disant : « Si tu veux en ravoir les morceaux, viens les chercher chez moi ! »

C'était avec une vive impatience que Napo-

léon attendait l'arrivée de ses fidèles grenadiers; aussi, dès que le navire qui portait la petite troupe fut signalé en vue de Porto-Ferrajo, vit-on l'Empereur descendre dans une chaloupe, à l'arrière de laquelle flottait, pour la première fois, le pavillon semé d'abeilles; il sillonna la mer jusqu'à ce que le navire eût accosté le quai. Puis, accompagnant sa petite armée, il la passa aussitôt en revue sur la place de l'Église.

Dès le lendemain de son arrivée, la nouvelle garnison prit la cocarde amarante aux trois abeilles d'or et l'empereur s'occupa, lui-même, de son installation. Craignant que la vie monotone qu'ils allaient mener désormais ne devint, à la longue, fort pénible pour ces vieux soldats habitués à l'activité des camps, Napoléon s'enquit auprès de chacun sur la spécialité du métier qu'il exerçait avant d'entrer au service, lui demandant s'il ne voudrait pas travailler et se rendre utile. Tous répondirent que leur plus cher désir était de ne pas rester dans l'inaction; aussi, assigna-t-on à chaque homme les travaux qui lui étaient propres (1).

(1) Chautard, *L'Ile d'Elbe et les Cent jours.*

De leur côté, les officiers ne furent pas oubliés et, comme il était difficile de leur donner des occupations manuelles, pour entretenir, néanmoins, chez eux l'amour du travail, l'Empereur désigna trois jours par semaine qui furent consacrés à la manœuvre du canon et à divers exercices.

D'ailleurs, peu à peu, la garnison qui, au début, ne comportait même pas 900 hommes, prit des proportions plus importantes, grâce aux constants enrôlements des volontaires et des partisans corses, qui ne cessèrent d'arriver dans l'île; en outre, des bataillons francs, recrutés parmi les indigènes, augmentèrent la force militaire, qui se composa, bientôt, de 3,000 hommes. Enfin, ce nombre alla encore croissant par suite de la venue fréquente d'anciens officiers, qui se disaient sans ressources et qui demandaient à servir leur ancien maître comme simples soldats; presque tous obtinrent le maintien de leur grade, mais avec demi-solde.

L'organisation d'une marine fut, également, l'un des premiers soins de l'Empereur; indépendamment de *l'Inconstant*, qui était devenu

sa propriété, en vertu du traité de Fontainebleau, il trouva dans la rade quatre petits bâtiments armés : la goëlette *la Bacchante*, le demi-chebek *la Légère* et deux avisos, *le Petit-Page* et *la Caroline*. Deux mois plus tard, l'acquisition de *l'Etrusco* augmenta cette petite flottille, à la tête de laquelle fut placé l'enseigne de vaisseau Taillade, ayant sous ses ordres deux autres officiers, Richon et Pièche; ce dernier reçut, bientôt, le titre de commissaire de la marine.

En débarquant à Porto-Ferrajo, l'Empereur dut se contenter, pendant plusieurs jours, d'une installation assez primitive chez le maire, le sieur Traditi, dont la modeste demeure ne pouvait lui servir de résidence définitive. Ce fut sur le petit palais des Mulini que Napoléon jeta son dévolu, en décidant d'en faire son habitation. Aussitôt les travaux d'aménagement commencèrent; des rues aux pentes relativement douces remplacèrent les tortueux sentiers. qui donnaient accès dans la partie de la ville où se trouvait la maison, afin que les voitures pussent y arriver; enfin, tout autour du rocher sur lequel s'élevait la villa, s'édifièrent, comme

par enchantement, des logements pour les officiers et pour la suite impériale.

M. Marcellin Pellet, dans son intéressant ouvrage sur l'île d'Elbe (1) nous apprend que, dans la nouvelle installation de l'Empereur, le mobilier laissait beaucoup à désirer : « La tenture du salon était en soie bariolée, à moitié usée et décolorée ; le tapis de pied montrait la corde et était rapiécé en plusieurs endroits. Quelques fauteuils mal couverts complétaient l'ameublement. » Cependant, à quelque temps de là, une circonstance tout à fait imprévue procura à l'Empereur, à peu de frais, un supplément de mobilier qui n'était pas à dédaigner.

Le prince Borghèse, forcé de quitter Turin où il étalait beaucoup de faste, avait fait charger un bâtiment de tout ce qu'il possédait de plus précieux et l'avait expédié sur Gênes pour faire transporter ensuite ces richesses jusqu'à Rome. Mais, les vents contraires en disposèrent autrement ; car, une tempête ayant obligé le navire à relâcher à Longone, son impérial beau-frère mit l'embargo sur toute la

(1) Marcellin Pellet, *Napoléon à l'île d'Elbe.*

cargaison qui lui procura des bronzes, des meubles et des statues d'un grand prix (1).

Dès que l'installation eut été terminée, aux Mulini, Napoléon organisa sa nouvelle cour, recrutée parmi les fidèles qui l'avaient suivi en exil et parmi quelques notables de l'île. Il put donc, dès les premiers jours d'août, donner une fête à laquelle fut convié tout ce que le nouveau royaume comptait d'hommes pouvant porter un habit de gala et de femmes désireuses de montrer quelques toilettes d'emprunt. Le *Journal* de Campbell parle de cette réception avec un certain mépris; son auteur constate, d'ailleurs, que l'Empereur n'y parut qu'un instant. Au reste, ces fêtes ne se renouvelèrent que très rarement.

Cependant, si les cercles de cour ne se tinrent plus aux Mulini qu'à de rares intervalles, du moins l'Empereur voulut avoir, tous les soirs, autour de lui, quelques hauts fonctionnaires de l'île, tels que : Bertrand, Drouot, Peyrusse, enfin tous ceux qui avaient leurs grandes entrées. Madame Mère, lorsqu'elle eut

(1) Baron de Vincent. *Mémorial de l'île d'Elbe*. Paris. 1 vol., 1836 (page 186 et suiv.).

rejoint son fils, présidait ces réunions dans lesquelles Napoléon ne dédaignait pas de jouer au trente et un avec ses familiers; il lui arrivait même, au rapport du baron Peyrusse, qui fut souvent son partenaire, de tricher et de gagner, certains soirs, des sommes assez importantes qu'il faisait, d'ailleurs, restituer le lendemain aux joueurs.

Après son déjeuner, qui lui était servi sur une petite table à jeu, repas qui durait à peine une demi-heure et auquel, parfois, quelques personnes étaient conviées, l'Empereur occupait sa journée à faire des promenades d'inspections dans l'île. Tantôt, il visitait toutes les côtes, dans un canot, accompagné de Drouot; tantôt, il gravissait à pied ou à cheval les montagnes escarpées qui hérissent le sol elbain; parvenu sur un pic élevé, il lui arrivait souvent de rester de longues heures assis sur un rocher, fouillant l'horizon de sa longue-vue et paraissant chercher au loin, dans la haute mer, le navire qui amènerait l'épouse infidèle dont il attendait toujours la venue.

La première personne de la famille Impériale qui vint rejoindre Napoléon fut madame Lœ-

titia; elle se trouvait à Rome au moment où son fils quittait la France et, dès la fin de juillet, elle se dirigea vers Livourne pour s'embarquer. Elle était accompagnée d'un Italien, Colonna, et de madame Blachier. Le 1er août, le brick anglais, la *Sauterelle*, envoyé à sa rencontre par Campbell, la prit à son bord. Je dois ajouter que Madame Mère quitta Livourne sans regret, car si elle y fut fort bien accueillie, à l'arrivée, il n'en fut pas de même au moment de son départ : une grande partie de la population la poursuivit de ses huées. Le motif de ce brusque revirement de l'opinion est assez plausible, car madame Bonaparte s'était montrée peu généreuse à l'égard des musiciens qui étaient venus jouer des sérénades sous ses fenêtres, pendant son séjour, et la populace lui en tint, assez justement, rigueur.

L'arrivée de madame Lœtitia fut bientôt suivie de celle de madame Bertrand, qui vint rejoindre le grand maréchal en apportant à l'Empereur des nouvelles de France. A ce propos, il est bon de faire remarquer que, pendant tout le temps de son séjour dans l'île,

Napoléon entretint une correspondance régulière avec sa famille et avec ses partisans; le roi Jérôme lui expédiait des courriers qui passaient ouvertement par Livourne et allaient directement à Porto-Ferrajo. Quant aux lettres de l'Empereur, elles devaient suivre une voie plus détournée, pour tromper la surveillance des Anglais; elles étaient envoyées à Gênes, sur le brick impérial, mais sous le couvert d'une personne qui résidait dans ce port et, de là, elles étaient adressées à un agent dévoué qui occupait un poste assez important dans un ministère, à Paris.

On a prétendu que la princesse Borghèse avait accompagné sa mère lorsqu'elle s'installa dans l'île; cette assertion ne repose sur aucun fondement, car ce ne fut que longtemps après, le 31 octobre, que la princesse céda aux instances de son frère qui, depuis son arrivée, la pressait de venir et lui avait même fait préparer un pavillon aux Mulini. Comme Pauline tarda beaucoup à se rendre à cette invitation, son appartement fut affecté à Madame Mère, de sorte que, lorsque la princesse Borghèse se décida à passer la mer, elle dut se contenter,

tout d'abord, de quelques pièces que son frère lui céda. Au reste, finit-elle par habiter presque seule les Mulini, car l'Empereur lui abandonna son palais, après une promenade faite dans un site qui lui parut enchanteur. Il acheta, dans cette vallée, nommée San-Martino, une maison de campagne qu'il agrandit et modifia presque totalement; lui-même surveilla les travaux et, lorsque la villa fut habitable, il s'y installa et en fit sa principale résidence.

III

Le principal souci du gouvernement de Louis XVIII devait être, dès que l'Empereur eut été relégué dans son île, de surveiller ses moindres agissements, de se tenir journellement informé de tous les incidents qui pouvaient se produire dans le petit royaume ; il ne devait donc pas négliger d'entretenir des agents chargés de le renseigner exactement sur les faits et gestes du redoutable prisonnier. Tous les points un peu importants du littoral français et italien se transformèrent en postes d'observation d'où des hommes de confiance jetaient des regards inquisiteurs sur l'île et d'où partaient, à tout instant, de longs rapports dont Talleyrand, lui-même, se réservait la lecture.

A la tête de cette police, plus ou moins secrète, se trouvait le chevalier Mariotti, pour qui fut rétabli le consulat de Livourne. C'était bien

l'homme désigné pour remplir une pareille mission : d'origine corse, ayant servi sous les ordres de Napoléon, qui ne le combla pas des faveurs auxquelles il jugeait avoir droit, il n'hésita pas à mettre au service de la cause des Bourbons tout le ressentiment qu'il nourrissait contre son ancien maître, ainsi que les finesses de son caractère italien. Aussi, à peine installé dans son consulat, organisa-t-il un habile système d'espionnage dont il enveloppa l'Empereur, envoyant des agents qui pénétraient jusque dans la cour de Napoléon et ne craignaient pas de s'asseoir à la table même de ses officiers. De Porto-Ferrajo à Livourne, il y eut, à partir du mois d'août, un perpétuel échange de correspondance et ces rapports, ou plutôt ce journal de la vie de l'Empereur, pendant cette courte période, forment un ensemble de documents où l'on retrouve consignés bien des faits ignorés jusqu'alors. Mariotti transmettait ces rapports, soit à Talleyrand, soit au comte Anglès, chef de la police royale, et ils étaient, chaque jour, mis sous les yeux de Louis XVIII qui ne dédaignait pas d'en prendre connaissance.

Les archives du ministère des Affaires Étran-

gères contiennent une partie de ces pièces (1); l'autre partie se trouve actuellement, à Livourne, et a fourni à M. Marcellin Pellet les matériaux de la curieuse publication dont j'ai déjà fait mention. Les rapports que j'ai pu consulter au quai d'Orsay sont peu connus ou, du moins, il n'en a été donné que de courts extraits. Il m'a donc semblé intéressant de faire revivre la grande figure de Napoléon dans son île, ainsi que nous la présente Mariotti; car la tâche de l'historien est de reconstituer le passé tel qu'il était.

*
* *

Les premiers bulletins adressés au consul de Livourne, par ses agents, sont du mois d'août et ils coïncident, comme date, avec l'époque d'un voyage que fit alors Campbell pour visiter quelques points de l'Italie; le gardien de l'Empereur étant absent, il semble que les espions qui l'entourent doivent redoubler de surveillance et, pour témoigner de leur zèle, ils envoient à Livourne le récit des moindres

(1) *Arch. Aff. Étr.* France. Mémoires et documents. T. 1800.

incidents survenus dans l'île depuis quelques jours. Ainsi, c'est avec joie qu'ils annoncent que les forces militaires de Napoléon ont plutôt diminué; d'après eux, au 12 août, il n'y aurait plus, dans le bataillon franc, que 200 hommes faisant le service dans l'île, conjointement avec les 600 hommes de la Garde. « Plusieurs soldats de la Garde et même des sous-officiers ont déserté, écrit-on ; presque tous les officiers sont mécontents et se repentent d'avoir suivi l'Empereur, car ils ne peuvent s'habituer aux privations qu'ils éprouvent dans l'île et ils voient avec peine qu'en y demeurant ils n'ont plus rien à espérer. Leur mécontentement a été connu de Bonaparte, qui leur a fait à tous une pension de 250 francs à valoir sur les inscriptions au Grand-Livre. Plusieurs congés ont été aussi délivrés, mais on pense que ceux qui en ont obtenu ne reviendront pas... » Le rapport tout entier est sur ce ton : on cherche à démontrer que la lassitude, l'ennui et le découragement auront bientôt fait fuir tous les compagnons de l'Empereur.

Puis, on le dépeint comme un homme économe, presque avare, ne dépensant pour l'île que ce

qu'il en retire, pressurant ses nouveaux sujets et augmentant les impôts. Cependant, Napoléon n'aurait aucun motif de se montrer aussi mesquin dans ses dépenses, car on évalue à 12 millions l'argent qu'il a apporté, sans parler d'une somme de 20 millions placée en Angleterre!

A cette époque, la principale occupation de l'Empereur consiste dans les travaux qu'il fait exécuter. Il a, d'abord, ordonné la réparation de quelques routes et il annonce le projet d'en faire ouvrir de nouvelles, afin de pouvoir parcourir l'île, dans tous les sens, en voiture. Il a aussi l'intention de faire construire un lazaret; mais, avant tout, il fait hâter la reconstruction de sa maison de campagne de San Martino dont l'acquisition lui a coûté 60.000 francs. « Au reste, dit Mariotti, Bonaparte veut se faire oublier et il a déclaré qu'il désirait jouir d'une tranquillité qu'il ne connaissait plus depuis longtemps; il éprouve, cependant, assez souvent de l'ennui et de la contrariété, car on l'a entendu s'écrier : « Ah! le fichu pays! »

Madame Lœtitia, ainsi qu'il a été dit plus haut, était venue rejoindre son fils, dans les premiers jours d'août; le colonel Campbell

l'avait accompagnée, lui-même, pendant la traversée. Peu de temps après, l'Empereur envoya un de ses bâtiments, avec un détachement de cinquante grenadiers, jusqu'à Gênes. On crut, dans l'île, que le navire avait reçu l'ordre d'attendre Marie-Louise pour l'amener auprès de son époux; d'aucuns affirmèrent qu'il devait seulement ramener la princesse Élisa. Toujours est-il que, le jour du départ, Napoléon monta à bord et y demeura près de trois heures. Pendant ce temps, il adressa à l'équipage les paroles suivantes : « Mes enfants, il faut prendre vos mesures et vous préparer à vous battre pour soutenir l'honneur du pavillon contre les Algériens qui ne veulent pas le respecter ». Mariotti ajoute que cette exhortation fut reçue assez froidement; aussi, l'Empereur, après avoir prononcé ces paroles, recommanda-t-il à sa troupe de faire sauter le bâtiment, s'il venait à être capturé par des corsaires.

Au reste, cette crainte des Barbaresques, qui ne respectaient pas encore le nouveau pavillon elbain, semble avoir souvent préoccupé l'Empereur; car, peu de jours après, il en parle au commandant de *la Sauterelle*, le

capitaine Battersby, qui était venu le voir : il se plaint du peu de sûreté de la mer, sillonnée par les corsaires, si bien que le navire sur lequel étaient les bagages de Madame Mère n'osait sortir de Civita-Vecchia, de peur d'être capturé par un pirate turc, croisant alors aux embouchures du Tibre.

Quant à la princesse Élisa, il ne fut plus question de sa venue et le bâtiment envoyé à Gênes revint à vide. Il est présumable qu'à cette époque la princesse de Lucques n'était pas dans les bonnes grâces de sa mère et que l'Empereur subit, au moins pour quelque temps, cette influence, car un courrier expédié par sa sœur à Porto-Ferrajo ne put obtenir audience et dut repartir sans réponse, après avoir attendu plusieurs jours. Il paraîtrait, même, que madame Lœtitia affectait alors beaucoup d'indifférence lorsqu'on lui parlait de sa fille et qu'elle rompait aussitôt l'entretien.

A la fin du mois d'août, l'Empereur semble s'intéresser beaucoup moins aux constructions commencées à Porto-Ferrajo; la plupart des artistes qu'il avait fait venir de l'Italie, pour orner ses différentes résidences, sont congé-

diés et ils repartent fort mécontents du peu de libéralité du souverain à leur égard. Il en est de même, d'ailleurs, des personnes de la suite impériale qui se plaignent des réformes et des réductions faites, depuis quelque temps, dans les dépenses. Cependant, la garnison et les troupes de la garde continuent à être exactement payées et elles reçoivent quelques nouvelles recrues venues de Corse et d'Italie.

Le conseil de l'Ile fut ainsi constitué : Vantini, ex-juge au tribunal de Porto-Ferrajo ; Lapi, ancien maire ; Brigeschi, négociant ; Sardi ; Bartolini, archiprêtre ; Gasperi, consul d'Espagne à Longone et Castelli.

Un bulletin de Livourne, daté du 6 septembre, nous fait savoir que l'Empereur vient de se fixer avec sa mère à l'Ermitage della Madona. « La plus grande économie continue à régner dans toute la maison impériale et les travaux s'en ressentent. Aussi, pour hâter l'achèvement des routes tracées, fait-on travailler les habitants par corvées, ce qui les mécontente vivement ».

L'Empereur, dans toutes les conversations tenues avec les personnes qui viennent le

voir alors, affecte de dire qu'il ne compte pas rester longtemps dans l'île. Il laissa même échapper ces paroles : « Je sais que la France est presque tranquille en ce moment; il ne faut pas compter sur *ces girouettes !* »

Vers cette époque, le bruit se répandit que Marie-Louise allait, enfin, se décider à rejoindre l'Empereur; l'entourage de Napoléon attacha d'autant plus de créance à cette nouvelle, que le général Bertrand se rendit à Livourne pour y faire une commande de 7.000 lampions destinés à une illumination qui aurait lieu pour fêter l'arrivée de l'Impératrice.

On alla même jusqu'à prétendre que Marie-Louise vint incognito dans l'île, avec le Roi de Rome, et qu'elle se rembarqua après un court séjour. Ce qui donna lieu à cette version, ce fut cette mystérieuse visite qui fut faite à l'Empereur, par une jeune femme, la même qui lui avait déjà donné des preuves de son sincère attachement, au moment de son départ de Fontainebleau : c'était la comtesse Walewska.

Le 1er septembre, l'Empereur avait passé toute la journée sur les hauteurs de Pomonte,

cherchant à découvrir et à reconnaître, avec sa longue-vue, les bâtiments qui paraissaient en mer. A l'entrée de la nuit, il redescendit brusquement de son poste d'observation, rentra à l'Ermitage della Madona et enjoignit à son officier d'ordonnance de partir, à l'instant, à cheval, pour porter aux écuries de Porto-Ferrajo l'ordre d'atteler une berline à quatre chevaux et de faire seller trois autres chevaux. Cet officier devait ensuite se transporter avec ces équipages sur le chemin conduisant à la plage de Saint-Jean et attendre là les ordres ultérieurs qui lui seraient transmis par le général Bertrand.

L'émissaire fit la plus grande diligence pour satisfaire au désir de l'Empereur et, vers dix heures du soir, il se trouvait, avec la voiture et les chevaux, à l'endroit indiqué. Il faisait un très beau clair de lune; aussi, après avoir attendu une demi-heure sans voir paraître personne sur la route, cet officier prit le parti de se promener sur le bord de la mer. Pendant qu'il mettait son esprit à la torture, pour deviner le motif de l'ordre qu'il avait reçu, une chaloupe qui se dirigeait à force de

rames vers la plage, fixa, tout à coup, son attention. Poussé par la curiosité, il s'approcha plus près de la mer et vit bientôt débarquer, sur le petit môle de Saint-Jean, trois dames et un enfant. La vue de ces étrangères lui rappela, alors, qu'il s'était un peu trop éloigné des équipages qu'il avait escortés et, sans examiner davantage les voyageuses, il retourna, à la hâte, à son poste. Le général Bertrand l'y avait devancé et, dès que l'officier l'eut informé de ce qu'il venait de voir, il courut de suite à la rencontre des dames qui avaient mis pied à terre; il les salua avec de grandes marques de respect et les accompagna jusqu'à la berline où deux d'entre elles montèrent avec l'enfant. La troisième inconnue se mit en selle sur l'un des chevaux tenus en main et, accompagnée du général et des officiers qui venaient d'arriver, elle se dirigea vers Marciana, précédée de la voiture.

Le cortège n'avait pas atteint le col de Procchio lorsqu'il fut arrêté par Napoléon qui marchait à sa rencontre, monté sur un cheval blanc et suivi d'une escorte de lanciers et de mameluks. La voiture s'arrêta et S. M. des-

cendit de cheval. On ouvrit alors la portière de la berline et l'Empereur y monta sans proférer une parole; puis, le cortège se remit en marche jusqu'à la plage de Procchio. En cet endroit, la voiture ne pouvant plus avancer, à cause du mauvais état de la route, l'Empereur et ses deux compagnes montèrent à cheval; l'enfant fut mis entre les bras de celle qui semblait être sa mère. Lorsqu'on fut à une petite distance de l'Ermitage della Madona, l'Empereur donna un coup d'éperon à son cheval et s'empressa d'arriver, avant tout le monde, à une tente qui avait été dressée sous un châtaignier. Là, il attendit l'enfant et sa mère et, les ayant fait entrer, il congédia tous les assistants. Le général Bertrand fit loger les autres dames et leur suite sous des tentes élevées aux environs, puis il alla, lui-même, doubler les sentinelles postées aux différentes issues.

La mystérieuse inconnue demeura, en cet endroit, deux jours, sans se montrer et l'on remarqua que, pendant cet espace de temps, l'Empereur ne sortit que deux fois pour donner quelques ordres; l'enfant seul se promena dans

les environs, sous la surveillance d'un domestique; il paraissait âgé de 4 à 5 ans et était habillé à la Polonaise.

Deux jours s'écoulèrent ainsi, puis, le surlendemain de l'arrivée, le général Bertrand arriva à l'Ermitage, fit seller tous les chevaux et ordonna à un détachement de mameluks d'éloigner tous les habitants qui pouvaient se trouver sur la route de Marciana. A la tombée de la nuit, l'Empereur sortit de sa tente avec les inconnues; puis, chacun monta à cheval et l'on prit lentement la direction de la plage, à la lueur d'un beau clair de lune. La curiosité avait poussé plusieurs Elbains à se cacher dans les arbres qui bordent le chemin, mais ils en furent bientôt chassés par les cavaliers de l'escorte.

Les voyageuses s'avancèrent ainsi jusqu'à une faible distance de la mer lorsque, soudainement, l'Empereur tourna bride et, sans dire un mot, reprit le chemin de la montagne, suivi d'un piqueur et de quelques lanciers. Quant aux dames, elles s'embarquèrent sur le même bâtiment qui les avait amenées; il était onze heures du soir.

Lorsque Bertrand eut rejoint l'Empereur, il

le trouva assis sur un tronc d'arbre, sa longue-vue à la main; dès qu'il eut aperçu le général, il le congédia et il demeura seul, en cet endroit, jusqu'à la pointe du jour : lorsque le soleil commença à luire, il gravit, suivi d'un officier d'ordonnance, un sentier escarpé menant jusqu'au sommet du mont Calamante et, malgré toutes les observations qu'on lui fit sur la difficulté de l'ascension, il escalada le point culminant. Appuyant alors sa longue-vue sur l'épaule de son compagnon, il la dirigea vers la mer de Toscane, semblant ne pas trouver ce qu'il cherchait à découvrir à l'horizon et en manifestant une vive surprise.

Au reste, c'était vainement que l'Empereur s'efforçait de voir, dans la haute mer, le navire qui le préoccupait; à ce moment, il se trouvait dans le port de Longone où il était venu s'amarrer, à l'abri d'un coup de vent qui l'avait assailli au départ. Le commandant du port offrit même aux voyageuses de descendre à terre; mais elles le firent remercier de son offre et il dut revenir sans les avoir vues. Le lendemain, par un vent favorable, le navire reprit sa route, se dirigeant sur Naples.

Depuis lors, on n'entendit plus parler de la mystérieuse inconnue; mais sa visite eut comme résultat immédiat de modifier la vie de l'Empereur. Peut-être, lui avait-elle fait part des inquiétudes qu'elle pouvait avoir sur la trompeuse sécurité dont il jouissait jusqu'alors; car, peu de jours après cette entrevue, Napoléon abandonna l'Ermitage pour aller s'établir à Longone et, désormais, les ordres les plus sévères furent donnés afin que personne ne pût s'introduire dans sa résidence. D'ailleurs, les habitants eux-mêmes, ne savaient jamais le soir où leur souverain se trouverait le lendemain, car il changeait continuellement d'habitation.

Aussi bien, les appréhensions de l'Empereur n'étaient pas chimériques, car, indépendamment des confidences qui avaient pu lui être faites par la comtesse Walewska, il recevait, depuis quelque temps, des avis inquiétants adressés par des personnes qui lui étaient dévouées. De Rome, lui était venu le bruit que des religieux fanatiques avaient juré sur l'Évangile de passer la mer et d'aller poignarder l'oppresseur de la religion, le grand révolutionnaire. Bien plus,

on alla jusqu'à dire que le consul de France à Livourne avait soudoyé des sicaires chargés d'empoisonner Bonaparte !

Sans attacher trop de créance à toutes ces menaces, à ces bruits plus ou moins fondés dont beaucoup germèrent dans le cerveau de certains agents de l'Empereur qui cherchaient à faire remarquer leur zèle, il faut, néanmoins, en tirer cette conclusion que la police impériale était remarquablement bien organisée et que son entourage veillait soigneusement sur lui. Toujours est-il, qu'à partir de ce moment les visiteurs, qui affluaient dans l'île, ne purent approcher que difficilement du prisonnier des Puissances. Ainsi, deux Anglais qui débarquèrent à Porto-Ferrajo avec l'intention d'apercevoir, au moins de loin, Napoléon, reçurent du général Cambronne l'ordre d'évacuer l'île dans les vingt-quatre heures. Ils se retiraient, non sans avoir protesté devant Bertrand. lorsque l'Empereur les remarqua, au cours d'une de ses promenades quotidiennes. Les abordant aussitôt, selon l'habitude qu'il avait prise de causer avec tous les étrangers, il eut avec eux une assez longue conversation qu'il

interrompit brusquement en leur disant : « Eh bien! Messieurs, mon langage est-il celui d'un homme qui a perdu la tête? Rendez-en compte, à votre retour, à vos journalistes qui voudraient me faire passer pour un insensé ». — La personne de sa suite, qui raconta ce trait, ajoutait que l'Empereur était encore moins offensé de la curiosité indiscrète de certains étrangers que de l'air de pitié que semblaient témoigner la plupart des visiteurs.

Cependant, si les craintes que l'on pouvait avoir, dans la petite cour Impériale, pour la vie du souverain de l'île d'Elbe, paraissent avoir été, jusqu'alors, sans fondement sérieux, du moins avait-on des raisons pour l'entourer, plus que jamais, d'une garde dévouée et sûre, car, dans peu de jours, ses ennemis allaient concevoir un infernal projet; il est vraisemblable que Cambronne eut vent du complot qui se tramait, dans les sphères les plus élevées, contre son maître, et sa sollicitude, mise en éveil, justifia toutes les précautions sévères prises à cette époque.

Je livre, sans commentaires, aux réflexions du lecteur, cette dépêche adressée par Mariotti

à Talleyrand, le 28 septembre 1814 (1) :

« Monseigneur. Tous les renseignements que j'ai reçus de Porto-Ferrajo et que j'ai eu l'honneur de porter à la connaissance de V. A. ne présentent pas beaucoup de facilités de faire enlever Napoléon. Les précautions extraordinaires qu'il a prises contre les étrangers et surtout ceux qui arrivent de France et de Livourne, les changements continuels de sa demeure et l'espérance qu'il entretient, dans les militaires, d'un changement heureux, après le Congrès, sont des obstacles qui me mettent dans l'impossibilité de rien tenter contre lui, à présent, avec quelque probabilité de succès. Je ne perds pas courage et, *en attendant*, je proposerai à V. A. un plan qui réussira, peut-être, plus facilement que tout autre.

« « Napoléon va souvent à la Pianosa (2) sur son brick; on m'a assuré que, n'ayant pas de logement pour lui dans cette île, il couche à bord. Le sieur Taillade commande le bâtiment; il est resté au service de Napoléon, parce

(1) *Arch. Aff. Étr.* France. T. 1800, fol. 122-124.

(2) Ile distante de deux milles, environ, de Porto-Ferrajo.

qu'il est marié à Porto-Longone et parce qu'il ne pouvait espérer d'être compris dans l'organisation de la marine royale; il est pauvre et Napoléon a réduit sa solde de moitié! Il n'a pas un moment de repos et n'est pas content de son sort; tout me porte à croire qu'il serait facile de le gagner. Il n'est jamais venu à Livourne et va souvent à Gênes; il est de la Provence et doit avoir des amis à Marseille ou à Toulon : il faut donc tâcher d'en trouver un qui se charge de se rendre à Gênes, sous prétexte de commerce, et l'attende pour le rencontrer, comme par hasard. Cet ami le sondera avec adresse et, le voyant disposé à servir, lui proposera une récompense, s'il enlève Napoléon et le porte à l'île Sainte-Marguerite ».

On n'ose croire que Talleyrand prêta l'oreille à ces insinuations de son agent; toujours est-il qu'il n'existe pas de réponse faite à cette dépêche. Mais, il y a lieu de remarquer que, si ce fut pour la première fois qu'on parla d'un changement possible de résidence pour l'Empereur, cette idée ne fut pas abandonnée et, peu après, elle fut reprise au Congrès où l'on parla même d'une destination beaucoup

plus lointaine. Le bruit se répandit alors, que ce serait de son plein gré que Napoléon quitterait l'île et en céderait la souveraineté à sa mère; bruit, d'ailleurs, sans fondement, car jamais l'Empereur n'eut cette pensée. Depuis son départ de Fontainebleau, il n'eut d'autre désir que d'arriver à s'échapper de sa prison, ainsi qu'il le confia, plus tard, à Las Cases et il devait, par-dessus tout, redouter un changement de résidence qui, en l'éloignant de la France, pourrait faire échouer un projet d'évasion mûri depuis longtemps.

Or, Talleyrand qui prévoyait bien que son ancien maître ne pourrait se résoudre à terminer son existence dans cette petite île, ne cessait de le représenter comme une épée de Damoclès toujours suspendue sur l'Europe; désirant donc, pendant qu'il en était temps encore, l'éloigner le plus loin possible, il faisait sentir aux Alliés combien il serait facile à Napoléon, s'il parvenait à s'entendre avec Murat, de faire subitement irruption en Italie, d'y lever une armée et de recommencer une lutte dont l'issue était fort douteuse. Pour donner quelque vraisemblance à ce projet, le prince

de Bénévent mit sous les yeux des souverains une correspondance entre le roi de Naples et le général Exelmans, qui venait d'être saisie et dans laquelle il était fait allusion à une conspiration dont les fils partaient de Porto-Ferrajo.

La *Gazette d'Augsbourg* allait, même, jusqu'à dire : « Si inquiétants que soient les événements qui viennent de se produire à Milan, on doit, néanmoins, se tranquilliser en pensant qu'ils pourront, peut-être, contribuer à éloigner un homme qui, sur le rocher de l'île d'Elbe, tient entre ses mains les fils de ces trames ourdies par son or et qui, aussi longtemps qu'il restera à proximité des côtes d'Italie, ne laissera pas les souverains de ces pays jouir tranquillement de leurs possessions ».

Il fut donc sérieusement question, au Congrès de Vienne, de choisir une autre résidence pour l'Empereur ; néanmoins, par un reste de pudeur, les plénipotentiaires hésitaient à violer ouvertement les traités qu'ils venaient de signer ; aussi fut-il décidé qu'on offrirait d'abord à Napoléon de quitter l'île d'Elbe, de son plein gré ; s'il refusait, on emploierait la violence. Le nom de Malte fut prononcé,

comme pouvant être offert à Bonaparte ; mais l'Angleterre vit de graves inconvénients dans le choix de cette île où l'ordre célèbre des chevaliers florissait encore et donnerait à l'Empereur un nouveau et réel prestige en le nommant, certainement, Grand-Maître.

Talleyrand proposa une résidence plus lointaine, ainsi qu'il l'écrivit à Louis XVIII : «... On montre une intention assez arrêtée d'éloigner Bonaparte de l'île d'Elbe ; mais personne n'a encore d'idée fixe sur le lieu où l'on pourrait le mettre. J'ai proposé une des Açores, c'est à cinq cents lieues d'aucune terre. Lord Castlereagh ne paraît pas étonné de croire que les Portugais pourraient être amenés à se prêter à cet arrangement ; mais, dans cette discussion, la question de l'argent apparaîtra... » (1)

Cette proposition fut sérieusement étudiée au Congrès et l'on parla même de Sainte-Lucie et de Sainte-Hélène. Il paraît que l'idée d'une déportation sur ce dernier rocher fut acceptée, à l'unanimité, par les représentants des Puissances ; l'Empereur devait être trans-

(1) *Arch. Aff. Étr.* Mémoires et documents. T. 678.

porté, comme un vulgaire prisonnier, dès le commencement de 1815.

Napoléon ne manqua pas d'être informé du complot qui se tramait contre lui, à Vienne, et il en conçut quelque inquiétude. On assure que, pendant une promenade qu'il faisait avec Drouot, Bertrand et Campbell, il fit tourner la conversation sur les graves questions agitées, en ce moment, au Congrès et, après un instant de silence et de réflexion, il s'écria tout à coup : « Je suis né soldat et j'ai vécu en soldat! La Fortune m'a conduit au trône et j'en suis descendu; qu'on m'assassine, j'ouvrirai ma poitrine, mais je ne veux pas être déporté ! » Cette scène produisit une grande émotion sur les assistants. L'Empereur, en prononçant ces paroles, avait-il déjà le pressentiment du sort qui l'attendait dans quelques mois et n'avait-il pas entrevu, comme dans une hallucination, le lugubre rocher de Sainte-Hélène?

IV

D'autre part, le manque d'argent se faisait de plus en plus sentir dans l'île d'Elbe et l'Empereur voyait, avec amertume, les désertions devenir de plus en plus fréquentes autour de lui, à cause des réductions qu'il avait dû faire subir à la solde de sa petite armée.

Les grenadiers de la Garde ayant appris que les lanciers, les chasseurs et les mameluks avaient reçu leur pension de la Légion d'honneur, demandèrent à Drouot pourquoi eux seuls avaient été oubliés. On leur répondit que les fonds n'avaient pas encore été expédiés de France ; mais cette réponse qui ressemblait fort à une fin de non-recevoir ne les satisfit pas et ils résolurent de remettre à l'Empereur une pétition. Celui-ci se trouvait avec le général Mallet, colonel des grenadiers, lorsqu'ils

tendirent leur supplique (1). Cet officier essaya vainement d'empêcher la députation de ses soldats de parvenir jusqu'à Napoléon qui

(1) Pétition adressée à l'Empereur par les grenadiers.

Sire ; les grenadiers de votre garde, toujours glorieux de pouvoir encore partager avec leurs anciens camarades l'honneur de servir V. M. et de vous renouveler, dans cette circonstance, les témoignages les plus authentiques de leur inaltérable attachement, ont la hardiesse de Vous exposer que les chasseurs et canonniers de la même arme ont été soldés, depuis longtemps, de leur croix d'honneur. Les grenadiers, seuls, décorés de *cette* même emblème honorifique se voient avec peine privés de cette noble récompense de tant de fatigues et que, jusqu'à ce moment, on ne fait aucune disposition pour leur payer ce qu'ils auraient dû toucher en même temps que les autres. Ils sont, cependant, bien loin de croire que ce retard soit arbitraire ou que cela provienne du manque de démarches que leur officier-payeur aurait dû faire auprès du trésorier de la Légion, à Paris, puisqu'ils ont la certitude qu'il lui a fait passer toutes les pièces nécessaires pour obtenir le mandat. Ils ne peuvent donc attribuer cette suspension irrégulière qu'à la négligence du trésorier. C'est pourquoi, ils osent réclamer de la bonté et justice de V. M. l'*effectuation* de ce payement, se flattant qu'Elle ne voudra pas permettre que ses braves grenadiers se trouvent, pour ainsi dire, dans une position inférieure à celle de leurs camarades. Ils espèrent, au contraire, que V. M. donnera les ordres nécessaires pour que leurs vœux unanimes soient accomplis.

Ils prient en outre, très humblement, V. M. d'être persuadée de leur éternelle soumission et d'agréer, d'avance, les sentiments sincères de la plus vive reconnaissance de ses très fidèles grenadiers, bien plus facile de sentir que de l'exprimer.

(*Arch. Aff. Etr.* T. 1800).

prit aussitôt connaissance de la requête en promettant d'y faire droit. En effet, dès le lendemain, il réunit le conseil d'administration du corps, se fit représenter les registres et les livrets des hommes et, s'étant convaincu qu'ils n'avaient rien touché d'une somme de 200.000 francs qu'il avait fait remettre pour acquitter les pensions de la Légion d'honneur, il s'en prit au général Mallet de la disparition de ces fonds et ordonna au conseil d'administration de les verser, immédiatement, dans la caisse du régiment.

Cet incident donna quelque créance aux bruits qui se répandaient alors, dans l'île, concernant des détournements commis par l'entourage subalterne de l'Empereur. Beaucoup cherchaient à s'enrichir à ses dépens ou, tout au moins, à se payer de leurs propres mains, lorsqu'ils ne recevaient pas intégralement les traitements qui leur avaient été alloués.

Il est vrai que Napoléon, à la fin de l'année 1814 fut obligé de réduire notablement ses dépenses, car les fonds rapportés de France s'épuisaient avec une rapidité inquiétante et la rentrée des impôts, perçus dans

l'île s'effectuait assez irrégulièrement. D'ailleurs, les revenus des contributions pouvaient, à peine couvrir les frais de la maison Impériale et toutes les autres dépenses devaient être imputées sur les fonds que l'Empereur avait pu rapporter de France. Or, lorsqu'il quitta Fontainebleau, il croyait posséder environ 160 millions, résultat de ses économies depuis les premières années du consulat. Mais il ne lui fut possible de rassembler que quelques millions qui avaient été transportés à Blois et même, sur cette réserve, le gouvernement provisoire s'était attribué une part assez considérable ; en outre, l'Impératrice avait pris près de trois millions sur lesquels elle renvoya, ensuite, à l'Empereur environ neuf cent mille francs. En somme, au jour de l'arrivée à l'île d'Elbe, le chiffre du trésor Impérial s'élevait à moins de quatre millions ; ces faibles ressources devaient être bientôt épuisées ! Aussi, Napoléon, s'il avait sejourné quelques mois de plus dans son petit royaume aurait-il été contraint d'augmenter les impôts et de frapper ses nouveaux sujets d'écrasantes contributions. Déjà, même, dans le mois

de novembre, une escouade de gendarmes avait été expédiée dans le village de Capolini pour faire rentrer les impositions non soldées; les habitants qui résistèrent aux porteurs de contraintes reçurent, une nuit, un détachement de lanciers Polonais qui vinrent s'établir chez eux, comme garnisaires, jusqu'au payement intégral des termes arriérés.

Bientôt l'Empereur allait se voir réduit à déclarer à son trésorier, le baron Peyrusse, que, la France se refusant à acquitter ce qui lui était dû, il ne pouvait plus maintenir l'équilibre de son budget. « J'ai arrêté, lui dit-il, que vous ne payerez plus que la moitié des traitements fixés, et vous fournirez le surplus aux parties prenantes en bons à valoir sur le Trésor public français » (1).

Enfin, le sieur Colonna, premier écuyer de Madame Mère, fut envoyé à Livourne pour y traiter de la vente de certains bijoux de la famille Impériale : par son intermédiaire, la princesse Borghèse vendit un superbe carrosse. Mariotti prétend, même, qu'une personne de

(1) Amédée Pichot, *Le Trésor de la Couronne*, 1 vol. Paris, 1873.

confiance, qui devait être Chauvin, fut chargée de vendre les diamants de l'Empereur. Or, cette assertion est fausse ; il fut, en effet, question d'une vente de bijoux, mais ils appartenaient au maréchal Bertrand qui s'en dessaisit pour solder le prix d'une terre dont il venait de faire l'acquisition, en France.

En résumé, tous ces faits assez significatifs sont un témoignage irréfutable que la pénurie des ressources se faisait de plus en plus sentir, et l'on peut ajouter, sans exagération, que ce fut une des causes déterminantes qui hâtèrent les projets de départ de l'Empereur.

A la date du 13 décembre, il fut assez sérieusement question, dans l'île, d'un changement probable dans le sort de l'Empereur et, ces bruits prenant une certaine consistance, Mariotti crut devoir en aviser son gouvernement. Suivant lui, l'opinion la plus accréditée était que le moment semblait proche où l'Italie se prononcerait en faveur de Napoléon qui tenterait une descente sur le continent, se dirigeant ensuite sur Milan, en se faisant précéder de proclamations propres à exciter les mécontents à la révolte.

Ce qui pouvait contribuer à entretenir ces bruits, c'était la nouvelle attitude de Napoléon à l'égard des Italiens qui venaient le trouver; jusqu'alors, il avait presque toujours refusé de les recevoir, maintenant, il les accablait de questions, s'informant soigneusement de l'état des esprits dans la Péninsule où les peuples étaient rentrés sous la domination de leurs anciens souverains. En parlant du Roi de Naples, il affectait une espèce de retenue qui pouvait donner à penser qu'il était d'accord avec Murat et, dans son entourage, on se promettait les plus heureux résultats de cette intelligence. D'ailleurs, ce n'était un mystère pour personne qu'une active correspondance était échangée entre Porto-Ferrajo et Naples et il n'était guère permis de douter des relations de l'Empereur avec ce pays, à en juger par les allées et venues continuelles des Italiens. On alla, même, jusqu'à dire que plusieurs émissaires furent envoyés par Murat; bien plus, il serait venu, lui-même, dans l'île, pour conférer avec son beau-frère!

Rien ne prouve que Murat ait jamais traversé la mer pour conférer avec Napoléon,

mais il est hors de doute que l'Empereur eut, au moins pendant quelque temps, le dessein de tenter un coup de force sur les côtes d'Italie. Déjà les esprits fermentaient en France et divers indices faisaient prévoir un réveil de l'opinion en faveur de l'Empire. Ainsi, le capitaine d'un navire elbain racontait, qu'à son arrivée à Marseille, le peuple s'était porté en foule sur les quais, en reconnaissant le pavillon semé d'abeilles d'or et que des cris répétés de « Vive Napoléon ! » s'étaient fait entendre. On disait, aussi, que le maréchal Masséna, qui commandait en Provence, devait provoquer un mouvement des troupes en faveur de Bonaparte et qu'il avait même fait arborer le drapeau tricolore sur les navires de l'escadre, devant Toulon.

En apprenant ces incidents, l'Empereur s'écria : « Je suis sensible à l'intérêt que les Français me témoignent, mais, s'ils me veulent, qu'ils viennent me chercher ! »

Un des agents du consul de Livourne alla jusqu'à indiquer le plan de la révolution qui se préparait en Italie en faveur d'une restauration impériale ; il est assez curieux pour

être donné intégralement, te qu'il fut communiqué à Mariotti :

« La Révolution doit éclater en Italie, dans le courant de mars, et coïncider avec des mouvements qui auront lieu, en France, vers la même époque. Le premier acte de l'Empereur sera d'occuper les États Romains, au nom du Roi de Rome et de tendre, de là, la main à Murat pour s'emparer, avec lui, de tous les princes de la maison d'Autriche se trouvant dans la Péninsule, puis, l'armée sera organisée et marchera aux frontières en proclamant l'indépendance de l'Italie. Le Congrès de Vienne sera dissous et la guerre entre les Puissances du Nord, la France et l'Espagne deviendra une conséquence inévitable de cette rupture. La Porte, dévouée aux intérêts de Napoléon, agira en même temps contre la Russie et l'Autriche, afin d'opérer une diversion ; puis, Napoléon sera proclamé Empereur d'Italie et des Romains ; la nation juive fournira les fonds nécessaires pour les premières dépenses et le remboursement lui en sera fait après le rétablissement de l'Empire. Enfin, Napoléon fera connaître son intention de con-

server les Bourbons sur le trône de France, pourvu qu'ils soient disposés à lui payer les deux millions stipulés par le traité de Fontainebleau. Cependant, il ne perdra pas de vue les menées de ses partisans en France, afin de pouvoir dire que les Français veulent la restauration de l'Empire et le rappellent sur le trône ».

S'il est permis de douter de ce projet assez chimérique, du moins est-il certain que, dès le mois de janvier 1815, des indices sérieux prouvent l'intention bien arrêtée de l'Empereur de sortir de l'île d'Elbe. Ainsi, dès cette époque, défense fut faite d'accorder aucun congé aux officiers de la Garde ; le service de la place fut organisé comme si elle était en état de siège et la manœuvre du canon eut lieu chaque jour ; enfin, le fort de Longone fut désarmé et toutes les pièces transportées à Porto-Ferrajo d'où elles pouvaient être embarquées au premier signal.

D'autre part, les travaux d'embellissement, commencés dans l'île, furent complètement arrêtés et tous les ouvriers employés au relèvement des fortifications. Seule, la construction du théâtre fut achevée et un arrangement con-

clu avec un impresario de Livourne qui s'engagea à envoyer une troupe, au moment du carnaval, à raison d'une somme de 21.000 francs pour la saison.

L'Empereur, qui aimait à placer son chiffre ou son image sur tous les monuments qu'il édifiait, ne manqua pas de se faire représenter au plafond de son nouveau théâtre ; on le peignit sous les traits d'un cavalier tenant la Fortune entre ses mains (1). A ses officiers qui lui demandaient si l'inauguration de la salle se ferait bientôt, il répondit : « Nous passerons ces quelques jours d'hiver le moins mal possible ; puis, nous songerons à passer le printemps d'une autre manière ! »

(1) Une médaille fut frappée dans l'île représentant, d'un côté, le buste de Napoléon avec cette exergue : « Napoléon Empereur et Roi » — Au revers, on voyait un aigle pacifique, sans foudre, avec cette inscription : « *Non semper ita peribit.* »

V

Ce devait être, en effet, d'une façon moins calme que serait inauguré le printemps de 1815. Napoléon qui, pour endormir les soupçons de Campbell, affectait de répéter « que personne ne pensait à lui au Congrès et qu'il était maintenant complètement oublié » ne suivait pas moins, de son regard d'aigle, les événements qui continuaient à se produire en France et il venait de faire partir pour Vienne un agent secret (1) recommandé au prince de Beauharnais qui vivait dans l'intimité de l'Empereur Alexandre et devait, par lui, savoir ce qui se passait au Congrès. En même temps, il envoyait en France des émissaires munis d'instructions spéciales et devant s'assurer des intelligences avec certains officiers supérieurs qui, se trouvant les plus maltraités, devaient être,

(1) Hurault de Sorbée.

les plus mécontents. Ces envoyés confirmèrent à l'Empereur la véracité des renseignements déjà reçus et lui donnèrent, en outre, l'assurance qu'une sourde fermentation régnait, en France, non seulement dans l'armée, mais aussi dans le peuple.

Le moment semblait donc propice pour mettre à exécution un projet arrêté depuis longtemps ; l'Empereur n'attendit plus qu'une occasion favorable.

Sur ces entrefaites, une escadre française, venant de Toulon, sous les ordres du général Bruslart, gouverneur de la Corse, ennemi juré de Bonaparte, croisait dans les parages de l'île d'Elbe. En apprenant cette nouvelle, Napoléon fit venir Campbell et lui demanda le motif de cette croisière. Sur sa réponse évasive, il entra dans une grande fureur et sembla montrer une vive inquiétude, prétendant que ces navires avaient débarqué un inconnu dans l'île. « D'ailleurs, s'écria-t-il, j'ai déjà pris des mesures pour le faire arrêter, car je sais qu'on en veut à ma vie et qu'on a l'intention de me transporter ailleurs ; mais, pour accomplir un pareil forfait, il faudra faire une brèche ! »

Le commissaire anglais chercha alors à le rassurer en lui disant qu'il veillait à sa sûreté et que, s'il avait connaissance de projets semblables, il serait le premier à l'en avertir. Malgré cette affirmation, l'Empereur envoya le capitaine Chautard, de sa marine, pour savoir, par lui-même, ce qui se passait. Son rapport sembla lui donner pleine satisfaction, car, le lendemain, il déclara qu'il était certain de n'avoir rien à craindre de ces navires dont il s'emparerait, d'ailleurs, s'il le voulait, « sachant positivement que les équipages lui étaient dévoués et qu'on avait même beaucoup de peine à les maintenir ».

A partir des premiers jours de février, Napoléon affecta de rester enfermé, ne sortant presque plus ou ne se promenant qu'en voiture, accompagné de Drouot ou de Bertrand. Dans son entourage, on attribua ce changement total de manière d'être aux craintes qui lui avaient été inspirées par des lettres venues de France et d'Italie qui lui avaient apporté, disait-on, le signalement des sicaires envoyés pour attenter à ses jours. Les mesures de rigueur prises à l'égard de tous les étrangers confirmèrent

cette opinion, d'autant plus qu'il se produisit, sur ces entrefaites, un fait assez significatif. Un aide de camp du général Bruslart, qui se trouvait depuis quelque temps à Livourne, s'étant embarqué sur un petit navire corse, pour retourner à Bastia, fut poussé par des vents contraires à Longone et contraint de relâcher dans ce port; dès qu'il eut mis pied à terre, il fut arrêté, sur l'ordre même de l'Empereur, et reconduit à bord de son bâtiment.

Néanmoins, malgré tous les avis reçus du continent, il est vraisemblable que Napoléon aurait attendu le retour d'Hurault de Sorbée pour prendre une détermination, si l'arrivée de l'émissaire du duc de Bassano, de Fleury de Chaboulon, apportant des nouvelles de France, n'était venue brusquer le départ.

Il ne rentre pas dans le cadre de cette étude de relater cet incident; d'ailleurs, chacun connaît le résultat de cette mémorable entrevue; je veux seulement rappeler les dernières paroles que prononça l'Empereur : « L'entreprise est grande, difficile et périlleuse, mais elle n'est point au-dessus de moi... La fortune ne m'a jamais abandonné dans les grandes occasions,

je partirai donc avec mon épée, mes grenadiers et mes Polonais... La France est tout pour moi, je lui appartiens ! Je lui sacrifierai avec joie mon repos, mon sang, ma vie ! » (1) En disant ces mots, l'Empereur s'arrêta, ses yeux étincelaient d'espoir et de génie et son attitude annonçait la confiance, la force et la victoire.

Aussi bien, le hasard allait, encore une fois, servir les projets de l'Empereur en lui offrant une occasion, presque inespérée, d'échapper à la surveillance du commissaire anglais. En effet, le 14 février, Campbell annonça son prochain voyage à Livourne, en s'excusant de ne pouvoir assister au bal annoncé chez la Princesse Pauline ; et, le 16 février, il s'embarqua, prévenant que son absence serait de courte durée. Au reste, il est permis de croire que la présence du colonel dans l'île n'aurait été qu'un faible obstacle à l'exécution de l'Empereur ; il n'était pas homme à s'arrêter devant les moyens énergiques et l'arrestation de Campbell aurait eu lieu dans la nuit qui devait précéder le départ.

(1) Fleury de Chaboulon. *Mémoires.*

Mais, en présence du prochain voyage du colonel, il ne fallait rien brusquer et on dut donc attendre, sans marquer la moindre impatience, le moment où le navire qui emportait le commissaire anglais eut disparu dans la haute mer pour donner, ouvertement, les ordres de départ. On raconte que, lorsque Campbell vint prendre congé de l'Empereur en lui demandant s'il pouvait lui être de quelque utilité pendant son séjour sur le continent, celui-ci le reconduisit jusqu'à la porte et qu'on l'entendit prononcer ces mots : « Adieu, monsieur le colonel, je vous souhaite un bon voyage, jusqu'au revoir ! » (1)

A peine le commissaire était-il parti, que Napoléon fit demander Bertrand avec qui il passa une partie de la journée et de la nuit ; il se coucha à trois heures et se leva au point du jour. Aussitôt, il monta sur la terrasse de sa demeure et, braquant sa longue-vue, aperçut la frégate anglaise qui disparaissait au loin.

Pourtant, un de ces incidents imprévus qui

(1) *L'Enjambée impériale.*

se produisent, le plus souvent, à la veille des plus grandes entreprises et paraissent devoir les faire échouer, fit craindre que la résolution de l'Empereur n'eut été découverte. Dans la matinée du 24, la corvette anglaise *Partridge*, commandée par le capitaine Adye, entrait dans le port de Porto-Ferrajo. L'Empereur parut, un instant, soucieux en apercevant le navire dans les eaux elbaines; néanmoins, il ne voulut rien différer, car le départ était irrévocablement décidé et les ordres donnés commençaient à produire une certaine effervescence parmi les troupes; chacun sentait qu'il allait se passer quelque chose d'extraordinaire, sans pouvoir toutefois rien préciser.

Heureusement la Fortune veillait encore sur Napoléon, et l'heureuse étoile qui, tant de fois déjà, avait brillé sur sa tête, allait se montrer et luire, pour la dernière fois peut-être! Le capitaine Adye était à peine entré dans la rade qu'il venait saluer l'Empereur en lui annonçant qu'il ne faisait que toucher barre et qu'il allait retourner, de suite, à Livourne, pour prendre à son bord le colonel anglais.

Il n'y avait donc plus un instant à perdre,

car, en tardant seulement de quelques heures, on risquait de croiser en pleine mer le vaisseau anglais. Sans tarder, Drouot écrit à Pons, directeur des mines de l'Ile : « Je vous prie de faire partir dans la nuit, pour Longone, les deux bâtiments qui sont à Rio, il recevront des ordres ». Puis, à quelques heures de là, un nouveau message est dépêché : « Je vous expédie, en toute hâte, une ordonnance pour vous faire connaître que la corvette part aujourd'hui, vers 3 heures. Il est donc indispensable que le chebek *l'Étoile* parte, en hâte, pour rentrer à Porto-Ferrajo, avant 5 heures. J'expédie, par terre, l'ordre aux deux bâtiments qui vont partir, cette nuit, pour Longone, de revenir sur-le-champ à Porto-Ferrajo ; si le bateau de 105 tonneaux que vous attendez de Gênes est arrivé, faites-le partir sur-le-champ ; de même, si vous avez un ou deux bâtiments de 40 à 50 tonneaux qui soient prêts, faites-les partir, sur-le-champ, et soyez de votre personne, au plus tard, à 6 heures à Porto-Ferrajo » (1).

(1) *Arch. du Dépôt de la Guerre*. Donation Pons.

A partir du 24 février, l'île changea tout à coup d'aspect; les estafettes la sillonnèrent dans tous les sens et les ordres se croisèrent, envoyés de Porto-Ferrajo ou de Longone. L'Empereur, dont l'activité dévorante avait été si longtemps enchaînée, se livrait avec un charme infini à tous les préparatifs qu'exigeait son audacieuse entreprise. Il est donc assez surprenant que le capitaine Adye, qui resta plusieurs heures dans l'île n'ait rien vu de ce qui s'y passait. Bien plus, lorsqu'il alla retrouver Campbell a Livourne, celui-ci, qui avait un vague pressentiment que son absence serait mise à profit, lui demanda s'il n'avait rien remarqué d'anormal à Porto-Ferrajo. « Bonaparte était en bonne santé, répondit-il ; je me suis promené autour de la ville et j'ai vu les soldats de la garde Impériale occupés à transporter de la terre et à planter des arbres devant leur caserne. Tout était tranquille et j'ai pu, hier encore, apercevoir les mâts de *l'Inconstant,* dans le port ».

Les illusions du capitaine étaient grandes et l'on serait tenté de croire qu'il ne voulut rien voir de ce qui se passait dans l'île ; car, à par-

tir de ce moment, les habitants eux-mêmes furent mis au courant de l'événement qui allait se produire. Dans la soirée du 25 février, les sentinelles faisant partie de la garde Impériale furent relevées et remplacées par des gendarmes elbains et les troupes furent consignées dans leurs casernes. Les navires demandés par Drouot arrivaient de Rio et Pons recevait l'ordre d'embarquer sur chacun d'eux des rations de vin, de riz et de biscuit (1). Toute la nuit se passa ainsi en préparatifs de départ et, aux premières lueurs du jour, on transporta sur la petite flottille amarrée dans le port, quatre canons de gros calibre et six pièces de campagne.

Enfin, le dimanche matin, 26 février, l'Empereur tint son lever ordinaire et assista à la messe militaire; à 2 heures, il faisait battre la générale et donnait l'ordre de faire embarquer sa garde. A 4 heures du soir toute la garnison était à bord et, avant le coucher du soleil, il montait lui-même sur *l'Inconstant* et donnait le signal du départ. « Alors il se passa

(1) *Arch. du Dépôt de la Guerre*. Donation Pons.

quelque chose d'étrange, raconte un témoin oculaire (1). Napoléon, inondé de la lumière d'un soleil ardent du Midi, les traits empreints d'une sublime inspiration, apparut en ce moment à ses compagnons d'exil et d'infortune comme le génie sauveur des peuples. Tous les regards se voilèrent de larmes, tous les bras se tendirent et toutes les voix comme une seule voix, s'écrièrent : « Vive la France ! Vive l'Empereur ! » (2)

(1) Chautard.

(2) Dans une dépêche, en date du 3 mars, adressée au comte de Jaucourt, Mariotti annonce le départ de l'Empereur et il ajoute : «... A l'entrée de la nuit, la flotte sortait du golfe et se dirigeait à l'ouest. Quelques dispositions des capitaines des navires arrivés depuis hier feraient croire que, pendant la nuit, il a viré de bord et a pris la direction de l'Est. On assure avoir rencontré, hier, cinq ou six bâtiments faisant route ensemble à la hauteur du Mont Argentaro. On conjecture de là qu'ils vont vers Civita ou, ce qui est plus probable, sur Gaete, place forte que Murat peut avoir mise à sa disposition... »

A titre documentaire, on peut rapprocher de cette dépêche la proclamation adressée par le général Bruslart aux habitants de Bastia : « Habitants de la Corse ! Des méchants s'agitent, ils cherchent à répandre des nouvelles fausses et alarmantes, à ranimer les passions et les haines, pour jeter parmi vous le désordre et la guerre civile. Ils prennent pour prétexte le départ de Napoléon de l'île d'Elbe... Je reçois à l'instant la nouvelle officielle que Napoléon a tenté un coup de main sur Antibes, qu'il en a été repoussé par des soldats et des sujets fidèles, qu'ensuite, ne pouvant

tenir la mer, parce qu'il est poursuivi par les vaisseaux du Roi, il s'est jeté en désespéré sur une côte déserte de la Provence. Il y retrouvera le même zèle et la même fidélité ! »

Bastia, le 8 mars 1815.

MACDONALD ET TALLEYRAND

MACDONALD ET TALLEYRAND

(MISSION DU GÉNÉRAL MACDONALD A COPENHAGUE)

13 thermidor an IX — 1er nivose an X

Au mois de mars 1801, après la signature du traité de Lunéville, le général Macdonald, qui commandait alors le corps d'armée des Grisons, dans la haute Italie, revenait en France, lorsqu'il apprit, avec surprise, que le premier Consul avait décidé de l'envoyer à Copenhague, en qualité de ministre plénipotentiaire, afin d'y remplacer M. de Bourgoing (1).

Talleyrand, qui redoutait la popularité déjà croissante dont jouissait le général et qui semblait avoir pris à tâche de le desservir,

(1) *Arch. Aff. Étr.* Correspondance. Danemark. T. 177.

par ses intrigues, auprès de Bonaparte, le lui représentait, depuis quelque temps, « comme un rival pour l'avenir et l'ennemi actuel de son pouvoir ». Aussi, pensait-il pouvoir l'éloigner pendant quelque temps en lui confiant une mission en Danemark; cependant, Macdonald qui ne se sentait aucun goût et aucune aptitude pour la carrière diplomatique et qui, surtout, désirait ne pas être éloigné du théâtre de la guerre, en cas de reprise des hostilités, essaya de refuser la légation qu'on lui offrait, sans l'avoir consulté. Mais le ministre des Relations Extérieures eut réponse à toutes ses objections et, avec son habileté ordinaire, il sut lui faire entrevoir le caractère tout spécial de cette mission qui, loin d'être diplomatique, devait être un prétexte pour diriger les opérations militaires contre les Anglais qui cherchaient, alors, à rompre la coalition des neutres.

Séduit par cette perspective, Macdonald accepta; mais, peu de jours après, on apprit à Paris que les amiraux Nelson et Parker, forçant le passage du Sund, avaient livré ba-

taille sous les murs de Copenhague et menaçaient la ville d'un bombardement. Pour épargner à leur capitale les tristes conséquences d'un siège, les Danois signèrent une suspension d'armes. La ligue des neutres, renouvelée quelques mois auparavant entre la Suède et le Danemark, se trouvait donc dissoute et, par suite, la mission militaire de Macdonald devenait sans objet. Néanmoins, malgré ses représentations, le premier Consul lui enjoignit de partir, sans délai.

Le 13 thermidor, le nouveau représentant de la France était reçu en audience solennelle par le roi Christian VII. En lui présentant ses lettres de créance, Macdonald lui adressa ces paroles :

« Sire, la nation Française qui n'a jamais compté le nombre de ses ennemis, pendant la longue et horrible lutte qu'elle a eu à soutenir et dont elle est sortie d'une manière si glorieuse, voit avec un intérêt constant et soutenu les relations amicales qui n'ont jamais cessé de régner entre la France et le Danemark. Le premier Consul de la République ne pouvait, Sire, me donner une marque

plus flatteuse de confiance qu'en me chargeant de cultiver auprès de V. M. cette heureuse intelligence et d'être, en même temps, l'organe du peuple français et de ses armées, pour exprimer à V. M. les sentiments d'admiration que lui ont fait éprouver le dévouement sans bornes et la noble et courageuse résistance de la nation danoise, pour le maintien de ses droits blessés, et qui sera, pour elle, un monument perpétuel de gloire.

« Il m'est aussi doux que flatteur d'avoir dans cette occasion à assurer V. M. que je partage personnellement ces sentiments. Je me félicite, surtout, de pouvoir admirer de plus près les vertus, la haute sagesse et la loyauté qui dirigent ce gouvernement et qui sont un garant de l'énergie avec laquelle V. M. soutiendra constamment les intérêts de son peuple, l'honneur de ses armes et la dignité de sa couronne ».

Macdonald nous apprend que le souverain accueillit ses paroles d'une manière « fort affectueuse », mais qu'il laissa voir beaucoup de timidité et de réserve dans sa réponse, sauf, pourtant, lorsqu'il parla de la nation

Française et de ses armées auxquelles il décerna de grands éloges, sans oublier de vanter, en passant, les hautes qualités du premier Consul : « sur ce point, il était inépuisable ». L'occasion parut donc propice au nouveau Ministre pour faire valoir les secours qu'il était chargé d'offrir au nom de Bonaparte et il promit, même, au souverain, l'appui éventuel de la Prusse, lui faisant entrevoir la possibilité d'un changement de politique du côté de la Russie.

« Le Roi m'écouta avec la plus grande attention, et il sembla que sa réponse avait été préparée, bien que je convienne que ses raisons sont aussi justes que fondées. — Je ne doute point, a-t-il dit, de la loyauté et de la franchise du premier Consul et j'ai la plus grande admiration et la plus grande confiance dans ses offres généreuses, car son nom seul est une garantie de ses intentions. Mais qui peut répondre des événements ? Sa perte serait irréparable... La confiance dont il jouit, à si juste titre, dans l'intérieur, et la considération qu'il commande, au dehors, sont franchement les motifs principaux du rapprochement des

autres gouvernements. Qui le remplacerait? Les factions qui ont agité la France ne sont ni éteintes ni détruites; on connaît leurs chefs par leurs noms et leurs opinions très prononcées ».

Bien qu'assez embarrassé pour répondre, le nouveau Ministre répliqua que la République n'avait jamais été assise sur des bases aussi fermes et que, si la France avait le malheur de perdre son chef actuel, il se trouverait encore assez d'hommes capables de faire le bonheur des Français et de maintenir les engagements de leurs prédécesseurs. Cependant, ces paroles n'eurent pas le don de persuader celui auquel elles s'adressaient, car, écrit Macdonald, « Sa Majesté ne sembla pas tout à fait convaincue... »

Un mois ne s'était pas encore écoulé, après cette première entrevue, et le général sentait ses prévisions se réaliser; les rapports diplomatiques étaient presque nuls entre les deux pays, à cette époque, et le ministre de France se rendait compte que sa mission menaçait de traîner en longueur, sans aucun profit pour la république. Aussi bien, son ardeur belliqueuse

se trouvait trop à l'étroit dans ce petit royaume où il se regardait comme un exilé, victime des basses jalousies de Talleyrand. Enfin, ses instincts de guerrier se réveillèrent complètement et plus impérieux que jamais, en apprenant que Bonaparte préparait une descente en Angleterre. Aussi, se hâta-t-il d'écrire en ces termes au ministre des Relations Extérieures :

« Citoyen ministre : le dégoût que je vous ai manifesté, avant mon départ de Paris, mais qui était surmonté par l'espoir d'être utile dans cette mission, n'a fait que s'accroître, depuis surtout que tout espoir de voir renouveler la coalition du Nord a cessé. Je connais assez maintenant la diplomatie pour l'usage que je me propose d'en faire, à l'avenir, et vous me rendriez un véritable service en appuyant la demande que je fais directement au premier Consul de me donner un successeur. Les préparatifs qui se font sur nos côtes redoublent mon impatience d'arriver assez promptement pour être un de ceux qui doivent concourir à cette glorieuse entreprise; faites donc, je vous prie, que l'hiver ne me surprenne, ni dans cette capitale, ni en route ».

Mais Talleyrand n'accusa même pas réception de cette lettre et il se garda bien d'en faire part au premier Consul, son dessein étant de laisser Macdonald dans l'oubli, jusqu'au jour où son retour en France lui paraîtrait opportun. Cependant, comme la mauvaise saison approchait et que le général redoutait les rigueurs d'un climat contraire « à son tempérament, à sa poitrine et à ses blessures », il devint plus pressant, ainsi qu'en témoigne sa correspondance. Il jugea même utile d'envoyer, à Paris, son aide de camp, d'Hénin, porter à Bonaparte sa demande de rappel et, ne recevant aucun avis de l'arrivée de cet officier, il écrivit de nouveau : « Je ne puis, sous aucun prétexte, continuer ici un plus long séjour, dans l'espoir même d'une mission quelconque et quelque importante qu'elle fût, si elle obligeait à résidence. Veuillez donc, je vous prie, m'adresser le plus promptement possible l'autorisation que je réclame si instamment; tant d'autres seront si flattés d'occuper — et avec plus de talents et de mérites — ce poste diplomatique, que vous ne pouvez pas être embarrassé sur le choix d'un successeur; il est même inutile

que j'attende, puisque je n'ai rien à faire ici.

« Vous vous convaincrez facilement combien ce métier est contraire aux goûts et aux habitudes que j'ai contractés. Je sais bien que j'aurai encore moins d'occupations à Paris, mais, au moins, je serai auprès de ma famille, au milieu de mes amis, cela me suffit... Vous m'avez toujours paru avoir de l'amitié pour moi et je souhaite ardemment que vous m'en donniez ici la preuve ».

Peu de jours après l'envoi de cette lettre, Macdonald apprit, enfin, l'arrivée de son aide de camp, à Paris, et la remise de ses dépêches. Aussi, se mit-il, sans plus tarder, à faire ses préparatifs de départ, « car sa résolution était si bien prise, qu'aucune autre ne l'en pouvait faire changer »; il pensait, d'ailleurs, que Talleyrand ne pourrait arriver à se débarrasser de son importunité qu'en lui donnant prompte satisfaction.

Cependant, cinq décades s'étaient écoulées et aucune réponse ne parvenait à Copenhague; la santé du général, ébranlée par vingt années de service effectif et dix campagnes, commençait à en être cruellement altérée. Très attaché

au premier Consul et prêt à lui faire tous les sacrifices compatibles avec sa dignité, il se demandait pourquoi il le condamnait à une inaction si contraire à son tempérament et dans laquelle il consumait ses forces.

Or, pendant ce temps, il se tramait contre lui un complot dont les fils étaient tenus par Talleyrand et dont le but avéré était de le discréditer et même de le perdre complètement, si Bonaparte avait donné foi à toutes les perfides insinuations du ministre des Relations Extérieures. C'est ce qui ressort de cette lettre toute brûlante d'indignation dans laquelle Macdonald laisse libre carrière à son irritation :

« Citoyen ministre. Je suis informé des bruits aussi absurdes que ridicules que l'on répand sur ma manière d'être et ma tenue dans ce pays et, pour vous prouver que je sens aussi bien que qui que ce soit le grand caractère de représentant de la République, je ne m'abaisserai point à repousser ces soi-disant délits diplomatiques; croyez bien que je connais toute la dignité dont je suis revêtu et, à cet égard, je n'ai à prendre de leçon de personne, encore moins lorsqu'il s'agira de la République que

j'ai dans le cœur et non comme beaucoup d'autres qui ne la portent que sur les lèvres!

« Si des garçons de bureau avaient colporté ces bruits seulement jusqu'à votre antichambre, j'aurais dédaigné d'entrer en explication sur des faits aussi graves; mais, puisqu'ils vous ont été portés officiellement et que vous les avez rendus de même au premier Consul, je lui envoye directement par son aide de camp, le citoyen Duroc, une relation exacte de ma tenue et de ma conduite dans cette capitale. Elle me justifiera pleinement, je l'espère, de ces reproches aussi injustes que peu fondés et je puis dire que c'est bien à propos de bottes que vous avez ajouté une foi entière et mis une importance déplacée à une chose que le gouvernement, qui doit connaître mes principes et mes mœurs, devrait couvrir du plus profond mépris ainsi que les auteurs de ces plates diatribes ».

Malgré cette verte réponse, Talleyrand ne se tint pas encore pour battu et il fit une dernière tentative auprès de Macdonald pour l'engager à demeurer à Copenhague; les raisons qu'il invoque sont assez spécieuses : « Aujourd'hui que

l'Europe entière se trouve pacifiée et que l'humanité réclame de toutes parts la prolongation d'un repos si universellement nécessaire, le premier Consul a pensé que vous auriez peut-être changé d'opinion, par rapport à la mission que vous remplissez et, avant de vous accorder votre rappel, il m'a chargé de vous consulter. J'attendrai donc votre réponse pour placer votre demande, de nouveau, sous ses yeux ».

Le général, voyant que Talleyrand ne désarme pas et que son parti de le laisser dans un quasi-exil est définitivement arrêté, change ses batteries et, usant d'une nouvelle tactique, il feint de croire aux dispositions bienveillantes du Ministre; il le remercie donc, non sans ironie, de la faveur qui lui est offerte de poursuivre sa nouvelle carrière : « Mais, cela prouverait plus d'inconséquence que de raison de ma part, ajoute-t-il ; puisque la paix est dans toutes les bouches et la joie dans tous les cœurs, pourquoi serais-je le seul à qui vous ne la feriez pas partager ? Aussi, la faveur particulière que j'attends de vous est de hâter, autant que possible, l'autorisation que je sollicite, si instamment, de retourner en France, sans

attendre l'arrivée de mon successeur. Vous connaissez, comme moi, que nous n'avons pas la moindre besogne et un chargé d'affaires suffira pour le courant ».

Cependant, les courriers se succédaient et aucun n'apportait la réponse si impatiemment attendue. Le grand Belt commençait à n'être plus praticable par suite des glaces et Macdonald voyait approcher le moment où il serait bloqué en Danemark, pendant tout l'hiver. Aussi, le 14 frimaire, perd-il toute patience et il s'abandonne, sans contrainte, à son indignation, dans une dépêche où le langage franc et presque brutal de l'officier habitué au commandement apparaît pour la première fois.

« Il s'est déjà écoulé plus d'un mois depuis que j'ai répondu négativement à votre dernière lettre et, néanmoins, quoique je me sois bien aperçu que vos belles phrases n'étaient que dilatoires, j'avais espéré qu'un dernier refus, si bien exprimé, suffirait pour la détermination que je sollicite, si vivement, depuis quatre mois. Un vif regret, plus fort que ceux que j'ai déjà éprouvés, est d'avoir cru trop légèrement aux démonstrations d'attachement que vous

aviez l'air de me témoigner ; mais, maintenant, loin d'en être la dupe, je dois croire que vous seul apportez un obstacle à mon retour. J'apprécie donc votre bienveillance comme je le dois et vous pouvez vous tenir assuré que je la reconnaîtrai en temps et lieu, comme il convient. Le premier Consul ne peut avoir un motif particulier pour m'éloigner de ma patrie, de mes enfants, de ma famille et de mes amis et, pourvu que l'homme soit dévoué au Gouvernement, avec plus de talent il remplira mieux l'objet que l'on attend de lui.

« Je pense avoir donné assez de preuves de mon zèle pour jouir, enfin, d'un repos acheté aux dépens de mon sang et de ma santé, et cette raison seule n'aurait pas dû vous faire balancer un instant à y mettre de l'intérêt ».

En même temps, Macdonald faisait remettre directement à Bonaparte sa démission, conçue en ces termes : « Citoyen Consul, ma santé ne me permettant pas de séjourner plus longtemps sous ce climat, sans un imminent danger, veuillez, je vous en supplie, accepter ma démission formelle du poste que je remplis près

la cour de Copenhague et croyez à ma reconnaissance pour ce bienfait ».

Talleyrand ne put différer davantage à donner satisfaction à une si juste demande et le général reçut ses lettres de rappel. Peu de temps après, Macdonald passait le Belt, d'autant plus rapidement que ses équipages étaient restés sur le continent, de l'autre côté de l'Elbe; tant était grand son désir de ne pas prendre ses quartiers d'hiver en Danemark, qu'il y demeura campé, comme il le dit lui-même, pendant son séjour de cinq mois.

De retour en France, le général tint à se présenter chez le ministre des Relations Extérieures. Le récit de cette entrevue se trouve consigné dans ses mémoires (1). — « Je soupçonnais vaguement, dit-il, que M. de Talleyrand avait voulu, pour des raisons que je ne pouvais pénétrer, me tenir éloigné. Je lui en avais écrit vertement; toutefois, comme on pouvait m'avoir prévenu contre lui ou l'avoir indisposé contre moi, je lui rendis visite. Sa réception fut froidement polie; je lui en fis

(1) 1 vol. in-8°, publié par M. C. Rousset. Plon, 1892.

vivement sentir l'inconvenance, devant sa femme et quelques personnes. Je sortis brusquement et, depuis lors, j'ai cessé toute relation avec ce personnage qui, par la suite, a dégradé de plus en plus son nom, son existence et sa position... Il a bien fait, de temps à autre, quelques tentatives de rapprochement, mais inutilement; j'avais jugé la sécheresse de ses affections. J'ai la conviction que ce personnage m'a beaucoup nui dans l'esprit du Premier Consul en lui donnant des préventions et en insinuant que j'étais l'ennemi de son pouvoir ».

Il est certain que, de retour de sa courte mission en Danemark, Macdonald fut contraint de vivre loin de Paris, dans une sorte de disgrâce; il ne rentra en faveur qu'après huit années d'inaction, au printemps de 1809.

LE DERNIER REPRÉSENTANT

DE LOUIS XVI A COPENHAGUE

LE DERNIER REPRÉSENTANT

DE LOUIS XVI A COPENHAGUE

Un heureux hasard, cette providence des chercheurs, a mis sous mes yeux la correspondance du dernier représentant de Louis XVI à Copenhague (1). Ces documents m'ont paru dignes d'être tirés de l'oubli, car ils reflètent bien l'état des esprits au début de la Révolution, alors que certains esprits généreux, mais trop confiants, saluaient en elle l'aurore d'une ère de grandeur et d'immortalité pour la France. Ils furent sincères, sans doute, ces hommes qui embrassèrent, sans arrière-pensée, les idées nouvelles, mais ils ne calculaient pas les conséquences inéluctables de ce bouleversement de la société et, lorsqu'ils voulurent arrêter le flot montant de la tourbe révolutionnaire, ils

(1) *Arch. Aff. Étr.* Danemark. T. 177.

se sentirent envahis, débordés et, ne pouvant la maîtriser, furent emportés par la tourmente.

Le personnage que je présenterai, tout à l'heure, au lecteur, nous apparaît avec un plus noble caractère. Sur sa demande, il fut envoyé par Louis XVI, en qualité de ministre plénipotentiaire en Danemark; sans doute, il lui paraissait honorable de représenter la monarchie à un moment où elle semblait jeter un défi à l'Europe, en rompant avec toutes les traditions de son passé. Mais notre ministre à Copenhague s'abusait singulièrement s'il croyait que sa situation, à l'étranger, vis-à-vis de ses collègues, n'en souffrirait pas au point de lui faire regretter son ancien métier de soldat. Je me hâte d'ajouter, pour sa défense, que ce poste de Copenhague était bien fait pour tenter un diplomate intelligent, car, à cette époque, comme maintenant d'ailleurs, cette légation pouvait être comparée à un observatoire d'où un esprit avisé suit les évolutions si diverses de la politique européenne. Or, à ce moment, les événements les plus graves se préparaient, car on était au lendemain de cette mémorable séance (20 avril 1792) dans laquelle l'Assemblée Na-

tionale avait annoncé à l'Europe « que la nation Française, fidèle aux principes consacrés par sa constitution de n'entreprendre aucune guerre pour faire des conquêtes, était cependant dans la nécessité de prendre les armes pour la défense de sa liberté et de son indépendance ».

La guerre avec l'Autriche, qui fut l'une des conséquences de cette déclaration, fut votée avec enthousiasme. Ce n'était que le prélude du déchaînement des puissances contre la Révolution !

I

Charles-François Hurault, comte de Vibraye, appartenait à une ancienne famille, établie dans le Maine depuis le quatorzième siècle. Il entra, en 1758, dans un régiment de mousquetaires; deux ans après, il était cornette dans le régiment dauphin cavalerie et il conquit assez promptement les épaulettes de colonel. Mais la carrière des armes était peu conforme à ses goûts et il sollicita bientôt du Roi l'honneur de le représenter dans une des cours d'Europe, en qualité de ministre plénipotentiaire. Le départ du marquis de Chaussonnette, envoyé extraordinaire auprès du duc de Wurtemberg et du Cercle de Souabe, permit à Louis XV de satisfaire à la demande du comte de Vibraye. Il occupa ce poste jusqu'en 1784, puis fut envoyé à Dresde. C'est dans cette ville qu'il se trouvait au printemps de 1792, lorsque lui parvint

l'ordre de partir sans retard pour le Danemark; il se mit en route aussitôt.

Ce ne fut pas sans de grandes difficultés que le nouveau Ministre de Louis XVI à Copenhague put parvenir au terme de son voyage. Les courriers de France, qui passaient par Hambourg pour se rendre en Danemark et qui doublaient toutes les postes, mettaient généralement douze jours pour effectuer ce trajet; mais il arrivait fréquemment que mille incidents, survenus au cours de la route, retardaient leur arrivée de plusieurs jours; de sorte qu'il fallait quelquefois compter un mois pour atteindre Copenhague! Aussi, ne faut-il pas être surpris de la lenteur avec laquelle s'effectua le voyage du comte de Vibraye, surtout en songeant que, dans chaque ville qu'il traversait, les municipalités soupçonneuses, s'inquiétant du passage d'un étranger de condition, lui faisaient endurer mille tracasseries, sous prétexte de s'assurer de son identité.

C'est ainsi que M. de Vibraye, après avoir couché, le 12 mai, à Phalsbourg, arriva vers la fin du jour à Weissembourg. Pendant son souper, le maire lui fait demander communica-

tion de ses passeports qu'il lui renvoie bientôt revêtus du visa nécessaire; il se prépare donc à se remettre en route, afin d'arriver le plus tôt possible à Landau. Mais il avait compté sans l'échauffement des têtes des patriotes de la ville qui, le prenant pour un émigré, ameutent les volontaires nationaux à la porte de l'auberge, afin de l'empêcher de remonter en voiture. Lorsqu'il paraît, entouré de ses gens, il se produit un grand tumulte : on s'écrie que ses passeports sont faux, qu'il trahit la Nation et que, pour plus de sûreté, on va visiter ses équipages. Vainement, le ministre essaie de se faire entendre et d'exhiber ses lettres de créance, témoignant du caractère inviolable dont il est revêtu; les esprits sont trop surexcités et, comme il le dit lui-même, « le malheur voulait que ce fût un dimanche et l'oisiveté de ce jour, les désordres et l'ivrognerie qui s'ensuivent ordinairement, avaient beaucoup contribué à cette effervescence ». Malgré l'intervention des officiers des deux bataillons de volontaires, M. de Vibraye ne put se dégager de la foule qui l'entourait : le moment de la raison n'était pas encore venu. Jugeant donc que son départ,

plus ou moins avancé, ne valait pas la blessure d'un citoyen, il se résigna à passer la nuit à Weissembourg, en demandant au maire de lui donner, pour le lendemain, une escorte en présence de laquelle ses voitures seraient visitées afin de dissiper tout sujet de méfiance.

En rendant compte de cet incident à Dumouriez, ministre des Relations Extérieures, le comte de Vibraye ajoute ces quelques mots de réflexion : « Voilà dans le vrai, Monsieur, à quoi s'est borné ce petit mouvement populaire qui sera peut-être qualifié d'insurrection et qui, à la petite contrariété près de n'avoir pas été coucher à Landau, ne m'a pas fait éprouver le moindre danger ni la moindre insulte. Cet événement m'a convaincu de ce que j'avais toujours pensé : c'est qu'avec de la patience et du sang-froid on peut calmer les têtes les plus exaltées et que l'égarement et un zèle inconsidéré sont toujours les motifs de ces émeutes ».

Enfin, après un voyage semé de traverses de toutes sortes, le comte de Vibraye finit par atteindre Copenhague. Là, l'attendaient de nouveaux déboires ; car, ayant sollicité une audience du Roi, il lui fut répondu que la Cour

était à la campagne et qu'il lui faudrait patienter jusqu'à son retour pour remettre ses lettres de créance. En compensation, il fut avisé que le ministre Bernstorff le recevrait avant longtemps.

C'est sur ces entrefaites que se présente un incident, fort inattendu, qui peint bien la situation, assez délicate et même fort pénible, dans laquelle se trouvaient, dès cette époque, les représentants de Louis XVI, à l'égard de leurs collègues. Voici en quels termes M. de Vibraye porte ce fait à la connaissance de ses chefs :

« L'usage est de faire des visites, en arrivant, à tous ses collègues. Or, le ministre de Pologne m'écrivit un mot, hier, pour me mander qu'il avait un avis intéressant à me donner, avant que je fisse mes visites. J'allai, sur-le-champ, chez lui et il me dit que M. d'Ehrenheim, représentant de la Suède, l'avait fait prévenir qu'il avait défense de communiquer avec moi ; ce chargé d'affaires, n'ayant point oublié les sentiments d'amitié que je lui avais témoignés, pendant mon séjour à Dresde, désirait que j'en fusse averti d'avance pour m'éviter de lui faire une visite qu'il ne pourrait me rendre. Toutefois, séparant tout ce qui tient à sa situation

politique des sentiments personnels qu'il m'avait voués depuis longtemps, il aurait pour moi tous les égards et honnêtetés que je pouvais désirer et il espérait que je le traiterais de même. Il ajouta qu'il me conseillait de ne pas faire non plus de visite au Ministre de Russie parce qu'il était, ainsi que lui, dans l'intention de ne pas me la rendre... J'avoue que cette espèce de scission de la part de la Suède m'étonne; je ne m'y attendais pas du tout et elle est d'autant plus extraordinaire de la part de cours qui ne sont point encore nos ennemies et qui, entretenant chez nous et recevant chez elles des agents politiques, interdisent, en même temps, à leurs Représentants toute communication avec les ministres Français. C'est annoncer, si je puis m'expliquer ainsi, une bouderie politique qui est plus ridicule qu'injurieuse et, en même temps, c'est avouer son impuissance ».

M. Framery, secrétaire de la Légation, fut chargé de pressentir les deux diplomates étrangers sur l'attitude qu'ils prendraient, dans le cas d'une visite de M. de Vibraye. Leur réponse fut telle qu'on la devait prévoir : défense leur avait été faite, par leurs gouverne-

ments, de s'entretenir officiellement avec le représentant de France. Celui-ci mande, en conséquence, à Dumouriez, qu'il ne fera pas une démarche inutile : « Je ne souffrirai certainement pas que la dignité de la nation française et le caractère auguste d'agent d'une nation libre souffre la moindre humiliation. Plus on voudra la mortifier et plus on me trouvera fier et inflexible, plus on voudra m'abaisser et plus je me redresserai. Je crois que telles sont les intentions du roi et je pense que vous approuverez ma conduite ».

Peu de jours après, d'ailleurs, M. de Vibraye apprenait par M. de Bernstorff le motif de ces agissements : les deux plénipotentiaires avaient reçu, par courrier, l'ordre de ne pas communiquer avec le ministre de France. Au reste, à la même époque, la Russie venait de rappeler son chargé d'affaires à Paris et la Suède n'allait pas tarder à suivre cet exemple.

« Voilà donc l'énigme expliquée, écrit le comte de Vibraye, et je conçois tout ce qui s'est passé vis-à-vis de moi ; mais, je trouve de l'inconséquence dans la démarche de la Suède, car une telle scission est ordinaire-

ment suivie d'une déclaration de guerre et, cependant, le régent de Suède a déclaré formellement qu'il ne se mêlerait en aucune façon des affaires de France. Mais, quand on reçoit des subsides d'une puissance, on est dans sa dépendance. La Russie aura exigé du régent d'agir de concert avec elle, pour rompre toute communication avec la France, et il aura fallu céder ».

Toutefois, plus heureux que M. de Verninac, qui n'avait pu obtenir d'être reçu à la cour de Stockholm, le comte de Vibraye fut avisé que le Prince Royal lui accorderait une audience. La réception eut lieu à la campagne et fut empreinte d'une extrême courtoisie; la Famille Royale témoigna même les plus grands égards à notre envoyé. Aussi, s'empressa-t-il de faire connaître à Paris le résultat de cette première visite.

« ... Je regarde toutes les honnêtetés qu'on m'a marquées comme une suite de la sagesse de ce gouvernement qui ne veut s'immiscer en rien dans nos affaires et comme une preuve de ses dispositions pacifiques à notre égard. Ce n'est pas que la cour et le ministère danois

aiment notre constitution, plus que les autres cours du Nord, mais on connaît mieux ici ses vrais intérêts et on trouve, sans doute, déraisonnable, quand on n'a ni droit ni moyen de s'y opposer, d'avoir de mauvais procédés et de montrer de l'humeur ».

M. de Vibraye ne se faisait, d'ailleurs, aucune illusion sur les difficultés que lui suscitait, tant à l'égard de ses collègues du corps diplomatique que vis-à-vis du gouvernement danois, la politique suivie en France. Aussi, écrit-il, à la date du 3 juillet 1792, à M. de Chambonas, récemment mis à la tête du département des Affaires Étrangères :

« Vous connaissez trop bien la véritable situation des choses pour ne pas sentir que la position des agents français est, en général, pleine de désagréments et de traverses ; il faut un civisme bien pur et, certainement, bien désintéressé, pour se charger, près des puissances étrangères, des affaires de la Nation. J'ose donc espérer que vous seconderez mon zèle ; il redouble avec les difficultés et les dangers de ma patrie, c'est un tribut que tout bon citoyen doit lui payer dans ces temps orageux. Je vous

offre donc, comme à vos prédécesseurs, zèle, activité, courage, une conduite irréprochable et un attachement invariable aux lois décrétées et sanctionnées... Les représentants du peuple français ne sauraient professer trop ouvertement une morale pure et des principes modérés pour démentir les opinions exagérées qu'on leur suppose. Il faut qu'ils prouvent que la nation et le roi ne les ont pas revêtus d'un caractère respectable et inviolable pour troubler les gouvernements vers lesquels ils sont envoyés; qu'une pareille perfidie est indigne d'une nation connue jusqu'ici par sa générosité et sa franchise et que le petit nombre de factieux qui déchirent la France n'est pas la nation entière ».

Ces lignes empreintes d'un véritable patriotisme et toutes vibrantes de ces sentiments généreux qui animaient tous ceux qui saluaient dans la Révolution naissante l'éclosion des idées libérales, comprimées depuis trop longtemps, nous sont un témoignage de la sincérité des opinions de M. de Vibraye. Partageant, sur ce point, l'opinion de certains membres de la noblesse, il supposait au roi assez de résolu-

tion et de sens politique pour se mettre à la tête de ce mouvement irrésistible et pour s'approprier les nobles aspirations des esprits avides de réformes. Mais, dès cette époque, Louis XVI, abandonnant toute pensée de résistance à l'égard des factieux, laissait les événements se précipiter. Le torrent révolutionnaire qui devait entraîner les derniers vestiges de la monarchie montait toujours et c'était en vain que les promoteurs de ce grand mouvement opposaient à sa marche tumultueuse les efforts de leur éloquence.

II

Peu de temps après l'arrivée de M. de Vibraye en Danemark, Louis XVI acceptait la nouvelle constitution française en déclarant aux souverains étrangers sa ferme intention de la soutenir et de repousser par la force ceux qui tenteraient de la renverser. Nos représentants reçurent l'ordre d'en aviser officiellement les cours auprès desquelles ils étaient accrédités.

En répondant à la lettre d'envoi qui accompagnait la déclaration royale, notre ministre à Copenhague crut devoir ajouter quelques réflexions suggérées par la lecture de ce document. Son but lui paraissait être, d'abord, d'annuler toutes les manœuvres et négociations que les princes émigrés auraient pu faire au nom du roi; puis, de démontrer, d'une façon péremptoire, l'intention du souverain de soutenir, même par les armes, les droits de la nation.

« Le premier motif, fait remarquer M. de Vibraye, est à peu près indifférent pour le Danemark qui a témoigné, de bonne heure, sa manière de voir et de penser sur nos affaires et ne s'est point laissé entamer pour favoriser, même indirectement, la cause des ennemis de la France... Aussi n'a-t-on vu ici aucun de ces émissaires infatigables qui remuent tous les cabinets et parcourent tous les royaumes pour les conjurer contre une nation qui, par les principes de sa constitution, vient de s'unir à tous les peuples du monde par le lien d'une confraternité vraiment philanthropique. Quant au second motif, il a son application ici comme ailleurs et, comme je le crois de la plus haute importance, je me suis attaché à le faire valoir de mon mieux. Je regarde, en effet, cette notification comme une preuve authentique de l'attachement du roi à la nouvelle constitution, comme un engagement solennel, de sa part, de la soutenir de tout son pouvoir et comme la meilleure manière de déjouer toutes les méfiances et les soupçons que les malveillants répandent partout contre les véritables dispositions du roi. Aussi, est-ce sous ce point de vue

qu'on considère ici la déclaration ; à cet égard, elle a donc parfaitement rempli son but... D'ailleurs, ce n'est pas seulement en France que l'enthousiasme de la liberté a pénétré les cœurs et enflammé les âmes ; on ne peut se figurer combien il existe ici de partisans de notre Révolution et de gens qui font des vœux pour nos succès ! »

En même temps M. de Vibraye envoyait la traduction d'un *Chant de triomphe* en l'honneur des citoyens français, inspiré à un patriote danois par les événements qui se déroulaient en France. Rien ne peut mieux reproduire les sentiments qui animaient alors tous les peuples à l'égard de la Révolution et, à ce titre, je crois devoir en donner un extrait :

CHANT DE TRIOMPHE EN L'HONNEUR DES SOLDATS FRANÇAIS

PUBLIÉ A COPENHAGUE EN SEPTEMBRE 1792.

« O France ! Que n'as-tu pas eu à souffrir pendant une longue suite d'années ! Avec quelle patience n'as-tu pas supporté les vexations d'un régime arbitraire ! Impôts, guerres,

licence, profusions, tous les maux t'ont accablée, à la fois, pendant une longue suite d'années, par le jeu des ministres et par la ruse des maîtresses qui voulaient régner ! »

« Heureuse France! Enfin, tu viens de secouer un joug honteux! Sans doute, il est bien dur pour toi d'être forcée d'arracher de ton sein tant de familles, de voir couler tant de sang; mais tu as brisé un joug insupportable. — Cependant, ô généreux Français! épargnez un monarque faible et trop crédule, assez malheureux déjà d'avoir abandonné sa nation et son devoir. »

« Je te félicite, ô France! pays de la liberté! montre-toi dans toute ta grandeur; triomphe de tous tes ennemis. Apprends à l'univers que c'est l'homme libre et non le mercenaire qui déploie le plus de courage aux Champs-de-Mars et qui se bat le mieux pour la patrie! »

* * *

Cependant, la coalition des princes étrangers devenait, chaque jour, de plus en plus menaçante; aussi, l'Assemblée législative adres-

sa-t-elle aux puissances, par l'organe de Louis XVI, cette déclaration :

« Nous garderons religieusement le serment de ne faire aucune conquête ; nous offrons aux nations voisines l'amitié inviolable d'un pays libre et puissant ; nous respecterons leurs lois, leurs usages, leurs constitutions, mais nous voulons que la nôtre soit respectée. Si des princes d'Allemagne continuent à favoriser les préparatifs dirigés contre les Français, les Français porteront chez eux, non pas le fer et la flamme, mais la liberté ! »

La réponse à ces fières paroles ne se fit pas longtemps attendre et, le 25 juillet, le duc de Brunswick publiait le manifeste où il menaçait de livrer Paris à une exécution militaire. Devant ce défi, la France s'émeut ; de tous côtés, les fédérés accourent et, se joignant au peuple de Paris, ils entourent les Tuileries ; car, dans sa fureur aveugle, la populace accuse le roi de trahir la nation et elle réclame, à grands cris, sa déchéance. Louis XVI, pour échapper au péril qui le menace, est contraint d'aller chercher un asile dans l'assemblée d'où il ne sortira que pour trouver une prison !

La nouvelle de ces événements ne parvint à Copenhague que plusieurs jours après ; mais, dès qu'il en eut connaissance, le comte de Vibraye écrivit, à son chef, cette dépêche empreinte d'une légitime émotion : « D'après les nouvelles que la poste d'hier nous a apportées de ce qui s'est passé à Paris, le 10, vous jugerez aisément que ma tête est occupée d'autre chose que de politique. Je frémis encore de toutes ces horreurs et, ce qui ajoute à la situation cruelle où je me trouve, c'est que j'ignore l'issue de cette horrible journée et qu'il faut attendre quatre jours que la poste arrive. Une seule chose me donne l'espoir que les méchants n'auront pas consommé leurs forfaits, c'est que ni le ministère, ni les commerçants n'ont reçu aucun courrier ou estafette et qu'il n'en a passé aucun pour la Suède ».

Mais, le 24 août, il ne fut plus permis de douter des événements, la nouvelle officielle en étant parvenue à la cour de Danemark. Sans tarder, car sa résolution était arrêtée depuis plusieurs jours, M. de Vibraye, jugeant que ses pouvoirs prenaient fin, adressa à

Bernstorff la déclaration suivante : « Le soussigné, ayant appris que le Corps législatif, en France, a suspendu le pouvoir royal et considérant que ses lettres de créance lui ont été données par le roi, comme représentant héréditaire de la Nation et qu'il a prêté son serment à la nation, à la loi et au roi, il a l'honneur de déclarer à Son Excellence que, tant que durera la suspension du roi, il se croit hors d'état d'exercer aucune de ses fonctions ».

D'autre part, considérant que si l'autorité suprême ne pouvait plus être librement exercée par Louis XVI elle devait avoir passé entre les mains de son frère, M. de Vibraye écrivit en même temps à Monsieur, frère du roi.

« Monseigneur ; le roi étant dans les fers d'une faction parjure à tous ses serments et vous, Monseigneur, devant être, à présent, en France, l'autorité supérieure vous est dévolue par toutes les lois du royaume. J'ai donc l'honneur de vous prévenir que je ne recevrai point d'autres ordres que les vôtres et que, tant que le roi, à cause de sa captivité ne pourra faire usage de son pouvoir royal, je ne reconnaîtrai d'autre puissance légitime,

en France, que celle que vous exercerez. En conséquence, je dois vous rendre compte de ma conduite ici, depuis le 10 août. Comme les factieux avaient annoncé leurs forfaits, avant de les commettre, j'avais prévenu le ministère danois que si l'on touchait à la personne du roi ou à l'autorité royale, dès ce moment je cesserais toutes fonctions de ministre et ne me regarderais plus que comme simple particulier. En effet, lorsqu'on apprit, à Copenhague, les affreux événements arrivés le 10 août, j'allai sur-le-champ chez le ministre des Affaires Étrangères et lui remis la déclaration dont j'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint, copie. Je la communiquai, en même temps, aux représentants d'Espagne et de Naples, comme ministres des cours de famille, en les priant de la faire passer à leurs souverains. Telle a été ma conduite, Monseigneur; j'ai prêté serment avec le roi et ne tiens mes pouvoirs que de lui seul; du moment que son autorité est nulle, la mienne l'est aussi et, tant que cette malheureuse situation durera, je ne reconnaîtrai d'autres ordres que ceux que vous me donnerez. Je reste ici, en attendant ».

III

Au moment où M. de Vibraye exprimait aussi noblement ses impressions, le Ministre des Relations Extérieures, le citoyen Le Brun, lui adressait une dépêche dans laquelle il lui témoignait son étonnement d'avoir été avisé qu'il avait cessé tout rapport avec la Cour de Danemark... « Si ce fait n'est pas controuvé, j'ai pensé que j'aurais dû être le premier à en être informé par vous-même. Si la nouvelle est fausse, j'espère que vous vous empresserez de m'en instruire. Vous avez dû recevoir une lettre circulaire qui vous informait des mesures que l'Assemblée nationale avait prises, le 10 août, pour sauver l'État d'une entière *subvertion*. Vous trouverez, ci-joint, des pièces à la faveur desquelles il vous sera facile de combattre les calomnies odieuses que les ennemis de notre liberté ne manqueront pas de publier

sur un événement trop longtemps provoqué par de lâches trahisons et que la volonté spontanée de la nation entière a déjà justifié. La Convention nationale s'assemble, le peuple français est debout, des armées innombrables marchent à la défense des frontières et la justice de notre cause triomphera des obstacles que la tyrannie cherche à opposer à la félicité d'un peuple qui a juré de vivre libre ou de mourir. C'est à vous à faire valoir, auprès de la Cour de Danemark, les immenses moyens que nous avons pour défendre la plus juste des causes et à l'engager de suspendre son jugement jusqu'à ce qu'elle ait été instruite des motifs impérieux qui ont amené ce grand événement... Il s'agissait de sauver la patrie, le peuple connaissait la conspiration et, entre tous les moyens d'éviter la mort ou l'esclavage, son propre salut ne lui laissait pas la liberté du choix ».

Cette dépêche se terminait par l'envoi de nouvelles lettres de créance, au nom du Conseil exécutif.

Mais, M. de Vibraye ne se considérait déjà plus comme le représentant de la France et il avait quitté la Légation, après avoir remis la

direction des affaires à M. Framery, son premier secrétaire. En faisant connaître à Le Brun que sa détermination est irrévocable, il lui expose, avec l'élévation d'idées qui caractérise toute sa correspondance, les motifs qui l'ont amené à résigner ses fonctions. La Constitution de 1791 ayant établi le Roi représentant héréditaire de la nation, c'était à ce titre qu'il accréditait des plénipotentiaires à l'étranger. Or, le pouvoir exécutif passant en d'autres mains, toutes les fonctions publiques émanant du roi cessaient avec la monarchie. Ainsi, celui qui avait prêté serment à la nation, au roi et à la loi, ne pouvait, sans le violer, continuer ces mêmes fonctions, car son existence politique se trouvait dissoute. D'ailleurs, le ministère danois avait si bien compris que cette situation anormale ne pouvait se prolonger davantage, qu'il avait donné l'ordre à son représentant, en France, de revenir sans tarder.

Venant, enfin, à parler de la lettre qu'il avait adressée à Monsieur, le comte de Vibraye dépeint le trouble qui l'agita, lorsqu'il la rédigea, car les événements de Paris avaient produit sur lui une impression profonde et les suites de

la journée du 10 août avaient considérablement augmenté son effroi. « Je voyais dans les papiers périodiques les plus patriotes que les nouveaux ministres venaient, à tout moment, porter leurs plaintes à l'Assemblée nationale, que le peuple ne connaissait plus de frein, que les lois étaient sans force et que les désordres se multipliaient partout. Enfin arriva la nouvelle du massacre des prisonniers à Paris, le 2 septembre, qui me jeta dans un abattement et un désespoir qu'il me serait difficile de peindre... En lisant que Rolland, ministre de l'Intérieur, dont le patriotisme devait être à l'abri de tout soupçon, était l'objet de la plus atroce délation et que, malgré l'influence qu'il devait avoir sur le peuple, on n'écoutait pas plus sa voix que celle d'un autre, lorsqu'il parlait d'ordre et de soumission aux lois ; en voyant que les membres de l'Assemblée, les plus connus par leur civisme, avaient fait inutilement, le 2 septembre, même au péril de leur vie, tous leurs efforts pour arracher les victimes aux infâmes assassins des prisonniers et sachant, enfin, que l'armée, d'après les rapports mêmes du ministre de la Guerre, Servan, était dans un

état d'une véritable désorganisation, alors je ne doutai plus que le Corps législatif, lui-même, n'était pas libre et qu'il était maîtrisé par une faction particulière à laquelle il ne pouvait pas résister et que le gouvernement, depuis le 10 août, étant illégal ou impuissant, ne pouvait avoir aucune stabilité. Je vis tout sens dessus dessous, je crus à une anarchie complète et à une décomposition totale. Toutes mes idées se trouvaient renversées, tous mes vœux trompés et toutes mes espérances, fondées sur une Constitution libre, évanouies... Dans ce bouleversement, je pensai qu'il fallait se rallier à une autorité quelconque et je ne vis, dans ce moment de confusion et de renversement, que celle du Frère du Roi qui pût avoir quelque caractère légal. »

Ce langage était la sincère expression du trouble d'esprit dans lequel se trouvait M. de Vibraye, après les événements qui venaient de se produire et il est facile d'expliquer, lorsque l'on feuillette sa correspondance, la démarche spontanée qu'il crut devoir faire auprès de Monsieur. D'ailleurs, il ne cessait de répéter, à sa décharge, qu'en agissant de la sorte il

s'était considéré comme un simple citoyen, ne devant compte de ses actes qu'à sa conscience et à lui-même. En outre, le 7 septembre, époque où il s'adressa au frère du roi, la Convention nationale n'était point encore assemblée; on se trouvait donc, à ce moment, entre le régime établi en 1791, actuellement aboli, et la constitution nouvelle qui n'était pas encore reconnue; il n'y avait alors qu'un gouvernement provisoire auquel un simple particulier, qui n'était plus fonctionnaire, pouvait ne pas adhérer. « Au reste, faisait remarquer M. de Vibraye, une opinion peut être une erreur, mais elle n'est pas un crime; une démarche qui ne compromet que soi et non pas l'État, qui ne peut nuire aux intérêts du pays et qui ne peut supposer, ni directement, ni indirectement, aucun complot contre la patrie, une telle démarche est absolument insignifiante; elle n'a, d'ailleurs, reçu aucune suite, car je n'ai reçu aucune lettre du prince... Enfin, les personnes qui se sont trouvées à 300 lieues d'événements aussi extraordinaires et qui se sont toujours bien conduites méritent de l'indulgence... Il faut rendre justice à la loyauté de ma corres-

pondance, *car j'ai toujours marché sur la ligne constitutionnelle;* je n'ai jamais composé avec mes principes ni avec mon serment; jamais, je n'ai trempé dans aucune intrigue et je défie tous les comités de surveillance de me trouver impliqué dans aucune trame ou correspondance équivoque; depuis 1789, on ne m'a jamais vu varier, ni dans mon langage ni dans mes actions ».

On sent, en lisant ces longues dépêches, les préoccupations qui tourmentaient le Comte et lui faisaient redouter son retour en France, et l'on voit le grand soin qu'il prenait pour se mettre à l'abri de toute accusation ultérieure. Il prie le ministre de lui faire savoir s'il peut revenir sans danger et de ne pas lui cacher si le Conseil exécutif a l'intention de le faire rechercher. «... Si, comme je l'espère, on accueille mes motifs avec indulgence, je vous prierai de vouloir bien m'écrire, non seulement en votre nom, mais au nom du Conseil; dans ces temps, on ne saurait prendre trop de précautions, vous pouvez quitter le ministère et, comme vous avez rendu compte à la Convention, c'est à elle à prononcer et j'ai besoin, pour ma sûreté, d'une décision ».

Cependant, avant d'avoir reçu ces lettres de son ancien agent, le ministre Le Brun lui mandait qu'il avait communiqué à ses collègues sa déclaration au ministère danois, ainsi que sa lettre à Monsieur et il le laissait juge de l'effet produit par ces deux documents. Il s'étonnait, d'ailleurs, du contraste présenté par sa conduite actuelle qui se trouvait en opposition flagrante avec les principes énoncés dans sa correspondance ; bref, il lui enjoignait de revenir, sur-le-champ, à Paris, pour fournir des explications sur sa manière d'agir. En même temps, le premier secrétaire de la légation, le citoyen Framery, était chargé de surveiller les moindres agissements de M. de Vibraye et d'en faire, à toute occasion, l'objet d'un rapport au Département.

A cette occasion, Le Brun ne manque pas de féliciter le nouveau chargé d'affaires de France des témoignages de zèle qu'il donne, depuis quelque temps, au gouvernement républicain : « ... Continuez à servir utilement la patrie et votre dévouement vous vaudra l'estime de vos concitoyens. Je m'empresserai, en mon particulier, à vous rendre, dans toutes les occasions, la justice qui vous est due. La position dans

laquelle se trouve la République Française vous impose, en ce moment, une grande tâche à remplir : observer attentivement la marche et les progrès de l'esprit public à Copenhague ; recueillir tous les renseignements que vous pourrez vous procurer, me les transmettre avec toute la célérité possible ; vous conduire avec la plus grande réserve et surveiller, avec exactitude, jusques aux moindres démarches de M. de Vibraye, tels sont les principes qui doivent être constamment la règle de votre conduite... Je vois, avec plaisir, que la belle cause que nous défendons avec tant d'énergie obtient l'assentiment et excite l'enthousiasme d'une grande partie des habitants parmi lesquels vous vivez. J'apprends, avec plus de plaisir encore, que les Français résidant à Copenhague se sont montrés, envers vous, en véritables frères et amis. Ce procédé généreux auquel vous deviez, néanmoins, vous attendre leur vaudra la reconnaissance de la nation à laquelle ils se font gloire d'appartenir ».

Aussi bien, il n'était point nécessaire de prodiguer à Framery tant d'encouragements pour qu'il jouât, auprès du comte de Vibraye qu'il

cherchait à supplanter depuis de longs mois, le rôle qu'on lui assignait. A peine avait-il eu connaissance des dispositions de son chef à l'égard du gouvernement républicain que, cherchant déjà à se ménager les faveurs du ministère, il adressait à Paris une longue dépêche, véritable réquisitoire contre le Comte. Il y disait que l'air de circonspection et de réserve qu'il affectait, depuis quelque temps, contre lui, n'était guère propre à dissiper ses premiers soupçons et que, par suite, sa position était devenue, chaque jour, plus pénible. « Enfin, la publicité de sa démarche inconsidérée auprès de la Cour me dispensant de toute dissimulation ou ménagement ultérieur, je saisis cette circonstance pour rompre avec lui et lui déclarai que la différence de nos opinions me mettait dans le cas de ne pouvoir plus profiter ni du logement que j'avais chez lui, ni de sa table. Je lui fis, en même temps, entrevoir la résolution de ne point abandonner les archives de la Légation qui, depuis le départ de son prédécesseur, se trouvaient entre mes mains. M. de Vibraye, un peu troublé, d'abord, me répondit en peu de mots que j'étais très fort le maître de faire comme je l'en-

tendrais; que, pour lui, ne pouvant plus se regarder comme ministre de France, il n'avait aucune opposition à me faire. Cette façon d'agir contraste singulièrement avec l'opinion publique qui ne nous a jamais été, ici, plus favorable; jamais on n'a fait de vœux plus ardents pour le succès de nos armes. Toutes les âmes semblent s'élever à la hauteur des destinées de la République. C'est un enthousiasme qu'il me serait difficile de vous dépeindre; aussi, n'ai-je pas été étonné de voir les Français, établis dans cette capitale, plus zélés que jamais pour la gloire et la prospérité de leur ancienne patrie, venir m'exprimer, les larmes aux yeux, leur satisfaction et leur joie et m'offrir leur table, leur bourse et tous les services qui dépendaient d'eux. Sensiblement touché de ces marques d'estime et d'amitié, j'ai cru ne pouvoir mieux leur témoigner ma reconnaissance qu'en faisant, devant eux, le serment de mourir, s'il le faut, pour la défense de la liberté et de l'égalité, fidèle à ces principes autant qu'à la Nation que je sers ici depuis huit ans, avec un dévouement sans bornes ».

IV

A partir du jour où il remit la direction de la Légation à son secrétaire, M. de Vibraye prit ses dispositions pour rester à Copenhague, jusqu'à la fin de l'hiver; le passage du Belt étant obstrué par les glaces, la traversée était devenue presque impossible et il lui fallait attendre le printemps pour s'embarquer. D'ailleurs, le moment lui semblait peu opportun pour rentrer en France et il préférait attendre les événements. N'allant plus qu'à de rares intervalles à la Cour, le comte ne recevait, pour ainsi dire, aucun de ses anciens collègues, à l'exception, toutefois, des ministres de Naples et de Portugal qui lui faisaient de fréquentes visites.

Quant à Bernstorff, craignant de s'aliéner les dispositions bienveillantes de la République, il s'empressait de déclarer qu'il n'avait rien tant à cœur que d'entretenir la bonne intelligence

régnant entre les deux pays, malgré les récents événements ; car il était indifférent pour le Danemark, disait-il, que la France fût une République ou une monarchie ; « la seule chose qui fût d'un réel intérêt pour l'Europe, c'est que son Gouvernement, quelle qu'en fût la forme, eût bientôt une assiette fixe et durable ».

Le ministre Le Brun, instruit des dispositions conciliantes de Bernstorff et heureux de découvrir, au milieu d'une cour aussi aristocratique, un homme « en qui la saine philosophie paraissait diriger les principes », lui écrivit : « Quels que soient les faits qui changent ou modifient le régime intérieur d'une grande nation, les événements ne peuvent influer sur le système politique qui fixe les rapports avec les autres États, qu'autant que des Puissances ambitieuses prétendraient intervenir dans une cause qui doit leur être étrangère. Telle est la situation de la France, à l'égard des puissances coalisées qui prétendent lui dicter des lois. La nation Française, trop longtemps avilie par la pusillanimité, l'insouciance et les déprédations d'un gouvernement corrompu, était devenue, en quelque sorte, la fable de l'Europe. Un nouvel

ordre de choses a changé ses destinées et, si un ministère pervers et toujours subordonné lui a fait perdre le degré de considération qu'elle avait atteint, son énergie, son courage, la sagesse de ses lois, sa loyauté et l'immensité de ses moyens lui feront bientôt recouvrer cette salutaire influence qui doit être, pour les États toujours maîtrisés par des voisins ambitieux, le rempart de leur indépendance... Tel est le but que se propose une nation qui, sans calculer sur le nombre de ses ennemis, saura toujours s'élever à la hauteur des efforts qu'ils feront pour la combattre. L'indépendance absolue des gouvernements doit être le premier chapitre du code des nations; aussi, ne puis-je être qu'infiniment flatté de correspondre avec un ministre que la sagesse de son administration et ses vertus publiques ont rendu vraiment recommandable ».

Quelques jours plus tard, tombait, comme un coup de foudre, au milieu de la cour de Danemark, la nouvelle inattendue de l'exécution de Louis XVI. Tout tremblant d'émotion, le ministre danois écrit au représentant de son pays à Paris : « J'ai reçu deux estafettes qui ne me

permettent plus de douter de la scène affreuse qui souillera, à jamais, les annales de la France et les fastes de l'humanité! Que je vous plains d'avoir été, ce jour-là, à Paris! J'en suis véritablement affecté et ce regret se mêle aux sentiments qui m'occupent et qui sont partagés par tous les hommes de bien. Leurs larmes coûteront cher aux Français! On mettra aujourd'hui le deuil pour honorer la mémoire du meilleur Roi que la France ait eu, depuis Henri IV ».

Tout autre fut l'impression produite par la nouvelle du régicide sur Framery; à ses yeux, ce triste événement semble n'avoir eu qu'une importance secondaire; il se borne à constater, avec une sorte de surprise, que « le jugement de Louis XVI et la catastrophe qui ont terminé sa vie, ont produit une profonde émotion à Copenhague ». Il ajoute que M. de Vibraye fera célébrer un service à la chapelle catholique allemande.

Cette cérémonie expiatoire eut lieu, en effet, mais elle attira peu de monde. Quelques agents diplomatiques y assistèrent avec M. de Vibraye, mais il n'y parut aucun membre de la famille Royale et les Français, résidant en Danemark, ne s'y montrèrent pas.

Après ces derniers événements, le comte de Vibraye affecta de vivre fort à l'écart, à Copenhague, attendant une occasion propice pour rentrer en France. Mais il dut, bientôt, renoncer à ce projet en apprenant que le Comité de Salut Public l'avait décrété d'accusation, comme traître à son pays. « Car, disait Le Brun, les crimes d'État peuvent se réparer par des mesures qui en détruisent l'effet, mais ils ne se pardonnent jamais ».

Vers le milieu de 1793, l'ancien Représentant du Roi, estimant qu'il ne pouvait prolonger davantage son séjour dans un pays où il avait joué un rôle prépondérant, alla se fixer à Dresde où il avait résidé auparavant. Il revint en France, sous le Directoire, et abandonna la vie politique pour vivre fort retiré dans ses terres. Il mourut, à Paris, en 1828.

TABLE DES MATIÈRES.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).